

**Généalogie descendante
de
Pierre ALMORADIN
(1731 - AN13)**

établie par Philippe Cappe

le 17/09/2010

1. **ALMORADIN Pierre**, Génération I

Né en 1731

Décédé le vendredi 18 prairial AN XIII à Bû (28) à l'âge de 74 ans.

Professions : Piqueur, Pensionnaire, Commissionnaire

Marié le lundi 1er septembre 1760 à Sceaux (92) à l'âge de 29 ans, avec **FABRE Marie Geneviève**

Née le mercredi 1er février 1741 à Sceaux (92)

Décédée le dimanche 27 septembre 1818 à Bû (28) à l'âge de 77 ans

17 enfants sont nés de cette union :

- o **ALMORADIN Jean Pierre** - 2 -
- o **ALMORADIN Joseph Mathieu** - 3 -
- o **ALMORADIN Jacques** - 4 -
- o **ALMORADIN Marie Marguerite** - 5 -
- o **ALMORADIN Marie Françoise Henriette** - 6 -
- o **ALMORADIN Marie Elisabeth** - 7 -
- o **ALMORADIN Marie Anne Zoé** - 8 -
- o **ALMORADIN Anne Geneviève Adélaïde** - 9 -
- o **ALMORADIN Geneviève Appoline** - 10 -
- o **ALMORADIN Jean** - 11 -
- o **ALMORADIN Marie Françoise Henriette** - 12 -
- o **ALMORADIN Claude Honoré** - 13 -
- o **ALMORADIN Jean Valentin** - 14 -
- o **ALMORADIN Pierre Toussaint** - 15 -
- o **ALMORADIN Marie Joseph** - 16 -
- o **ALMORADIN Thérèse Antoinette** - 17 -
- o **ALMORADIN Marie Angélique** - 18 -

L'an mil sept cent quarante cinq, le vingt sixieme d'avril
Pierre almaradin negre de nation appartenant a madame
la Marquise de Flavacourt Dame du Palais de la Reine, age
d'environ quatorze ans, est le temoignage qu'on en a
vendu et il paroit avoir cette age, a este baptise pour
condition par moy Soussigné curé de Saint Louis le parain
a este Monsieur Pierre Lrenard Marchand de Troyes la
Marine et Mademoiselle Charlotte Richard Dame de chambre
de Madame la Marquise de Flavacourt, le baptise le parain
et la marine ont signé avec moi

Pierre almaradin. Pierre Lrenard. Richard. Concane de Troyes

Mariage l'an de grace mil sept cent soixante le premier
septembre apres la publication d'un ban en cette
eglise le vingt cinq daoust dernier en la dispense
des deux autres a nous accordee par Monseigneur
l'archevêque de paris en date du vingt neuf
daoust signé vequable vicairse general en

Mariage plus bas de la course en la célébration des
opérations de ce jour d'heure sans opposition en que
l'un et l'autre ont été par nous mariés en ont reçu de nous la
benediction nuptiale apres que nous avons pu
voir leur consentement mutuel Pierre Almoradin
piqueur dans lequipage de chasse de S. A. S. M^{rs}
Comte de ven negre de nation se i sant majeur
fabre en marie anne genevieve fabre fille mineure
de pierre fabre chaudronnier en de genevieve
mathieu ses pere en mere de notre paroisse
en presence de pierre francois treslin ecuyer
garde de la porte du roy parsein de lepour en
de jean Rodolphe aberberg, suisse chef sadite
alosse en de edme etienne des inspecteurs de
lequipage de sadite alosse du cote de lepour
en de pierre fabre frere de lepour de nicolas
l'orrin cordonnier en de edme bourgeois maître
de cole en de louis alexandre valet de chambre
de M^{rs} le normand de mesdy du cote de lepour
qui ont signés avec nous excepté le pere qui
a declaré ne s'avoit signés le pour en le pour
ont signés

Pierre Almoradin. m. g. fabre
Rodolphe — Bourgeois — Bouchez
Et. Der — Laurin Louis alexandre
Le Cinq de...

De Dix Neufieme jour du mois de Mars
l'an treize.

ACTE DE DECÈS de Pierre Almoradin Epoux de
Genevieve Fabre decede le jour Dhier
à une heure du Soir profession de Vainqueur
âgé de Sixante et quatre ans, né à La Pote de Quinto
departement d _____ demeurant à Bu

fil de _____
et de _____

Sur la déclaration à moi faite par Jacques Almoradin
demeurant à s Du _____ profession de Gard. Champêtre
qui a dit être le fils du défunt ; et par
Cyprien Confair
demeurant à s Du _____ profession de Vainqueur
qui a dit être Ami du défunt, et ont
signé, Cyprien Confair
Jacques Almoradin Cyprien Confair

Constaté par moi Maire de s Du _____
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, soussigné.

Claye



2. **ALMORADIN Jean Pierre**, Génération II

Fils de **ALMORADIN Pierre - 1 -**, et de **FABRE Marie Geneviève**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 30 ans et 20 ans.

Né le dimanche 25 octobre 1761 à Sceaux (92)

Décédé le samedi 13 octobre 1781 à Bû (28) à l'âge de 19 ans

le vingt six octobre mil sept cent soixante et un
en cette capitale par devant nous et devant les Juges de
parlement et autres personnes des équipages de S. M. J.
messieurs de la Cour de la dite et de la maison de
Jussieu la passoire Jean Rodolphe de S. de Sa
dite attache au dit navire par un autre contrat
de ditte passoire qui est de la dite de la dite
lequel la passoire est signé avec un autre contrat
de la dite de la dite par Rodolphe
de la dite de la dite
de la dite de la dite

1701
Le huit sept cent quatre vingt un le quatorze Octobre
Cure de ce lieu sous signé ai fait mener au Chœur de cette Eglise
avec les prières et cérémonies prescrites le corps de Jean Pierre fils
de Pierre Almoradin cy devant Siquier de feu Monsieur
Le Prince de Dombes, esdameur generie veuf de sa seconde femme de
cette Paroisse, decede hier, unis des sacraments de baptême et
l'extrem'onction, âgé de environ vingt ans, en presence de
son frere de Jean maillet Curé de ce Paroisse. ff.
Almoradin. Jean maillet Lesage



3. **ALMORADIN Joseph Mathieu**, Génération II

Fils de **ALMORADIN Pierre - 1 -**, et de **FABRE Marie Geneviève**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 31 ans et 21 ans.

Baptême de
Joseph Mathieu
à Moradin.

Le vingt ou septième ou dix septième jour
D'un certain baptême Joseph Mathieu né de
sire de pieste a Moradin pieux de la
seigneurie de S. a. S. v. g. le curé de
et de Marie Genevieve Sabine le pasteur
Joseph Guignat curé de la paroisse de
dite de la paroisse de la paroisse de
en l'année de la naissance de Marie Elizabeth
Philippe femme de l'écuyer de
impresario de la paroisse de la paroisse
dite de la paroisse de la paroisse de
qui ont signé avec nous ainsi
que le pasteur Guignat curé de la paroisse
à Moradin le jour de la naissance



4. **ALMORADIN Jacques**, Génération II

Fils de **ALMORADIN Pierre** - 1 -, et de **FABRE Marie Geneviève**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 32 ans et 22 ans.

Né le vendredi 23 décembre 1763 à Bû (28)

Décédé le vendredi 18 avril 1845 à Bû (28) à l'âge de 81 ans.

Professions : Défenseur de la Patrie, Garde-champêtre, Journalier

Uni avec **MIDI Elisabeth**

Née en 1772

Décédée le mercredi 2 février 1814 à Bû (28) à l'âge de 42 ans

3 enfants sont nés de cette union :

o **ALMORADIN Jacques Augustin** - 19 -

o **ALMORADIN Pierre Toussaint** - 20 -

o **ALMORADIN Elisabeth Désirée** - 21 -

Marié le mercredi 2 décembre 1818 à Bû (28) à l'âge de 54 ans, avec **DUBREUIL Marguerite Flore**

Née le lundi 17 février 1783 à Berchères-sur-Vesgre (28)

Décédée le dimanche 22 octobre 1854 à Houdan (78) à l'âge de 71 ans.

Professions : Domestique, Journalière

3 enfants sont nés de cette union :

o **ALMORADIN Marguerite Appoline** - 22 -

o **ALMORADIN Jacques Marin Athanase** - 23 -

o **ALMORADIN Marguerite Rosalie** - 24 -

L'an mil sept cent soixante trois le Vingt trois
De novembre

un fils né aujourd'hui du mariage de Pierre de la Maradière
ancien Picquier des Messieurs le Comte de la Roche et de
Marie-Anne de la Roche femme de Pierre de la Roche lequel
a été nommé Jacques par Jacques Guichard Picquier
Cataladeau des Messieurs le Comte de la Roche son père et de
pour Marie-Anne par Marie-Anne Goussier fille de Henri
Goussier ancien Valet de Chambre de Monsieur le Comte de
Dombes, Les quels père et mère ont signé avec moi.
à M. de la Roche Jacques Guichard

Deux Almoradi d'un p d'umbre mit quic cent dix francs a ses pears
p'pair.

En la Meins et devant tous francs et chins: Et est main de la p'p'nam
de ses pears les fonctions d'officier de l'Etat et d'officier

Acte de Mariage de Jacques Almoradin, ancien garde de p. de p. Meins
la Duchesse d'Orléans âgé de cinquante quatre ans de p'p'nam de la
dominant de son épouse trois mois fils majeur de l'Etat y est
Almoradin et son épouse fille de son épouse

Et de Marguerite-fleur Dubreuil, Journalière âgé de trente cinq ans
dominant de son fils majeur de son p'p'nam de son épouse au
p'p'nam de son épouse de son épouse et de son épouse de son épouse
son épouse

Deux les actes des publications des mariages faites au p'p'nam
de la fille aux Normans, les Dimanches premiers et huit Almoradin de son épouse
Commune les Dimanches trois et quatre de son épouse de son épouse de son épouse
de son épouse de son épouse pendant le temps prescrit par la loi de son épouse de son épouse
l'opposition ainsi que dans le délai de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

1. Acte de naissance de son épouse Jacques Almoradin épouse Constant de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

2. Acte de son épouse
Constant de son épouse de son épouse

3. Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

4. Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

5. Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

6. Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

7. Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

Après que les époux ont se déclaré grande en mariage leur mariage de son épouse
Dubreuil et tant de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

Acte de son épouse
de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse de son épouse

Almoradin et Marguerite-fleur Dubreuil
Almoradin
Dubreuil
Louis Dubreuil
L'ami

N^o 21
Décédé
jacques
Almoradin

L'an mil huit cent quarante cinq, le vendredi dix huit
Avril, à trois heures du soir, devant nous Jean Pierre Gaultier,
mair et officier de l'état civil de la commune de St Julien
sont comparus: pierre Dubreuil, garde champêtre de la
commune de St Julien, âgé de cinquante deux ans, demeurant audit St
Julien, beau frère du défunt à cause de Marguerite flore Dubreuil,
épouse de celui-ci, et Jean Louis Dubreuil, vigneron, âgé de
soixante un an, demeurant au hameau des vignes, commune de
St Julien, aussi beau frère du défunt à cause de la dite Marguerite



flore Dubreuil déjà nommée, lequel nous avons déclaré
que Jacques Almoradin, ancien garde champêtre, âgé de quatre
vingt un ans, né en cette commune le vingt trois Décembre mil sept
cent vingt trois, veuf en premières noces d'Elisabeth Madi, épouse
en secondes, de Marguerite flore Dubreuil prénommée, fille de défunt
pierre Almoradin, ancien piqueur de Monseigneur le comte d'Artois
et de Marie Genovière Fabre, son épouse, était décédé ce jour d'hui
à trois heures après midi en son domicile au hameau des Boutains
commune de St Julien.

Sur cette déclaration nous sur qualifié, nous sommes transportés
au domicile sur indiqué, où nous avons vu et reconnu le cadavre
du défunt, et nous étant ensuite rendus à la mairie nous avons
rédigé le présent acte que nous avons écrit sur le deux registres
à l'usage de destination et que les comparants ont signé avec nous après
lecture et collation.

Dubreuil
Dubreuil

Gaultier



5. **ALMORADIN Marie Marguerite**, Génération II

Fille de **ALMORADIN Pierre - 1 -**, et de **FABRE Marie Geneviève**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 34 ans et 24 ans.

Née le vendredi 8 mars 1765 à Bû (28)

Le quinquiescent sixième (vingt sixième) de Mars le Feste
Vendredi jour de la Pentecoste à la messe aujourd'hui

Mariage de Pierre Amoradin ancien Diocèse de Mattone
et M^{rs} de Comptes deu et de Genevieve Sabre ses père et mère de cette
paroisse la quelle a esté nommée Marie et Marguerite par le Marguier
Clement Rure de Michel Pontes par maxime adouy agues pour garsin
Pere M^{rs} Louis Jean souffran l'un et l'autre de cette paroisse, lequel
Paroisse a signé avec nous elle dote Maxime adouy avec l'assentement
de ses mères jellees. Louis Jean souffran Lettre de M^{rs} de Buff

Le vingt quatre juillet mil sept cent soixante et dix huit
corps de Marie Marguerite Almoradin décédée à l'âge de
vingt ans a été par moi vicaine de cette paroisse
inhumée dans le cimetière de cette église en présence de
Pierre Almoradin ancien piqueur et s'ensuivante de Mr. le
Comte de la Roche de Marie Genevieve
Mère sousigné: P. Almoradin vicaine et dix huit Le M^{re} de Vig



6. **ALMORADIN Marie Françoise Henriette**, Génération II

Fille de **ALMORADIN Pierre** - 1 -, et de **FABRE Marie Geneviève**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 35 ans et 25 ans.

Née le lundi 27 octobre 1766 à Bû (28)

Décédée le lundi 31 juillet 1769 à Bû (28) à l'âge de 2 ans

Le 17 de Juin 1700
L'an mil Sept cent soixante dix de Vostre Haut Sacré
Le Sieur Secaire paroisse de S. Baptiste une fille nee

Le Sieur manap de. Pierre & Almoradin ancien procureur
de. Ngr le premier donba el de Genevieve fabre fabre
et mere de cette paroisse la quelle a été nommée Marie
Francois fencis par Marie Barbe Charpentier domestique
la marime accompagnée pour paroir par Francois & Nicolas
fils de Jeanin Confi, lequel a signé avec moi et la dite
marime a déclaré ne savoir signer de ce interpellé.
Francois & Nicolas Confi Le Sieur Nier de Ba

7. **ALMORADIN Marie Elisabeth**, Génération II

Fille de **ALMORADIN Pierre - 1 -**, et de **FABRE Marie Geneviève**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 37 ans et 26 ans.

Née le jeudi 28 janvier 1768 à Bû (28)

Décédée le mercredi 5 mai 1779 à Bû (28) à l'âge de 11 ans

L'an mil Sept cent soixante huit le vingt neuvieme jour de Janvier
Le Sieur Vicair foumque a baptise une fille nee hier des

mariage des Sieurs Amoradin ancien Siqueur de feu ² ~~de~~
allene et Marg le Dinde de Dombey et de Marie Gendrie de la he
Les pere et mere de cette paroisse la quelle a été nommée Marie
Elizabeth pour Marie Elizabeth Bernard sa marime accompagnee
pour parrain par Jean Sierre Mercier qui ainsi que la dite
marime a signé avec moi. Mercier Bernard
Marie Elizabeth Bernard

Le 15 may mil sept cent trois et dix ans fut ce que de
Marie Elizabeth fille de pierre Alcoradin pensionnaire
de Mgr le Comte d'Eu et de Genevieve d'Alcoradin
La veille a l'age d'environ onze ans a été par mariage
de cette paroisse jusques au liminaire de cette Eglise en presence
de son dit pere et de Jean Maillet Notaire.
Alcoradin, Jean Maillet, Le Piteux



8. **ALMORADIN Marie Anne Zoé**, Génération II

Fille de **ALMORADIN Pierre - 1 -**, et de **FABRE Marie Geneviève**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 38 ans et 28 ans.

Née le jeudi 19 octobre 1769 à Bû (28)

Décédée le mardi 21 novembre 1769 à Bû (28) à l'âge de 4 semaines

L'an mil sept cent dix huit le dix neuvieme jour d'octobre le
Pere Vuare soussigné a baptisé une fille née aujourd'hui de mari
de Pierre Amoraon cides. Dequoy chez moy le prince de domben et
de Marie anne fabre de y per et mere de cette paroisse la quelle a été
nommée Marie anne. Le parrain Marie felix Auguste de maron
accompagné par Claude le fevre qui ont avoué
signé. Claude le fevre. Felicité nuques
L'an mil sept cent dix huit le dix neuvieme jour d'octobre

L'an mil sept cent soixante neuf le 21^{me} de 2^{me} jour de
Novembre je Pierre Nicaise soussigné ci n'homme au Curé de
cette Eglise avec les prières et les ceremonies prescrites et accoutumées
Corps de Marie Anne de fille de Simon Almoradin euides.
piscuue de son Altesse Nge le Prince de Dombes et de
Marie Anne sa sœur ses père et mère de cette paroisse, de ce jour fut
ages de un mois en présence de Jean Breton sacristain qui
à ça moi signé Jean Breton Pellerre Nic



9. **ALMORADIN Anne Geneviève Adélaïde**, Génération II

Fille de **ALMORADIN Pierre - 1 -**, et de **FABRE Marie Geneviève**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 40 ans et 30 ans.

Née le jeudi 21 mars 1771 à Bû (28)

Décédée le mardi 20 juin 1820 à Bû (28) à l'âge de 49 ans.

Professions : Domestique

Mariée le mardi 27 janvier 1807 à Bû (28) à l'âge de 35 ans, avec **KONDLOSKY Thomas**

Né en 1771.

Professions : Journalier

interpeceux. 7 0

L'an mil sept cent soixante et onze le vingt deux de
mars le vicairé bouffigné ay baptisé une fille née Thier Du
legitime mariage de pierre Motavin et de Genevieve fante

Les pere et mere de cette paroisse laquelle a été nomme
anne Genevieve Delaive par Genevieve Angelique mercier
la maraine accompagnée pour parain par Etienne Castel
qui ont signé avec moy le present acte de Pillant vic.
Etienne Castel Genevieve mer de Pillant vic.

Du vingt septième jour du mois de janvier
l'an mil huit cent sept
ACTE DE MARIAGE de Thomas Couloski

âgé de l'âge de trente six ans, né à Soudier
département de la Sarthe le
jour du mois de an
profession de journalier
demeurant à Bu département de l' Eure et Loir
fils de Jean Thomas Couloski demeurant
à département de
et de Marie Anne de l'urie

Et de Anne Genevieve Adelaide Almoradin

âgée de l'âge de trente six ans, née à Bu
département de l' Eure et Loir le vingt deuxième
jour du mois de May an mil sept cent
Septante quatre demeurant à Bu
département de l' Eure et Loir
fille de feu Pierre Almoradin
demeurant à Bu département de l' Eure et Loir
et de Marie Genevieve Fabre

Les actes préliminaires sont,

- 1.° Extraits des registres des publications de mariage, faites à Bu le dimanche vingt et dix huitième jour du mois de janvier mil huit cent sept lequel publication est résulte qu'il ne s'est trouvé aucune opposition audit mariage
- 2.° Il n'y a point d'acte de naissance de l'Époux ny d'acte de décès de la mère d'aucun des deux époux en France depuis treize à quinze ans et a été toujours domestique dans cette commune
- 3.° De l'acte de décès de Pierre Almoradin qui constate qu'il fut mort à Bu
- 4.° Du consentement de la mère de l'Épouse présente audit mariage



Le tout en forme: de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, aux termes de la loi.

Lesdits époux ont déclaré prendre en mariage, l'un, une beneyise adlain almoradin

l'autre Thomas Couderki
en présence, 1.° de François Philippe Robert
demeurant à Bu département de Puresse de la
profession de debrassant marchand âgé de quarante quatre ans;

2.° de Nicolas Castet
demeurant à Bu département de Puresse
profession de marchand âgé de cinquante huit ans;

3.° de Jacques Almoradin
demeurant à Bu département de Puresse
profession de Garde Champêtre âgé de trente neuf ans;

4.° de Etienne Castet
demeurant à Bu département de Puresse
profession de Propriétaire âgé de cinquante deux ans;

Après quoi, moi Etienne Lorieau Maire
de la Commune de Bu faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la
loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et
témoins signé avec moi, après lecture faite. Accepté l'époux

Et l'épouse qui ont déclaré au Sursis. Ligne approuvée
de mot quarante et chargé
Etienne Castet Robert Castet
Yarucopadie Lorieau

7
Du mardi Vingt juin mil huit cent Vingt à sept heures
du soir

N. 12
Anne Genevieve
de la Riviere Almoradie

Acte de l'anne Genevieve de la Riviere Almoradie
journaliere age de quarante huit ans, épouse de Thomas Coudeleski,
journalier, native de la fille de St Pierre Almoradie et de
Marie Genevieve Fabre son épouse, decidés aujourd'hui à six heures
du matin en son domicile à Pau.

Sur l'actelation faite par ledit Coudeleski age de
quarante huit ans et pas Pierre Hitor-hue, proprietaire age de



Vingt cinq ans,
limois majeur,
Coudeleski a
après lecture faite



ami demeurant à Pau, A ce jour
ledit huc a signé et les uns
de l'autre le savoir s'ice enquis le tout

Contate par nous maire et officier de l'etat civil presignés
Actuel



10. **ALMORADIN Geneviève Appoline**, Génération II

Fille de **ALMORADIN Pierre - 1 -**, et de **FABRE Marie Geneviève**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 42 ans et 31 ans.

Née le mercredi 6 janvier 1773 à Bû (28)

Décédée le lundi 28 mars 1774 à Bû (28) à l'âge de 15 mois

L'an mil sept cent soixante et trois le sept de Janvier le Vicair
Joseph de la Roche a baptisé un garçon d'aujourd'hui du mariage
de Pierre et Marie de la Roche de la paroisse de la Nouvelle
France de la paroisse de la Nouvelle France de la paroisse de la
paroisse de la Nouvelle France de la paroisse de la Nouvelle France
Genevieve et Isabelle de la Roche de la paroisse de la Nouvelle
France de la paroisse de la Nouvelle France de la paroisse de la
Nouvelle France de la paroisse de la Nouvelle France de la paroisse
de la Nouvelle France de la paroisse de la Nouvelle France de la
paroisse de la Nouvelle France de la paroisse de la Nouvelle France
Claude de la Roche

163 L'an mil sept cent soixante quatre le vingt
neuf mars je vicair sou signé ay inhumé au Chœur
de cette Eglise avec les prières et Ceremonies ordinaires

Le Corps de Genevieve Artoine fille de Pierre
Amoradin ancien sieigneur de Manseigneur le prince
de Dombre et de Genevieve sa femme femme et
de cette paroisse, decedee hier âgée d'environ
quinze mois en presence de Jean Halle membre
de Louis Simon notaires qui ont signé
moi. Halle et Simon Blanc he vicair



11. **ALMORADIN Jean**, Génération II

Fils de **ALMORADIN Pierre - 1 -**, et de **FABRE Marie Geneviève**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 43 ans et 33 ans.

Né le jeudi 3 mars 1774 à Bû (28)

Décédé le dimanche 12 mars 1775 à Bû (28) à l'âge de 12 mois

Le an mil sept cent soixante quatre le quatre
Mars je vicairé soussigné ay baptisé un fils né d'hier
à six heures du soir Du Mariage de Pierre
Amoradin ancien piqueur Du prince Dombre
et de Genevieve femme ses père et mère de cette paroisse
lequel a été nommé Jean par Jean Duthuilli' vigneron
parrain accompagné pour Marraine de Marie Margrini
qui ont déclaré ne savoir signer Deu leguis
Blanchet vic.

12. **ALMORADIN Marie Françoise Henriette**, Génération II

Fille de **ALMORADIN Pierre - 1 -**, et de **FABRE Marie Geneviève**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 44 ans et 34 ans.

Née le mercredi 27 septembre 1775 à Bû (28)

Décédée le samedi 12 février 1842 à Bû (28) à l'âge de 66 ans.

Professions : Journalière

Mariée le jeudi 21 novembre 1816 à Bû (28) à l'âge de 41 ans, avec **FERRIERE Jean Louis**

Né le samedi 8 novembre 1777 à Anet (28).

Professions : Cordonnier

Mesmes
L'an mil sept cent soixante et quinze le vingt huit
de septembre je vicaire soussigné ay baptisé une fille
née d'un du Legitime Mariage de Pierre Amoradin
ancien piqueur Du prince de Wales et de Genevieve
fèvre, ses parents de cette paroisse laquelle est
nommée Marie Françoise Rouette par Marie Anne
Rouet Martine assistée pour garain de George
Francois Chesnel qui ont signé avec moi.

Marianne Rouet, Chesnel

Blanchet vic.

Du Jeudi vingt un Novembre mil huit cent seize à midi.

En la Mairie et devant nous Antoine Belletier, maire de la commune de Dru' faisant les fonctions d'officier de l'état civil soussigné.
Acte de Mariage de Jean Louis feuillée, cordonnier fils majeur de Jean Louis feuillée, aussi cordonnier, et de feu Marie Duval, sa mère et de la commune d'ant et d'un part.

Et de Marie francoise Henriette Almoradin, fille majeure de feu Pierre Almoradin, commissionnaire et de Geneviève sa mère de cette commune d'autre part.

Qu'1.° les actes de publications dudit mariage faites tant dans cette commune que dans celle d'ant les dimanches dix et dix sept du présent mois, affichées aux tableaux ordinaires des affiches pendant le temps prescrit par la loi sans qu'il soit survenu d'opposition ainsi qu'à notre égard nous le certifions et que nous attestons le maire de la dite commune d'ant.

2.° l'acte de naissance dudit Jean Louis feuillée en la commune d'ant le neuf novembre mil sept cent soixante dix sept.

3.° l'acte de décès de ladite Marie Duval sa mère en ladite commune d'ant le premier aout mil huit cent seize.

4.° l'acte de naissance de ladite Marie francoise Henriette Almoradin en cette commune le vingt huit septembre mil sept cent soixante quinze.



3.^e et enfin
Almoradin



l'acte de décès du dit pieux
en cette dite commune le deux

neuf prairial an treize.

De toutes les quelles pièces rapportées en forme qui sont restées annexées à l'un de nos registres ainsi que du chapitre six du titre cinq du code civil, nous avons fait lecture aux parties suivant le vœu de la loi.

Le père de l'epoux et la mère de l'epouse présente ont dans votre présence donné verbalement leur consentement au mariage dont il s'agit.



Et après que les Epoux ont déclaré prendre en mariage l'un Marie française Henriette Almoradin, et l'autre Jean Louis Ferrière, nous officiers de l'état civil surdit, avons prononcé au nom de la loi que lesdits Jean Louis Ferrière et Marie française Henriette Almoradin sont unis par le mariage.

Le tout fait en présence savoir: Du côté de l'epoux de Louis Auguste Comte N.^e 37 ppis âgé de quarante quatre ans demeurant à Paris, beaufrère de l'epoux d'origine de Marie Louise Ferrière son épouse de Gilles Lemaître cordonnier, âgé de trente cinq ans demeurant à Paris département de la Seine, à cause de Marie Victoire Ferrière son épouse. et du côté de l'epouse de George François Chenu, propriétaire âgé de cinquante dix ans demeurant à Paris, et de Claude Almoradin, journalier âgé de quarante ans demeurant à Paris, frère de l'epoux Louis Auguste majeur qui ont signé avec l'epoux, le père de l'epoux et la mère de l'epouse après que l'epoux a déclaré ne le savoir de ce que lecture faite. J. Louis Ferrière

Ferrière
L. P. S. N. Chenu
Fabre P. Millet

N^o 62
vieu de Marie
Françoise Henriette
Almoradin v.
ferrière

L'an mil huit cent quarante deux, le dimanche treize
février, à neuf heures du matin
Devant nous Jean Pierre Gaultier, maire et officier de l'état
civil de la commune de St. Loupigne, font comparus: Pierre Dubreuil,
garde champêtre de cette commune, y demeurant, âgé de quarante
neuf ans, ami de la défunte, et Martial Fleury ferruguis et ténor
en toile âgé de quarant-neuf an demeurant aussi à St. Loupigne
lesquels nous ont déclaré que Marie Françoise Henriette
Almoradin, journalière, âgée de soixante six ans, née à St. Loupigne le
vingt huit septembre mil sept cent soixante quinze, veuve de



Jean Louis ferrière, cordonnier, fille de la défunte ^{de ferrière} Pierre Almoradin
communiormaire et de Geneviève Jare, son épouse, était de la
hier à dix heures du soir au domicile de M^r. Michel Hippolyte
Robert, cultivateur demeurant à St. Loupigne.

Sur cette déclaration nous sur laquelle nous sommes transportés
au domicile sus indiqué où nous avons vu et reconnu le cadavre de
la défunte, et nous étant ensuite rendus à l'ancienne nous avons rédigé
le présent acte que nous avons écrit sur le seul registre à ce
destiné et que les comparants ont signé avec nous après lecture
et collation.

Dubreuil fleury

Gauthier



13. **ALMORADIN Claude Honoré**, Génération II

Fils de **ALMORADIN Pierre - 1 -**, et de **FABRE Marie Geneviève**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 45 ans et 35 ans.

Né le lundi 16 décembre 1776 à Bû (28).

Professions : Commissionnaire de sous-préfecture, Journalier, Jardinier

Marié le mardi 24 janvier 1809 à Cherisy (28) à l'âge de 32 ans, avec **BIGOT Geneviève Claire**

Née le jeudi 12 août 1784 à Cherisy (28)

Décédée le vendredi 4 octobre 1822 à Anet (28) à l'âge de 38 ans.

Professions : Journalière

6 enfants sont nés de cette union :

- o **ALMORADIN Marie Geneviève - 25 -**
- o **ALMORADIN Anonyme - 26 -**
- o **ALMORADIN Anonyme - 27 -**
- o **ALMORADIN Agathe Eugénie - 28 -**
- o **ALMORADIN Anonyme - 29 -**
- o **ALMORADIN Etienne Simon - 30 -**

L'an mil sept cent soixante et seize le seize Decembre
je vicairé Souffigné ay baptisé deux fils nés aujourd'hui
a trois heures de nuit du mariage de Pierre
Almondin ancien piqueur de Monsieur le Prince
Doubre et de Marie Anne Savre leur mere et mere
de cette paroisse le premier né a été nommé Claude
par Claude le fevre parrain assisté pour Marraine
de Marie Elizabeth Angibault, le second a été nommé
Jean valentin par Jean de la Haye parrain assisté
pour Marraine de Marie Françoise Savard qui ont
tous signé avec moi: Jean de la Haye Claude le fevre
Marie Françoise Savard
Marie Elizabeth Angibault. Blanchetière.

Mariage de
Claude
calmoradin
et de Genevieve
Claire Bigot

Du vingt quatrième jour de juillet, au huit huit heures
à dix heures du matin et pour devant nous Maire
et officier public de l'état civil sousigné: _____

acte de Mariage de Claude calmoradin domicilié à
Côté Département d'Iure et Voix, commissaire pour la
sous-préfecture pour le canton d'Anet, fils majeur âgé
de trente deux ans, du mariage de défunt Pierre
calmoradin et de Marie Genevieve Falga.

et de Genevieve Claire Bigot domiciliée à Anet, fille
majeure âgée de vingt quatre ans, du mariage de
défunt Pierre Bigot et de défunte Marie Françoise Marquet

les actes préliminaires sont 1.° Extraits des publications de
Mariages faites dans la commune de Côté les dimanches

1200 et quinze paullier mil huit cent et affiché
au tableau ordinaire pendant le temps prescrit par la loi
et mêmes publications faites dans la commune de Jérisy
les mêmes jours mois et an, également affiché au tableau
ordinaire pendant tout le temps exigé par la loi pour
opposition, ainsi que nous l'attestons de notre part et que
l'acte le Maire de lui fait par son certificat la date du
du dix neuf paullier mil huit cent et neuf.

2^o Est l'extract de naissance de Claude Almoradin né dans la
dite commune de lui le sixième décembre mil sept cent
soixante et six.

3^o Est l'extract de naissance de Geneviève Claire Bigot, née
dans la commune de Jérisy, le treizième août mil sept cent
quatre vingt quatre.

De toutes les quelles pièces rapportées les formes et qui sont
restés annexés à un de nos registres, ainsi que du chapitre
six, titre cinq du code civil, nous alors fait lecture aux
parties faisant le lecture de la loi.

et après que Marie Geneviève femme Mère de Claude
Almoradin épouse, se présente et que les plus proches
parents de Geneviève Claire Bigot épouse, se présentent
ont fait connaître explicitement qu'ils donnaient leur
approbation au présent mariage, et que les époux ont
déclaré prendre le mariage lui Geneviève Claire
Bigot et Claude, Claude Almoradin, nous officier
sus dit, nous alors prononcé au nom de la loi,
que Claude Almoradin et Geneviève Claire Bigot
sont unis en mariage.



le tout en présence de ^K de Thomas godleski — *[Signature]*
Domicilié à son profession de journalier beaufrere de
l'epoux age de trente six ans.
2^o de Jean busford Marchand fabotier domicilié à eserisy
age de trente neuf ans et ami de l'epoux.
3^o Francois bigot garde moulin domicilié à eserisy age
de ~~vingt~~ sept ans et frere de l'epouse.
4^o de baptiste coutet vigneron domicilié à eserisy age
de quarante deux ans cousin germain de l'epouse.
Temoins majeurs qui ont signe apres lecture faite
excepte l'epoux ^{dominor} godleski francois bigot.
jean baptiste coutet, qui ont declare ne faire signer de
ce requirant ^{opposant le comte de homer en susdite} Geneveuve v a l'ordonneur hussard
Mardi



14. **ALMORADIN Jean Valentin**, Génération II

Fils de **ALMORADIN Pierre - 1 -**, et de **FABRE Marie Geneviève**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 45 ans et 35 ans.

Né le lundi 16 décembre 1776 à Bû (28)

Décédé le mardi 25 mars 1777 à Bû (28) à l'âge de 3 mois

L'an mil sept cent soixante et seize le seize Decembre
je vicairie Souffigné ay baptisé deux fils nés aujourd'hui
a trois heures de nuit du mariage de Pierre
Almondin ancien piqueur de Montfoucaux le Prince
Doubre et de Marie Anne Savre leur mere et mere
de cette paroisse le premier né a été nommé Claude
par Claude le fevre parrain assisté pour Marraine
de Marie Elizabeth Angibault, le second a été nommé
Jean valentin par Jean de la Haye parrain assisté
pour Marraine de Marie Françoise Savard qui ont
tous signé avec moi: Jean de la Haye Claude le fevre
Marie Françoise Savard
Marie Elizabeth Angibault. Blanchetière.

Le au mil sept cent soixante et dix sept le
vingt deux Mars je vicair Joubert ay in Rame' au Cimetiere
de cette Eglise avec les prieres et Cerimonies presistes le Corps
de Jean Valentin fils de Pierre et de Marie ancien Garde
de Marie Gardeant de la Bra de sa mere de cette
paroisse, decede' ay enterré avec l'union trois mois en
presence de la dite mere de Jean Maillier qui ont
signé avec moi. Le page Benoit ouvrier
de la paroisse



15. **ALMORADIN Pierre Toussaint**, Génération II

Fils de **ALMORADIN Pierre - 1 -**, et de **FABRE Marie Geneviève**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 47 ans et 37 ans.

Né le jeudi 29 octobre 1778 à Bû (28).

Professions : Journalier

Jean Curie
Le Vinteste octobre mil sept cent quatre et dix huit a été par
vicarie de cette paroisse soussigné Baptiste Pierre Jourdain ne
de la ville du legitime Mariage de Pierre Almoradin
ancien piqueur et paroissien de M^{rs}. de la Courbe
et de Marie Genevieve Fabre ses père et mere de ce lieu
ont été parrain Pierre Argibaud Laboucaise et
Marie Marguerite Maclatault fille de Nicolas Maclatault
Laboucaise et de Marie Marguerite Nache de la paroisse
de la ville soussignée. Inquitours de Marie Marguerite
maulsaun
Le Trente et six



16. **ALMORADIN Marie Joseph**, Génération II

Fille de **ALMORADIN Pierre - 1 -**, et de **FABRE Marie Geneviève**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 49 ans et 39 ans.

Née le lundi 25 septembre 1780 à Bû (28)

Cardiff, Brellus

Le vingt six septembre mil sept cent Quatre vingt et six par
mon vicair de cette paroisse sou signé baptisee marie Joseph
nae de deuille du legitime Mariage de pierre Abnoradin
pensionnaire de M^{rs} de Comte d'Ed et de marie
genevieve Fabre épouse et mere de cedieu. Ont été
parrain et marraine Jean Girard Joseph Desormeaux valet
de pied de M^{rs} de Comte de Perthuis et marie Anne
Nouette sou signés: Desormeaux Lemaitre
Le curé de la paroisse

1710
Le dix sept octobre mil sept cent Quatre vingt deux de
Monsieur Joseph fils de Pierre Almoradin Honorable de
Monsieur de Longue. J'ay et Marie Genevieve Sabine de
L'Age de deux ans et demy a été par moi vicaria
de cette paroisse de Saint Jean au Amont de cette
Eglise avec les ceremonies et respectes comme de coutume
Monsieur J. Marie Genevieve Sabine
L'abbé de

17. **ALMORADIN Thérèse Antoinette**, Génération II

Fille de **ALMORADIN Pierre** - 1 -, et de **FABRE Marie Geneviève**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 51 ans et 41 ans.

Née le mardi 31 décembre 1782 à Bû (28)

Décédée le vendredi 17 floréal AN X à Bû (28) à l'âge de 19 ans

Da Dix huitième jour du mois de floral
l'an dix de la République française.

ACTE DE DÉCÈS de Thérèse Antoinette Almoradin

décédée le jour d'hier à ouze heures du matin
profession de _____ âgée de Dix neuf
ans, née à Bu département de lure et Soir
demeurant à Bu

filles de Pierre Almoradin Negre
& de Maria Guenivere Fabre

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Pierre Almoradin

demeurant à Bu profession de bourgeois
qui a dit être Peru de la défunte, & par le
Citoyen Jacques Almoradin

demeurant à Bu profession de garde champêtre
qui a dit être peru de la défunte, & ont signé.
Pierre Almoradin J Almoradin

Constaté par moi Etienne Claye Maire
de Bu faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil, soussigné.

Claye



18. **ALMORADIN Marie Angélique**, Génération II

Fille de **ALMORADIN Pierre** - 1 -, et de **FABRE Marie Geneviève**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 53 ans et 43 ans.

Née le lundi 23 août 1784 à Bû (28)

Décédée le mardi 12 fructidor AN XI à Bû (28) à l'âge de 19 ans.

Professions : Pensionnaire

Le Lundi vingt trois d'asut mil sept cent quatre vingt quatre
a été par moy prestre vicaire susigné baptisé une fille née
ce jourd'hui dans le legitime mariage de pierre almoradin piqueur
de son atlésepe Benifime Mgr le prince Douber et de marie
genevieve fabre ses pere et mere de cette paroisse laquelle a
été nommée marie angelique par marie anne vassaux et jean
Wider Boeton prairin et maraine qui ont signé avec moy
au presant. Jean Boeton vassaux. Jamet. v. à.

Du *Deuxième* jour du mois de *Septembre*
l'an XI de la République française.

ACTE DE DÉCÈS de *Mme Augustine Almoradin*
décédée le jour d'hui

à *Dix heures du matin* profession de *Remiseuse*
âgée de *Dix Neuf* ans, née à *du*
département de *l'our et Loir* demeurant à *du*

filles de *Pierre Almoradin*
et de *Mme Genevieve Fabre*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Pierre Almoradin*

demeurant à *du* profession de *Remiseuse*
qui a dit être *son* de la défunte, et par le
Citoyen *Jacques Almoradin*

demeurant à *du* profession de *Garde Champêtre*
qui a dit être *son* de la défunte, et ont signé.

Almoradin

Almoradin

Constaté par moi *Nicolas Claye* Maire
de *du* faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.

Claye



19. **ALMORADIN Jacques Augustin**, Génération III

Fils de **ALMORADIN Jacques** - 4 -, et de **MIDI Elisabeth**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 33 ans et 25 ans.

Né le mercredi 22 nivôse AN V à Bû (28)

Décédé le lundi 24 janvier 1881 à Clévilliers (28), Bouard à l'âge de 84 ans.

Professions : Meunier, Journalier

Uni avec **DEMAILLE Françoise**

Née le dimanche 11 thermidor AN VI à Digny (28)

Décédée le vendredi 25 mars 1870 à Clévilliers (28), Bouard à l'âge de 71 ans.

Professions : Journalière

3 enfants sont nés de cette union :

o **ALMORADIN Augustin Magloire** - 31 -

o **ALMORADIN Rose Providence Célestine** - 32 -

o **ALMORADIN François Léon** - 33 -

Aujourd'hui vingt deux novembre de l'année de la République

Deux heures après midi par devant moi michel
lorcier agent municipal de la commune de
Et comparu Jacques Almoradin deffendeur de la
partie de presant de cette commune de la, lequel
assisté de Augustin Jean Charles François Chesnel
Employé à l'administration municipale des cantons
agés de vingt au ans & de Gervaise Adelaïde
Almoradin domestique agés de vingt six ans tous
deux domiciliés de cette commune, lequel a
Déclaré à moi michel lorcier que Elizabeth
midy son épouse la légitime mariée, est, le jour d'hui
six heures du soatiu, le sou dit domicile, situs audit
lieu, accouchée d'un enfant mâle qu'il m'a
présenté & au quel il a donné le prénom de
Jacques Augustin, d'après cette déclaration que
Augustin Jean Charles François Chesnel & Gervaise
Adelaïde Almoradin n'ont certifié conformes à
la vérité & la représentation que m'a été faite de
l'enfant d'un nom qui s'écrit le présent acte
que Jacques Almoradin père de l'enfant & Augustin
Jean Charles François Chesnel pour de l'enfant
d'un des témoins ont signé avec moi, & autres
témoins ayant déclaré ne savoir signer. fait à
le jour, mois & au li dessus d'y quatre mots
Noyer sur

Almoradin

Chesnel
Lorcier

1881.

N^o 1^{er}

Décès
de
Almoradin
Jacques - Augustin

24 Janvier

L'An mil huit cent quatre-vingt-
un le lundi vingt quatre Janvier à midi,
Par devant Nous Vauglin Louis Arsené,
Maire et Officier de l'Etat civil de la
commune de Clévilliers-le-Moutier,
canton de Chartres-Nord, arrondissement
de Chartres, département d'Eure-et-Loir,
ont comparu: Almoradin Augustin Magloire,
âgé de cinquante quatre ans, berger,
domicilié au hameau de Bouard, en
cette commune fils du défunt et
Genev. Clovis Philbert, âgé de trente trois

ans, Instituteur, domicilié au bourg de
cette commune, lesquels nous ont
déclaré que ce jour'hui à six heures
du matin Almoradin Jacques Augustin,
âgé de quatre vingt quatre ans, journalier,
né en la commune de Bû (Eure-et-Loir) le
sept Janvier mil sept cent quatre-vingt six
sept; veuf de Demaille Françoise, fille
Almoradin Jacques et de Noidi Elisabeth, Est
décédé en son domicile, sis au hameau
de Bouard, en cette commune. Après nous
être assuré du décès, conformément à la loi
nous avons dressé le présent acte que le
second déclarant seul a signé avec
Nous le sieur Almoradin Augustin Magloire
ayant déclaré ne le savoir

Genev. Philbert
J. Vauglin



20. **ALMORADIN Pierre Toussaint**, Génération III

Fils de **ALMORADIN Jacques** - 4 -, et de **MIDI Elisabeth**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 35 ans et 27 ans.

Né le vendredi 19 prairial AN VII à Bû (28)

Décédé le dimanche 8 frimaire AN X à Bû (28) à l'âge de 30 mois

Aujourd'hui dimanche 17 prairial an 5 de la République
 à huit heures du matin pardevant moi Jacques Guiller
 Confais agent municipal de la commune de Bu est
 comparu Jacques Almoradin garde champêtre
 domicilié en cette commune de Bu lequel assiste de
 Coissaint Almoradin pourvu de son acte de naissance au
 domicile en cette commune de Bu adolphe L'Esprit âgé de
 vingt ans au domicile à Bourdeau Département de
 Seine et Oise chez le Citoyen Joseph Satissier, adolphe à
 moi Jacques Guillaume Confais que Elizabeth Miedy son
 épouse l'adultère mariage les accouchés hier onze heures du
 soir au domicile d'un enfant mâle qui n'a présenté de
 auquel il adonné le prénom de Pierre Coissaint
 D'après cette déclaration que Pierre Coissaint Almoradin et
 adolphe L'Esprit m'ont certifié conforme à l'acte de la répresen-
 tation qui n'a été faite de l'enfant de nommée par le rédige l'Esprit
 acte que Jacques Almoradin pour l'enfant a signé avec moi le dix
 Génovier au point de l'acte au dit lieu. fait à Bu le 17 prairial an 5
 Ci-dessus. Almoradin

J. L. Confais



11^e

Septième jour du mois de *frimaire*
de l'an dix de la République française.

ACTE DE DÉCÈS de *Pierre Loussault*
almoradin

décédé le *jour d'aujourd'hui* à *six heures* du matin
profession de *_____* âgé de *deux*
ans, né à *Bu* département d'*eure et loir*
demeurant à *u del Bu*

fil de *Jacques almoradin*
& de *Elisabeths midy*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Jacques*
almoradin
demeurant à *Bu* profession de *garde champêtre*
petre qui a dit être *pere* du défunt, & par le
Citoyen *Pierre almoradin*

demeurant à *Bu* profession de *rentier*
qui a dit être *ayeul* du défunt, & ont signé.

J. almoradin *Admosadin*

Constaté par moi *Etienne Claye* Maire
de *Bu* faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil, soussigné.

Claye



21. **ALMORADIN Elisabeth Désirée**, Génération III

Fille de **ALMORADIN Jacques - 4 -**, et de **MIDI Elisabeth**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 39 ans et 30 ans.

Née le vendredi 3 nivôse AN XI à Bû (28)

Décédée le samedi 11 avril 1885 à Houdan (78) à l'âge de 82 ans

Mariée le lundi 3 septembre 1832 à Houdan (78) à l'âge de 29 ans, avec **DESORGES Jean Pierre**

Né le mardi 13 vendémiaire AN V au Mesnil-Simon (28)

Décédé le dimanche 17 juillet 1870 à Houdan (78) à l'âge de 73 ans.

Professions : Journalier

4 enfants sont nés de cette union :

o **DESORGES Marie Florence**

Née le mercredi 14 août 1833 à Houdan (78).

o **DESORGES Jacques - 34 -**

o **DESORGES Eugène**

Né le samedi 6 mai 1837 à Houdan (78).

o **DESORGES Léon Louis**

Né le dimanche 25 août 1839 à Houdan (78).

Da Troisième jour du mois de Nivose
de l'an onze de la République française.

ACTE de naissance de Elizabeth Désirée

né le dit jour _____ à neuf heures
du matin. fille de Jacques Anoradin ^{gardien Champêtre}
et de Elizabeth nidy ^{son épouse en légitime mariage} demeurant
en cette commune

le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin

premier témoin Louis Gregoire Piffon ^{historien} âgé de
vingt quatre ans demeurant à Bu

second témoin Marie Catherine Periot âgé de vingt-trois
ans demeurant à Bu département de l'Essonne et vice

sur la réquisition à nous faite par ledit Jacques Anoradin
Père de l'enfant

et ont signé.

J. Anoradin Louis Gregoire Piffon
Marie Catherine Periot

Constaté suivant la loi par moi Etienne Claye

Maire de la commune de Bu
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Claye

N^o 9.
3 Septembre
Mariage
de
Jean Pierre
Desorger.
Et
Margarete Desjardis
Almoraudin.

Le Troisième jour de Septembre

Après huit heures passées, les deux Parties se sont
Acte de mariage en l'Église de Saint Pierre
Desorger, journalier, né le 12 Mars 1740, au
Commune de Mont Saint-Amand, Département de l'Orne, fils
Jean Pierre Desorger, demeurant à Mont Saint-Amand, Département de l'Orne,
Époux, fils légitime et majeur, de Louis Desorger, journalier,
de l'Église de Mont Saint-Amand, Département de l'Orne, et de
Margarete Desjardis, née le 12 Mars 1740, au
Commune de Mont Saint-Amand, Département de l'Orne, fille
de Jean Desjardis, journalier, et de Marie Desjardis, journalière,
de l'Église de Mont Saint-Amand, Département de l'Orne.

Et de demoiselle Elisabeth Desjardis Almoraudin
fille de Jean Desjardis, journalier, et de Marie Desjardis, journalière,
de l'Église de Mont Saint-Amand, Département de l'Orne, âgée de
deux ans et demi, demeurant à Mont Saint-Amand, Département de l'Orne, fille
légitime et majeure de Jean Desjardis, journalier, et de Marie Desjardis,
journalière, de l'Église de Mont Saint-Amand, Département de l'Orne.

Les deux Parties (Jean Pierre Desorger) et (Elisabeth Almoraudin)
de la Ville de Mont Saint-Amand, Département de l'Orne, faisant par le présent
les fonctions d'officiers de l'État Civil, de la Ville de Mont Saint-Amand, Département de l'Orne,
des Époux, le mariage de l'un et de l'autre, et de la
Principale Épouse de l'époux, les actes de publication
de mariage, suite de l'acte de mariage, après l'acte de mariage
de la Ville de Mont Saint-Amand, Département de l'Orne, les
sans opposition, et après avoir reçu le consentement
de Louis Desorger, et de Marie Desjardis, journalière, de l'Église de
Mont Saint-Amand, Département de l'Orne, et de Jean Desjardis,
journalier, de l'Église de Mont Saint-Amand, Département de l'Orne.

Le mariage de l'un et de l'autre, et de la
Principale Épouse de l'époux, les actes de publication
de mariage, suite de l'acte de mariage, après l'acte de mariage
de la Ville de Mont Saint-Amand, Département de l'Orne, les
sans opposition, et après avoir reçu le consentement
de Louis Desorger, et de Marie Desjardis, journalière, de l'Église de
Mont Saint-Amand, Département de l'Orne, et de Jean Desjardis,
journalier, de l'Église de Mont Saint-Amand, Département de l'Orne.

Et après avoir lu le contrat de mariage et les articles
de mariage, qui ont été lus par les Parties, et par les
Almoraudin, et de demoiselle Elisabeth Desjardis Almoraudin
épouse de Jean Pierre Desorger, le mariage de l'un et de l'autre,
et de la Principale Épouse de l'époux, les actes de publication
de mariage, suite de l'acte de mariage, après l'acte de mariage
de la Ville de Mont Saint-Amand, Département de l'Orne, les
sans opposition, et après avoir reçu le consentement
de Louis Desorger, et de Marie Desjardis, journalière, de l'Église de
Mont Saint-Amand, Département de l'Orne, et de Jean Desjardis,
journalier, de l'Église de Mont Saint-Amand, Département de l'Orne.



8.^e
Abonnement, sont ainsi les noms.
Les Lemvins ont été récemment le Sieur Jérôme
Juvra Cudot, ambroise, âgé de quarante deux ans, Philibert
Pissacot, journalier, âgé de quarante sept ans, Jacques
Sompert, journalier, âgé de trente deux ans, Antoine Perrin,
démourant au dit Houdeau, Et Louis Pesson, Cultivateur, âgé
de cinquante quatre ans, demourant à Ce, Département de
Cochin, tous quatre mariés et Espos.

De tout ce que dessus, scit et célèbre l'Assemblée
En notre maison commune, le Président de la dite ville Par
Nous adjoint au Maire susdit et sousigné, qui avons signé
avec les trois premiers Lemvins, après lecture faite, à l'égard
des Espos, des titres mis des espos, et des lieux longue et,
il ont été taxés de la sorte.

Lod et Louis Pesson
passager. Marie et adjt

N^o 90.
11 Avril



Devis de
Almoradin
Elisabeth Desirée
N^o Desorges

Le 11 Avril huit Cent quatre vingt cinq, le 11
onze Avril à cinq heures du soir, devant
notre Docteur M^r Genet Maire et officier
de l'état Civil de la Ville de Flouedan
sont comparus: Messieurs Martin Louis Victor
propriétaire âgé de soixante un ans et Delavel
Joseph Victor, aussi propriétaire âgé de
Cinquante quatre ans, tous deux domiciliés à
Flouedan, lesquels nous ont déclaré que
Almoradin Elisabeth Desirée, sans profession
âgée de quatre vingt deux ans, domiciliée
à Flouedan, née à T^{ou} (Lure et Loir) fille de
Almoradin Jacques et de M^lle Elisabeth
devisée Verbe de Desorges (de son Pierre),
est décédée aujourd'hui à sept heures du
matin à Philippie de cette ville, après nous être
assuré du décès nous avons dressé le présent
acte que les déclarants ont signé avec nous
en telle sorte.

Delavel M^r Victor
Joseph Victor



22. **ALMORADIN Marguerite Appoline**, Génération III

Fille de **ALMORADIN Jacques - 4 -**, et de **DUBREUIL Marguerite Flore**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 51 ans et 32 ans.

Née le dimanche 26 mars 1815 à Senonches (28), La Maladrerie.

Professions : Domestique, Journalière

Mariée le mardi 29 mai 1838 à Houdan (78) à l'âge de 23 ans, avec **GAUTIER Thimotée Auguste Désiré**

Né le mardi 16 décembre 1817 à Houdan (78)

Décédé le jeudi 18 décembre 1862 à Houdan (78) à l'âge de 45 ans.

Professions : Journalier

1 enfant est né de cette union :

o **GAUTIER Victoire**

Née le dimanche 28 avril 1839 à Houdan (78).

Mariée le jeudi 8 mars 1866 à Houdan (78) à l'âge de 50 ans, avec **CLAYE Jacques Charles Antoine**

Né le mardi 11 juin 1811 à Champagne (28)

Décédé le samedi 16 janvier 1892 à Gambais (78), Montmusset à l'âge de 80 ans.

Professions : Journalier, Cultivateur

Du vingt huitième jour du Mois de Mars l'an Mil huit
Cent cinquante à neuf heures du Matin

Acte de Naissance de Marguerite Appoline de Sexe
Femelle, fille naturelle de Marguerite Marie Store
Dubreuil demeurante à la Maladrerie Commune de Senonches,
majeure non mariée, née le vingt-sept de ce Mois à une
heure du matin, au domicile de Jacques Almoradin garde
Forestier demurant au dit Village de la Maladrerie même
Commune de Senonches

fut la déclaration faite par Marie Anne Sehanne
de Senonches épouse de Jacques hejere Sage Femme demeurante
à Senonches et par le dit Jacques Almoradin homme Neuf
d'Elisabeth Meis, lequel a déclaré que l'enfant est né de
la Cohabitation avec la dite Marguerite Marie Store
Dubreuil et qu'il le reconnaît pour sa fille, en présence de
Louis Mousseau Cultivateur et de Charles Brie Bertol
Chapelier témoins majeurs domiciliés à Senonches qui
ont signé avec les déclarants le présent acte tutum Suite

Almoradin Mousseau Bertol
de Senonches & Lepine

Constaté par Nous adjoint faisant les fonctions d'officier de
l'état Civil soussigné

Lepine

N: 7

29 Mai

Mariage

Entre

Thimotee Auguste
Gautier

&

Marquise Appoline
Almoradix

Du Vingt Neuf Mai

Mil huit cent trente huit, Trois heures de l'après midi.

acte de mariage de Thimotee Auguste Pivier

Gautier, Journalier, age de vingt ans, né à Rouen le 27

Sept Veuve Mil huit cent Vingt sept, fils Minime de Thimotee

Gautier, Journalier & de Catherine Gabuille Pivier, avec les

quels il demeure à Rouen. D'au pres

& demoiselle Marquise Appoline Almoradix,

demourant, age de vingt trois ans, née à Serres, Département

de l'Yonne, le vingt six Mars mil huit cent vingt sept, demourant

à Maudette, Département de Seine Seine, fille naturelle Evariste &

Majeure de Jacques Almoradix, Garde Champêtre & de Marguerite

Marie Flore Dubreuil, actuellement Marie demourant ensemble

à Rouen, Département de Seine & Seine D'autres parts

Nous Bernardin Bouvet, Maire de la Ville de Rouen,

remplissant la fonction de Maire de la Ville de Rouen, Vu les actes de

Naissance de l'époux, les actes de publication du présent mariage

faits tant en l'Acte Matrimonial que en l'Acte de l'Église le Dimanche Vingt &

Vingt neuf Mai présent mois, dans l'Église, & après avoir eue le

consentement verbal de Thimotee Gautier & de Catherine
Gabuille Pivier, père & mère de l'époux; De Jacques
Almoradix & de Marguerite Marie Flore Dubreuil, père

et d'acte de l'épouse de l'époux, avons donné lecture
aux parties comparantes, assistées de quatre témoins à sçavoir
Nomme Desjardins des enlevés, et de son a beau chat et
aux formalités du mariage, toutes les dits pûm en bon
forme, valent légalité, et signés & parafés au d'ice
de la loi, tant par nous que par les parties qui les ont
produits pour être déposés au greffe de tout acte, au
qu du chapitre d'iceux de l'acte du mariage sur les
Noms & le devoirs de l'époux.

Et avons vu la dictation du d'iceux Chimolai au
d'iceux fautes, qui le prend pour épouse de la Marguerite
appelée Almoradin, et de la d'iceux Marguerite appelle
Almoradin qu'elle prend pour époux le d'iceux Chimolai au
d'iceux fautes, En conséquence nous avons dicté au
de la loi que le d'iceux Chimolai au d'iceux fautes &
de la d'iceux Marguerite appelle Almoradin. sont
unis en mariage.

Les témoins ont été le sieur Pierre Bivet
habitant, âgé de cinquante cinq ans, demeurant au
Lieu Commun de Chambray, Département de la Seine & Oise, le
de l'époux, Auguste Auguste Deschamps, Soutange âgé
vingt six ans, demeurant à Soudon, le sieur Jean Desjardins
de l'époux, Jean Desjardins, Soudon, âgé de quarante deux ans
d'iceux de Soudon, le sieur de l'époux & de son
quarante six ans, demeurant à Soudon, le sieur de l'époux
& de son épouse.

Et de tout ce qui a été fait & le lire publiquement au
mais en commune & pris ont été & de l'époux par nous
de l'époux qui avons signé avec l'époux de l'époux
les sieurs Deschamps & Desjardins témoins, quand avec l'époux
les père & mère de l'époux, la mère de l'époux & la
de l'époux & de son épouse, ils ont dicté au le sieur
de l'époux, le d'iceux fautes & Almoradin

Desjardins
L'acte

N^o 1

Mariage de
Claye Jacques Charles
Antoine et de
Almoradin Marguerite
Eppoline

Le huit Mars mil huit cent soixante six,
vingt heures du soir, acte de mariage du sieur
Claye Jacques Charles Antoine, cultivateur, son
Gambais (S^{ur} et Ois) âgé de cinquante quatre
ans, né à Champagne (S^{ur} et Loir) le onze juin mil
huit cent onze, fils légitime et majeur de Claye
Jacques Honoré né à Nouvres (S^{ur} et Loir) le
doux décembre mil huit cent soixante cinq et de
Noblet Marie Jeanne, décédée aussi à Nouvres
le seize septembre mil huit cent soixante trois,
veuf de Berquin Marie Thérèse, décédée au dit
Gambais le huit Octobre mil huit cent soixante
cinq, d'une part, Et de demoiselle Almoradin
Marguerite Eppoline journalière, domiciliée à

Boudan, âgé de cinquante ans né à St. Rombert
(Sarre et Land) le vingt six mars mil huit cent quatre
vingt un, veuve, naturelle reconnue de l'émigration
jacques, décédé à Bœl (Sarre et Land) le dix huit
sept mil huit cent quarante cinq et de Bubu
Marguerite Marie flore, née à Boudan le
dix octobre mil huit cent cinquante quatre
de Gantier Chimotus Auguste, décédé, décédé
Boudan le dix huit décembre mil huit cent soixante
deux, d'autre part. Nous Blanche
Julis, maire de la ville de Boudan, officier de l'état
civil, en les actes de naissance des époux, leurs
de dix et dix pères et mères des époux, qui nous
ont déclaré ignorer la date et le lieu de décès de
leurs aïeux, les actes des décès du premier mari
de l'épouse et de la première femme de l'époux
les actes des publications du présent mariage
faites en cette mairie les dimanches vingt cinq
février et quatre Mars présents au lieu ainsi qu'il
est certifié de Monsieur le Maire de Gambourg
qui atteste que des publications pour le dit mariage
ont eu lieu en sa Mairie aux mêmes dates sans
opposition, après avoir reçu la déclaration de
l'époux qu'il a été fait un contrat de mariage
lequel a été passé devant maître Léon Guenon
notaire à Boudan le six Mars courant, de fébr
la déclaration de l'épouse que ses prénoms sont
Marguerite Apolline et non Marie Apolline
comme on l'a écrit dans les actes des publications
du présent mariage faites en la Mairie de Gam
bourg de la même que les prénoms de sa mère
sont Marguerite Marie flore et non Marguerite
flore comme on l'a écrit dans l'acte de décès
de son père, avons donné lecture aux parties et
parant les assistés des quatre témoins ci après
nommés des pièces sus énoncées relatives à l'état
et aux formalités du mariage, l'acte des



24

pièces en bonne forme d'armes & legalisées signées et paraphes au desir de la loi pour être déposés au greffe du tribunal ainsi qu'il est au chapitre sixième du titre du mariage sur les droits et devoirs respectifs des époux. Et avons reçu la déclaration de Monsieur Clays Jacques Charles Antoine qui est présent pour épouse demoiselle Elmoradin Marguerite Appoline et de demoiselle Elmoradin Marguerite Appoline qu'elle prend pour épouse le sieur Clays Jacques Charles Antoine, en conséquence nous avons écrits au nom de la loi que Clays Jacques Charles Antoine et Elmoradin Marguerite Appoline sont unis par le mariage. Les témoins ont été Messieurs Haque père Guillaume marchand de veaux, domicilié à Maudslott (Sens et Oin) âgé de soixante huit ans, Pierre et Jean Etienne cultivateur domicilié à Gambais âgé de quarante deux ans, Pierre Joseph cultivateur, âgé de cinquante neuf ans et Dupont Jacques, teneur, âgé de quarante huit ans ces deux derniers domiciliés à Bouran et tous quatre amis des époux. Et de tout ce qui dessus fait et célébré publiquement en notre maison commune le présent acte a été dressé par nous Maire ouï et qui avons signé avec les témoins, les époux ayant déclaré en savoir signer. Lecture faite.

Prouet
Haque
Dupont Jacques
Maire



23. **ALMORADIN Jacques Marin Athanase**, Génération III

Fils de **ALMORADIN Jacques - 4 -**, et de **DUBREUIL Marguerite Flore**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 54 ans et 35 ans.

Né le vendredi 1er mai 1818 à La Ville-Aux-Nonains (28)

Décédé le mardi 22 septembre 1829 à Rouvres (28) à l'âge de 11 ans

Naissance de
Jacques morin athanase
enfant naturel -

Du premier mai mil huit cent dix huit à onze heures du soir
acte de naissance de Jacques morin athanase de sexe masculin
fils naturel de Marguerite flore dubreuil domestique demeurant en cette
Commune Majoré nom morin Né ce jourd'hui onze heures du soir au domicile
de Jacques almoradin garde demeurant en cette Commune, sur la
Déclaration faite par le dit Jacques almoradin homme seul lequel a
déclaré que l'enfant est né de sa cohabitation avec la dite Marguerite
flore dubreuil et qu'il le reconnaît pour son fils; en présence de nicolas
Dupré cultivateur et par Jacques Louis St. ovide journalier tous deux
Majorés demeurant en cette Commune témoins qui ont signé avec le
Déclarant le présent acte a pris lecture faite

al moradin Bourdon D.M. 28

constaté par nous maire et officier de l'état civil soussigné
qu'il caille
mairie

N^o 31^r
Décès
De Jacques
althanalle
almoradin

Le Vingt Deux Septembre Mil huit
Cent Vingt Neuf à sept heures du soir
acte Decès De Jacques althanalle
almoradin, âgé de onze ans et huit mois né à
la Ville aux Nonnains Acuni a senone par les premiers mai mil
huit Cent Dix huit, fils De Jacques almoradin, et De
Marguerite Flore Dubreuil, Décédé Ce jour d'uy à six heures
du soir au domicile dudit Jacques almoradin à Courcelle
sur la déclaration faite par ledit almoradin
journalier demurant à Courcelle âgé de soixante
dix ans et De Louis Etienne Boiseau arpenteur demurant
audit Courcelle, âgé de quarante six ans témoin majeur
qui ont signé le présent acte après lecture faite
almoradin Boiseau
Constaté par nous Maire et officier Des Etat civil soussigné
Deluise



24. **ALMORADIN Marguerite Rosalie**, Génération III

Fille de **ALMORADIN Jacques** - 4 -, et de **DUBREUIL Marguerite Flore**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 60 ans et 41 ans.

Née le vendredi 10 décembre 1824 à Bû (28), Les Roberts

Décédée le vendredi 7 janvier 1870 à Houdan (78) à l'âge de 45 ans.

Professions : Journalière, Couturière

1 enfant est né de père non dénommé :

- o **ALMORADIN Marie** - 38 -

Mariée le samedi 5 mai 1849 à Houdan (78) à l'âge de 24 ans, avec **MOULIN Pierre**

Né le mardi 9 janvier 1827 à Houdan (78)

Décédé le mardi 24 avril 1855 à Houdan (78) à l'âge de 28 ans.

Professions : Journalier

3 enfants sont nés de cette union :

- o **MOULIN Jacques** - 35 -

- o **MOULIN Louis** - 36 -

- o **MOULIN Rosalie** - 37 -

Mariée le samedi 26 mai 1866 à Houdan (78) à l'âge de 41 ans, avec **HUAN Pierre Augustin**

Né le jeudi 3 janvier 1811 à Boutigny-Prouais (28)

Décédé le jeudi 18 novembre 1880 à Boutigny-Prouais (28) à l'âge de 69 ans.

Professions : Journalier

1 enfant est né de cette union :

- o **HUAN Augustin Romain** - 39 -

N. 42
Marguerite rosalie
Almoradin

Le samedi onze Décembre mil huit cent
vingt quatre, neuf heures du matin.
Acte de naissance de Marguerite rosalie Almoradin
d'une femme fille de Jacques Almoradin, Journalier
ancien garde forestier, natif de cette Commune

Marguerite fleur Fabreuil, son épouse
Née de Brecheux, née hier à onze heures
Du Soir au domicile des père et mère au hameau
Des Nobles Commune De Bu.

Sur la déclaration faite par ledit Almoradin
âgé de soixante ans père de l'enfant présent, en
présence de Jean Louis fauchereau mineur, parrain de l'enfant
Elisabeth Desvée Almoradin, marraine et encore en présence
de François Mabile, vigneron, âgé de quarante trois ans
et de Louis Bouchery, tailleur d'habits âgé de soixante ans,
leurs deux amis de l'enfant, témoins majeurs, lesquels
ont signé avec le déclarant & le parrain, la marraine
ayant déclaré ne le savoir de cequin, le tout d'après
lecture faite. Jean Louis fauchereau Bouchery

Mabile Almoradin

Constaté par nous maire de la Commune
De Bu faisant les fonctions d'officier de l'état civil
souligné.

Janu

N^o 3.

5 Mai.

Mariages

l'acte

de Pierre Moulin

et de

Marquise Cosalie Almoradin

Du Cinq Mai Mil

Nous Louis quarante Neuf, un héraut de Colivier.
acte de Mariage du sieur Pierre Moulin,
Journalier, âgé de Vingt deux Ans, Né à Noudan le Neuf
Janvier Mille huit cent Vingt Sept, fils légitime et Mineur
quous au Mariage de Pierre Moulin, deide et de Marie
Françoise Guilly, sa Femme, Ave la quelle il
demeure à Noudan. — d'une part.

Et de depuis au Marguerite Cosalie Almoradin,
Domestique, âgé de Vingt quatre Ans, Né à Sa, département
Saure & loir le six décembre Mille huit cent Vingt quatre,
demeurant à Noudan fils légitime et majeur de Auguste
Almoradin, deide et de Marguerite Flore Dubreuil, sa
Femme, demeurant à Saure le lieu de Sa. — d'autre part.

Nous Pierre Nicolas Belliere, Maire de la Ville de Saure
officier de l'Etat Civil. Vu les actes de Baptême des Epoux,
les actes de Naissance des deux Epoux, les actes de
publication, du present Mariage faits sans aucun Matrim.

qu'en celle de Ba le dimanche huit & quinze de Mars
sans opposition, & a pu avoir lieu le consentement verbal
de Marie Anne Genevieve Guilly, fille de L'epoux, & de
Marguerite fleve Dubreuil, mere de L'epoux, & c. present
Avec deux notaires aux parties comparantes assentes
le quatre lendemain & apres nommez, de plus Les escrivains
establis a ces fins & aux formalites du mariage, tant le
dit sieur, en bonne forme d'usage legitime, signant au
paraphe, au chef de la loi tant par nous que par les parties
que les susdits pour estre deposez au greffe du tribunal
civil par le chapitre premier du titre du mariage de
la loi & le devoir respectifs de L'epoux.

& avons eu la dictation de deux papiers Moulen qui
prend pour L'epoux le sieur de L'Almoradin
et de demoiselle Marguerite Coralie Almoradin, qui
prend pour L'epoux le sieur Pierre Moulen, le consequence
deux autres papiers au nom de la loi qui signent pour
Moulen et de demoiselle Marguerite Coralie Almoradin
sous leur mariage.

Les L'epoux ont été les sieurs Jacques Bernage, porte par
age de quarante deux ans, Joseph Isaac, sieur de Long
age de vingt deux ans, Germain Julien Guillet
le sieur, age de cinquante deux ans, et Louis Isaac
sieur de Long, age de quarante six ans, tous quatre ans
L'epoux et deux cités a Bondou.

Et de tous ce qui est fait & libere publiquement en
Maison commune le present acte a été depose par nous
sieur qui avons signé que le L'epoux le sieur de L'epoux
le quatre nommez & l'epoux de L'epoux et de Marie de L'epoux
qui ont dit en la loi de la loi de L'epoux, l'epoux

M R Almoradin
J Bernage Guillet
Louis Isaac
Joseph

26 Mai
Monsieur
Monsieur Augustin
Monsieur Marguerite
Rosalie

De vingt six Mai mil huit cent soixante
six, cinq heures du soir, acte de mariage de Monsieur

Monsieur Augustin journalier, demeurant à Bourdan, âgé
de cinquante cinq ans, né à Bourdan (sur et son
père journalier mil huit cent onze, fils légitime et majeur
de Monsieur Pierre, décédé au dit Bourdan le dix
mil huit cent cinquante deux et de Marguerite
dame Aimable, décédée aussi à Bourdan le
septembre mil huit cent cinquante quatre, veuve
de Camille Rose Elisabeth, décédée à Bourdan
le douze juillet mil huit cent cinquante
d'une part et demoiselle Amouradin Marguerite
Rosalie journalière, demeurant à Bourdan
âgée de quarante un ans née à Bte (sur et
le dix décembre mil huit cent vingt quatre, fille
légitime et majeure de Monsieur Jacques
décédé au dit Bte, le dix huit cent mil huit
cent quarante cinq et de Madame Marguerite
flore, décédée à Bourdan le vingt deux octobre
mil huit cent cinquante quatre, veuve de Monsieur
pierre, décédé aussi à Bourdan le vingt quatre
mil huit cent cinquante cinq, d'autre part. Nous
Blanche Louis jule, maire de la ville de Bourdan
chef de l'état civil, vu les actes de naissance des
les actes de décès des pères et mères des époux, que
nous ont déclaré ignorer la date et le lieu de décès
de leurs aïeux, l'acte de décès de la première
me de l'époux et de son premier mari de l'époux
les actes des publications du présent mariage fait
en cette mairie les dimanches treize et vingt deux
courant sans opposition, après avoir reçu la
Déclaration des époux qu'il n'a point été fait
de contrat de mariage, avons donné lecture aux
tous comparants assistés des quatre témoins ci après
nommés des pièces sus énoncées relatives à leur état
et aux formalités du mariage, toutes les dites pièces
en bonne forme d'authentiques, signées et para
phées au dos de la loi tant par nous qu'par les parties
qui les a produites pour être déposés au greffe du
tribunal à Bourdan ainsi qu'en chapitre sus
en tête du mariage sur les droits et devoirs



J. V.

protégés des époux, Et avons reçu la déclaration de
leur Bien aimé Augustin qu'il prend pour épouse
demoiselle Almoradin Marguerite Rosalie, et de
demoiselle Almoradin Marguerite Rosalie qu'elle
prend pour époux le sien Bien aimé Augustin,
en conséquence nous avons déclaré au nom de la loi
que Bien aimé Augustin et Almoradin Mar-
guerite Rosalie sont unis par le mariage. Les
témoins ont été Messieurs Bachelot Auguste
étudiant, berges, âgé de trente cinq ans, gendre de l'époux
domicilié à Pontigny (Surr et Loir), Dehors Eugène
Propre, cordonnier, âgé de quarante ans, domicilié
à Boudan, Clays Jacques Charles Antoine, culti-
vateur, âgé de cinquante quatre ans, domicilié
à Gambais (Seine et Oise) beau frère de l'époux et
Desorges Pierre, sans profession, âgé de soixante
neuf ans, domicilié à Boudan. Et de tout ce
qui dessus fait et célébré publiquement en
notre maison communale le présent acte a été
dressé par nous Maire sus dit qui avons signé
avec les époux et deux témoins, les sieurs Clays
et Desorges ayant déclaré ne savoir signer.
Lecture faite.

Almoradin Bachelot
Bachelot Dehors

J. Hainc

N^o 2,
7 Janvier
Acte de
Almoradin Margu-
rite Rosalie femme
Luan

Du sept janvier mil huit cent soixante deux
dix heures du matin, acte de décès de Almoradin
Marguerite Rosalie, journalière, âgée de quarante
cinq ans, née à Tré (Lure et Vos) décédée à son domicile
à Bondou ce jour d'hui à sept heures du matin,
fille de Almoradin, papieron et de Du Breuil Mar-
guerite Flore, décédée, veuve de Moulins Pierre ma-
rie à Luan Pierre Augustin. Le présent
acte a été dressé par nous Alain Jean Ambroise
premier conseiller municipal de la ville de Bondou
maire par intérim officier de l'état civil, après vérifi-
cation faite du décès sur la déclaration et en présence
ce des sieurs Luan Pierre Augustin, journalier,
âgé de cinquante neuf ans, mari de la défunte
et Leguay Louis Baptiste felle, bouvlier âgé
de cinquante quatre ans, voisin, tous deux domici-
lés à Bondou lesquels ont signé avec nous, lecture
faite.

Luan Leguay
Alain



25. **ALMORADIN Marie Geneviève**, Génération III

Fille de **ALMORADIN Claude Honoré** - 13 -, et de **BIGOT Geneviève Claire**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 32 ans et 25 ans.

Née le mercredi 13 décembre 1809 à Bû (28)

Décédée le mercredi 20 décembre 1809 à Bû (28) à l'âge de 7 jours

Du quatorze decembre mil huit cent neuf, huit
heures du matin

N.

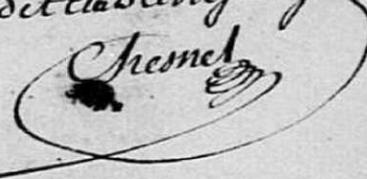
acte de naissance de Marie Guerin a l'adoration d'usage
feminin-fille de Claude honore a l'adoration, Notaire de
Claude Commissionnaire de la sous- prefecture de Rennes, et
de Guerin Claire Bigot native de Chirzy, née le
jour d'hui huit heures du soir, au domicile de ses dit
père et mère à Bu.

Sur l'acte de naissance fait par huit Claude
honore a l'adoration père de l'enfant, en présence
de Charles autouin quireté âgé de treize ans et de

Marie Catherine Breton, âgé de dix ans - 
varaud et mademoiselle et par Franhois, vicaruaire et
Nicolas Castet, vicaruaire de la paroisse de Bu Ceducoral

major Fesquiere ont signé l'acte de naissance fait par l'acte de naissance
de l'acte de naissance qui adre l'acte de naissance et de l'acte de naissance

Quireté Bretonne Castet Mille

Contaté par nous Maire et officier de l'Etat civil de la commune
Chesnel 

Deu Vingt decembre mil huit cent neuf à cinq
heures du soir,

D

acte de dem. de Maria Genevieve almoradin agee de
huit jours fille de Claude Honoré almoradin natif de
lesteu Commissionnaire de la sous prefecture de idreux et
de Genevieve Claire Bigot. Votiv e de Cherizy -
dueduisy a une heure au domicile de idreux dit
pere et mere à Bu.

Sur l'adjudication faite par ledit Claude
Honoré almoradin p. ve de l'enfant et par Nustal
Cattel Marchand demeurant de Bu. Ces deux lesquels ont signé
C. G. et ledit almoradin qui adcleve ces deux signatures de idreux

après lecture faite.

Cattel

Constate par nous Maire et officier de l'état civil soussigné

Chesnel



26. **ALMORADIN Anonyme**, Génération III

Fils de **ALMORADIN Claude Honoré** - 13 -, et de **BIGOT Geneviève Claire**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 35 ans et 27 ans.

Né le dimanche 19 janvier 1812 à Bû (28)

Décédé le lundi 20 janvier 1812 à Bû (28) à l'âge de 1 jour

2

Du vingt sixies mil trois cent onze, bien honoré d'illustre
 de la de ... présent de la Vie a l'officier de l'Etat
 Civil sousigné par Claude Achmorad in Journalier
 d'université de un l'usage du Sexe masculin sorti le
 jour de hier du Vostre de Genevieve Clavier Bignier
 George du l'illustre Achmorad in peresemerade de l'usage
 de l'usage de l'usage par ledit Achmorad in peresemerade de l'usage
 par Nicolas Castel Marchand en horloger depuis plusieurs
 demeurant a ... lesquel on signa l'usage de l'usage de l'usage
 de l'usage de l'usage de l'usage de l'usage de l'usage de l'usage
 mot ruy sub. Charles Dujun
 Castel
 Courtate par nous Maire et officier de l'Etat Civil sousigné
 Aronel



27. **ALMORADIN Anonyme**, Génération III

Fils de **ALMORADIN Claude Honoré** - 13 -, et de **BIGOT Geneviève Claire**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 36 ans et 29 ans.

Né le lundi 15 novembre 1813 à Rouvres (28)

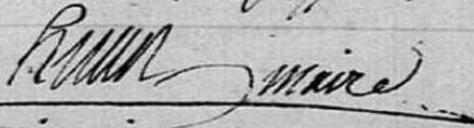
Décédé le lundi 15 novembre 1813 à Rouvres (28)

Acte de
Almoradin

11097

le quinze jour du mois de novembre mil huit cent
Trente à quatre heures du soir, acte de décès de
Almoradin âgé d'un heure né à Lourdes département
d'Aube Et doit le quinze novembre, fils de Almoradin
Claude Jardinier et de Bigaux Geneviève son épouse
demeurant aux Nonains commune de Lourdes, décès
survenu à neuf heures du matin en son domicile
aux Nonains, sur la déclaration faite par Almoradin
Claude père de l'enfant et par l'écuyer Jacques Vigneron
demeurant aux Nonains commune de Lourdes et par
cubi Jean Vigneron demeurant aux Nonains commune
de Lourdes, tous deux majeurs lesquels ont signé
le présent acte après lecture faite excepté
Almoradin Claude qui au décès ne faisait que
Jacques Larue cubi

Constater par nous Nicolas Jacques Luan Maire
de la commune de Lourdes et officier de l'état civil
soussigné

 Maire



28. **ALMORADIN Agathe Eugénie**, Génération III

Fille de **ALMORADIN Claude Honoré** - 13 -, et de **BIGOT Geneviève Claire**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 39 ans et 31 ans.

Née le dimanche 28 janvier 1816 à Rouvres (28)

Décédée le dimanche 23 mai 1824 à Anet (28) à l'âge de 8 ans

Maisance De Du quinziesme jour du Mois de Janvier Mil
sept cent seize à dix heures du matin acte de
Mairance de Agathe Suzanne Almoradin Duch
Almoradin Jehanne fille de Claude Almoradin profession de
journalier demourant aux Nouvais
Droues Natif de St Et de Genevieve Siegar
son épouse native de Cherpi
née de hier à sept heures du soir au domicile
de Claude Almoradin son frere au ¹⁴ ~~15~~ ¹⁶ ~~17~~ ¹⁸ ~~19~~ ²⁰ ~~21~~ ²² ~~23~~ ²⁴ ~~25~~ ²⁶ ~~27~~ ²⁸ ~~29~~ ³⁰ ~~31~~ ³² ~~33~~ ³⁴ ~~35~~ ³⁶ ~~37~~ ³⁸ ~~39~~ ⁴⁰ ~~41~~ ⁴² ~~43~~ ⁴⁴ ~~45~~ ⁴⁶ ~~47~~ ⁴⁸ ~~49~~ ⁵⁰ ~~51~~ ⁵² ~~53~~ ⁵⁴ ~~55~~ ⁵⁶ ~~57~~ ⁵⁸ ~~59~~ ⁶⁰ ~~61~~ ⁶² ~~63~~ ⁶⁴ ~~65~~ ⁶⁶ ~~67~~ ⁶⁸ ~~69~~ ⁷⁰ ~~71~~ ⁷² ~~73~~ ⁷⁴ ~~75~~ ⁷⁶ ~~77~~ ⁷⁸ ~~79~~ ⁸⁰ ~~81~~ ⁸² ~~83~~ ⁸⁴ ~~85~~ ⁸⁶ ~~87~~ ⁸⁸ ~~89~~ ⁹⁰ ~~91~~ ⁹² ~~93~~ ⁹⁴ ~~95~~ ⁹⁶ ~~97~~ ⁹⁸ ~~99~~ ¹⁰⁰ ~~101~~ ¹⁰² ~~103~~ ¹⁰⁴ ~~105~~ ¹⁰⁶ ~~107~~ ¹⁰⁸ ~~109~~ ¹¹⁰ ~~111~~ ¹¹² ~~113~~ ¹¹⁴ ~~115~~ ¹¹⁶ ~~117~~ ¹¹⁸ ~~119~~ ¹²⁰ ~~121~~ ¹²² ~~123~~ ¹²⁴ ~~125~~ ¹²⁶ ~~127~~ ¹²⁸ ~~129~~ ¹³⁰ ~~131~~ ¹³² ~~133~~ ¹³⁴ ~~135~~ ¹³⁶ ~~137~~ ¹³⁸ ~~139~~ ¹⁴⁰ ~~141~~ ¹⁴² ~~143~~ ¹⁴⁴ ~~145~~ ¹⁴⁶ ~~147~~ ¹⁴⁸ ~~149~~ ¹⁵⁰ ~~151~~ ¹⁵² ~~153~~ ¹⁵⁴ ~~155~~ ¹⁵⁶ ~~157~~ ¹⁵⁸ ~~159~~ ¹⁶⁰ ~~161~~ ¹⁶² ~~163~~ ¹⁶⁴ ~~165~~ ¹⁶⁶ ~~167~~ ¹⁶⁸ ~~169~~ ¹⁷⁰ ~~171~~ ¹⁷² ~~173~~ ¹⁷⁴ ~~175~~ ¹⁷⁶ ~~177~~ ¹⁷⁸ ~~179~~ ¹⁸⁰ ~~181~~ ¹⁸² ~~183~~ ¹⁸⁴ ~~185~~ ¹⁸⁶ ~~187~~ ¹⁸⁸ ~~189~~ ¹⁹⁰ ~~191~~ ¹⁹² ~~193~~ ¹⁹⁴ ~~195~~ ¹⁹⁶ ~~197~~ ¹⁹⁸ ~~199~~ ²⁰⁰ ~~201~~ ²⁰² ~~203~~ ²⁰⁴ ~~205~~ ²⁰⁶ ~~207~~ ²⁰⁸ ~~209~~ ²¹⁰ ~~211~~ ²¹² ~~213~~ ²¹⁴ ~~215~~ ²¹⁶ ~~217~~ ²¹⁸ ~~219~~ ²²⁰ ~~221~~ ²²² ~~223~~ ²²⁴ ~~225~~ ²²⁶ ~~227~~ ²²⁸ ~~229~~ ²³⁰ ~~231~~ ²³² ~~233~~ ²³⁴ ~~235~~ ²³⁶ ~~237~~ ²³⁸ ~~239~~ ²⁴⁰ ~~241~~ ²⁴² ~~243~~ ²⁴⁴ ~~245~~ ²⁴⁶ ~~247~~ ²⁴⁸ ~~249~~ ²⁵⁰ ~~251~~ ²⁵² ~~253~~ ²⁵⁴ ~~255~~ ²⁵⁶ ~~257~~ ²⁵⁸ ~~259~~ ²⁶⁰ ~~261~~ ²⁶² ~~263~~ ²⁶⁴ ~~265~~ ²⁶⁶ ~~267~~ ²⁶⁸ ~~269~~ ²⁷⁰ ~~271~~ ²⁷² ~~273~~ ²⁷⁴ ~~275~~ ²⁷⁶ ~~277~~ ²⁷⁸ ~~279~~ ²⁸⁰ ~~281~~ ²⁸² ~~283~~ ²⁸⁴ ~~285~~ ²⁸⁶ ~~287~~ ²⁸⁸ ~~289~~ ²⁹⁰ ~~291~~ ²⁹² ~~293~~ ²⁹⁴ ~~295~~ ²⁹⁶ ~~297~~ ²⁹⁸ ~~299~~ ³⁰⁰ ~~301~~ ³⁰² ~~303~~ ³⁰⁴ ~~305~~ ³⁰⁶ ~~307~~ ³⁰⁸ ~~309~~ ³¹⁰ ~~311~~ ³¹² ~~313~~ ³¹⁴ ~~315~~ ³¹⁶ ~~317~~ ³¹⁸ ~~319~~ ³²⁰ ~~321~~ ³²² ~~323~~ ³²⁴ ~~325~~ ³²⁶ ~~327~~ ³²⁸ ~~329~~ ³³⁰ ~~331~~ ³³² ~~333~~ ³³⁴ ~~335~~ ³³⁶ ~~337~~ ³³⁸ ~~339~~ ³⁴⁰ ~~341~~ ³⁴² ~~343~~ ³⁴⁴ ~~345~~ ³⁴⁶ ~~347~~ ³⁴⁸ ~~349~~ ³⁵⁰ ~~351~~ ³⁵² ~~353~~ ³⁵⁴ ~~355~~ ³⁵⁶ ~~357~~ ³⁵⁸ ~~359~~ ³⁶⁰ ~~361~~ ³⁶² ~~363~~ ³⁶⁴ ~~365~~ ³⁶⁶ ~~367~~ ³⁶⁸ ~~369~~ ³⁷⁰ ~~371~~ ³⁷² ~~373~~ ³⁷⁴ ~~375~~ ³⁷⁶ ~~377~~ ³⁷⁸ ~~379~~ ³⁸⁰ ~~381~~ ³⁸² ~~383~~ ³⁸⁴ ~~385~~ ³⁸⁶ ~~387~~ ³⁸⁸ ~~389~~ ³⁹⁰ ~~391~~ ³⁹² ~~393~~ ³⁹⁴ ~~395~~ ³⁹⁶ ~~397~~ ³⁹⁸ ~~399~~ ⁴⁰⁰ ~~401~~ ⁴⁰² ~~403~~ ⁴⁰⁴ ~~405~~ ⁴⁰⁶ ~~407~~ ⁴⁰⁸ ~~409~~ ⁴¹⁰ ~~411~~ ⁴¹² ~~413~~ ⁴¹⁴ ~~415~~ ⁴¹⁶ ~~417~~ ⁴¹⁸ ~~419~~ ⁴²⁰ ~~421~~ ⁴²² ~~423~~ ⁴²⁴ ~~425~~ ⁴²⁶ ~~427~~ ⁴²⁸ ~~429~~ ⁴³⁰ ~~431~~ ⁴³² ~~433~~ ⁴³⁴ ~~435~~ ⁴³⁶ ~~437~~ ⁴³⁸ ~~439~~ ⁴⁴⁰ ~~441~~ ⁴⁴² ~~443~~ ⁴⁴⁴ ~~445~~ ⁴⁴⁶ ~~447~~ ⁴⁴⁸ ~~449~~ ⁴⁵⁰ ~~451~~ ⁴⁵² ~~453~~ ⁴⁵⁴ ~~455~~ ⁴⁵⁶ ~~457~~ ⁴⁵⁸ ~~459~~ ⁴⁶⁰ ~~461~~ ⁴⁶² ~~463~~ ⁴⁶⁴ ~~465~~ ⁴⁶⁶ ~~467~~ ⁴⁶⁸ ~~469~~ ⁴⁷⁰ ~~471~~ ⁴⁷² ~~473~~ ⁴⁷⁴ ~~475~~ ⁴⁷⁶ ~~477~~ ⁴⁷⁸ ~~479~~ ⁴⁸⁰ ~~481~~ ⁴⁸² ~~483~~ ⁴⁸⁴ ~~485~~ ⁴⁸⁶ ~~487~~ ⁴⁸⁸ ~~489~~ ⁴⁹⁰ ~~491~~ ⁴⁹² ~~493~~ ⁴⁹⁴ ~~495~~ ⁴⁹⁶ ~~497~~ ⁴⁹⁸ ~~499~~ ⁵⁰⁰ ~~501~~ ⁵⁰² ~~503~~ ⁵⁰⁴ ~~505~~ ⁵⁰⁶ ~~507~~ ⁵⁰⁸ ~~509~~ ⁵¹⁰ ~~511~~ ⁵¹² ~~513~~ ⁵¹⁴ ~~515~~ ⁵¹⁶ ~~517~~ ⁵¹⁸ ~~519~~ ⁵²⁰ ~~521~~ ⁵²² ~~523~~ ⁵²⁴ ~~525~~ ⁵²⁶ ~~527~~ ⁵²⁸ ~~529~~ ⁵³⁰ ~~531~~ ⁵³² ~~533~~ ⁵³⁴ ~~535~~ ⁵³⁶ ~~537~~ ⁵³⁸ ~~539~~ ⁵⁴⁰ ~~541~~ ⁵⁴² ~~543~~ ⁵⁴⁴ ~~545~~ ⁵⁴⁶ ~~547~~ ⁵⁴⁸ ~~549~~ ⁵⁵⁰ ~~551~~ ⁵⁵² ~~553~~ ⁵⁵⁴ ~~555~~ ⁵⁵⁶ ~~557~~ ⁵⁵⁸ ~~559~~ ⁵⁶⁰ ~~561~~ ⁵⁶² ~~563~~ ⁵⁶⁴ ~~565~~ ⁵⁶⁶ ~~567~~ ⁵⁶⁸ ~~569~~ ⁵⁷⁰ ~~571~~ ⁵⁷² ~~573~~ ⁵⁷⁴ ~~575~~ ⁵⁷⁶ ~~577~~ ⁵⁷⁸ ~~579~~ ⁵⁸⁰ ~~581~~ ⁵⁸² ~~583~~ ⁵⁸⁴ ~~585~~ ⁵⁸⁶ ~~587~~ ⁵⁸⁸ ~~589~~ ⁵⁹⁰ ~~591~~ ⁵⁹² ~~593~~ ⁵⁹⁴ ~~595~~ ⁵⁹⁶ ~~597~~ ⁵⁹⁸ ~~599~~ ⁶⁰⁰ ~~601~~ ⁶⁰² ~~603~~ ⁶⁰⁴ ~~605~~ ⁶⁰⁶ ~~607~~ ⁶⁰⁸ ~~609~~ ⁶¹⁰ ~~611~~ ⁶¹² ~~613~~ ⁶¹⁴ ~~615~~ ⁶¹⁶ ~~617~~ ⁶¹⁸ ~~619~~ ⁶²⁰ ~~621~~ ⁶²² ~~623~~ ⁶²⁴ ~~625~~ ⁶²⁶ ~~627~~ ⁶²⁸ ~~629~~ ⁶³⁰ ~~631~~ ⁶³² ~~633~~ ⁶³⁴ ~~635~~ ⁶³⁶ ~~637~~ ⁶³⁸ ~~639~~ ⁶⁴⁰ ~~641~~ ⁶⁴² ~~643~~ ⁶⁴⁴ ~~645~~ ⁶⁴⁶ ~~647~~ ⁶⁴⁸ ~~649~~ ⁶⁵⁰ ~~651~~ ⁶⁵² ~~653~~ ⁶⁵⁴ ~~655~~ ⁶⁵⁶ ~~657~~ ⁶⁵⁸ ~~659~~ ⁶⁶⁰ ~~661~~ ⁶⁶² ~~663~~ ⁶⁶⁴ ~~665~~ ⁶⁶⁶ ~~667~~ ⁶⁶⁸ ~~669~~ ⁶⁷⁰ ~~671~~ ⁶⁷² ~~673~~ ⁶⁷⁴ ~~675~~ ⁶⁷⁶ ~~677~~ ⁶⁷⁸ ~~679~~ ⁶⁸⁰ ~~681~~ ⁶⁸² ~~683~~ ⁶⁸⁴ ~~685~~ ⁶⁸⁶ ~~687~~ ⁶⁸⁸ ~~689~~ ⁶⁹⁰ ~~691~~ ⁶⁹² ~~693~~ ⁶⁹⁴ ~~695~~ ⁶⁹⁶ ~~697~~ ⁶⁹⁸ ~~699~~ ⁷⁰⁰ ~~701~~ ⁷⁰² ~~703~~ ⁷⁰⁴ ~~705~~ ⁷⁰⁶ ~~707~~ ⁷⁰⁸ ~~709~~ ⁷¹⁰ ~~711~~ ⁷¹² ~~713~~ ⁷¹⁴ ~~715~~ ⁷¹⁶ ~~717~~ ⁷¹⁸ ~~719~~ ⁷²⁰ ~~721~~ ⁷²² ~~723~~ ⁷²⁴ ~~725~~ ⁷²⁶ ~~727~~ ⁷²⁸ ~~729~~ ⁷³⁰ ~~731~~ ⁷³² ~~733~~ ⁷³⁴ ~~735~~ ⁷³⁶ ~~737~~ ⁷³⁸ ~~739~~ ⁷⁴⁰ ~~741~~ ⁷⁴² ~~743~~ ⁷⁴⁴ ~~745~~ ⁷⁴⁶ ~~747~~ ⁷⁴⁸ ~~749~~ ⁷⁵⁰ ~~751~~ ⁷⁵² ~~753~~ ⁷⁵⁴ ~~755~~ ⁷⁵⁶ ~~757~~ ⁷⁵⁸ ~~759~~ ⁷⁶⁰ ~~761~~ ⁷⁶² ~~763~~ ⁷⁶⁴ ~~765~~ ⁷⁶⁶ ~~767~~ ⁷⁶⁸ ~~769~~ ⁷⁷⁰ ~~771~~ ⁷⁷² ~~773~~ ⁷⁷⁴ ~~775~~ ⁷⁷⁶ ~~777~~ ⁷⁷⁸ ~~779~~ ⁷⁸⁰ ~~781~~ ⁷⁸² ~~783~~ ⁷⁸⁴ ~~785~~ ⁷⁸⁶ ~~787~~ ⁷⁸⁸ ~~789~~ ⁷⁹⁰ ~~791~~ ⁷⁹² ~~793~~ ⁷⁹⁴ ~~795~~ ⁷⁹⁶ ~~797~~ ⁷⁹⁸ ~~799~~ ⁸⁰⁰ ~~801~~ ⁸⁰² ~~803~~ ⁸⁰⁴ ~~805~~ ⁸⁰⁶ ~~807~~ ⁸⁰⁸ ~~809~~ ⁸¹⁰ ~~811~~ ⁸¹² ~~813~~ ⁸¹⁴ ~~815~~ ⁸¹⁶ ~~817~~ ⁸¹⁸ ~~819~~ ⁸²⁰ ~~821~~ ⁸²² ~~823~~ ⁸²⁴ ~~825~~ ⁸²⁶ ~~827~~ ⁸²⁸ ~~829~~ ⁸³⁰ ~~831~~ ⁸³² ~~833~~ ⁸³⁴ ~~835~~ ⁸³⁶ ~~837~~ ⁸³⁸ ~~839~~ ⁸⁴⁰ ~~841~~ ⁸⁴² ~~843~~ ⁸⁴⁴ ~~845~~ ⁸⁴⁶ ~~847~~ ⁸⁴⁸ ~~849~~ ⁸⁵⁰ ~~851~~ ⁸⁵² ~~853~~ ⁸⁵⁴ ~~855~~ ⁸⁵⁶ ~~857~~ ⁸⁵⁸ ~~859~~ ⁸⁶⁰ ~~861~~ ⁸⁶² ~~863~~ ⁸⁶⁴ ~~865~~ ⁸⁶⁶ ~~867~~ ⁸⁶⁸ ~~869~~ ⁸⁷⁰ ~~871~~ ⁸⁷² ~~873~~ ⁸⁷⁴ ~~875~~ ⁸⁷⁶ ~~877~~ ⁸⁷⁸ ~~879~~ ⁸⁸⁰ ~~881~~ ⁸⁸² ~~883~~ ⁸⁸⁴ ~~885~~ ⁸⁸⁶ ~~887~~ ⁸⁸⁸ ~~889~~ ⁸⁹⁰ ~~891~~ ⁸⁹² ~~893~~ ⁸⁹⁴ ~~895~~ ⁸⁹⁶ ~~897~~ ⁸⁹⁸ ~~899~~ ⁹⁰⁰ ~~901~~ ⁹⁰² ~~903~~ ⁹⁰⁴ ~~905~~ ⁹⁰⁶ ~~907~~ ⁹⁰⁸ ~~909~~ ⁹¹⁰ ~~911~~ ⁹¹² ~~913~~ ⁹¹⁴ ~~915~~ ⁹¹⁶ ~~917~~ ⁹¹⁸ ~~919~~ ⁹²⁰ ~~921~~ ⁹²² ~~923~~ ⁹²⁴ ~~925~~ ⁹²⁶ ~~927~~ ⁹²⁸ ~~929~~ ⁹³⁰ ~~931~~ ⁹³² ~~933~~ ⁹³⁴ ~~935~~ ⁹³⁶ ~~937~~ ⁹³⁸ ~~939~~ ⁹⁴⁰ ~~941~~ ⁹⁴² ~~943~~ ⁹⁴⁴ ~~945~~ ⁹⁴⁶ ~~947~~ ⁹⁴⁸ ~~949~~ ⁹⁵⁰ ~~951~~ ⁹⁵² ~~953~~ ⁹⁵⁴ ~~955~~ ⁹⁵⁶ ~~957~~ ⁹⁵⁸ ~~959~~ ⁹⁶⁰ ~~961~~ ⁹⁶² ~~963~~ ⁹⁶⁴ ~~965~~ ⁹⁶⁶ ~~967~~ ⁹⁶⁸ ~~969~~ ⁹⁷⁰ ~~971~~ ⁹⁷² ~~973~~ ⁹⁷⁴ ~~975~~ ⁹⁷⁶ ~~977~~ ⁹⁷⁸ ~~979~~ ⁹⁸⁰ ~~981~~ ⁹⁸² ~~983~~ ⁹⁸⁴ ~~985~~ ⁹⁸⁶ ~~987~~ ⁹⁸⁸ ~~989~~ ⁹⁹⁰ ~~991~~ ⁹⁹² ~~993~~ ⁹⁹⁴ ~~995~~ ⁹⁹⁶ ~~997~~ ⁹⁹⁸ ~~999~~ ¹⁰⁰⁰ ~~1001~~ ¹⁰⁰² ~~1003~~ ¹⁰⁰⁴ ~~1005~~ ¹⁰⁰⁶ ~~1007~~ ¹⁰⁰⁸ ~~1009~~ ¹⁰¹⁰ ~~1011~~ ¹⁰¹² ~~1013~~ ¹⁰¹⁴ ~~1015~~ ¹⁰¹⁶ ~~1017~~ ¹⁰¹⁸ ~~1019~~ ¹⁰²⁰ ~~1021~~ ¹⁰²² ~~1023~~ ¹⁰²⁴ ~~1025~~ ¹⁰²⁶ ~~1027~~ ¹⁰²⁸ ~~1029~~ ¹⁰³⁰ ~~1031~~ ¹⁰³² ~~1033~~ ¹⁰³⁴ ~~1035~~ ¹⁰³⁶ ~~1037~~ ¹⁰³⁸ ~~1039~~ ¹⁰⁴⁰ ~~1041~~ ¹⁰⁴² ~~1043~~ ¹⁰⁴⁴ ~~1045~~ ¹⁰⁴⁶ ~~1047~~ ¹⁰⁴⁸ ~~1049~~ ¹⁰⁵⁰ ~~1051~~ ¹⁰⁵² ~~1053~~ ¹⁰⁵⁴ ~~1055~~ ¹⁰⁵⁶ ~~1057~~ ¹⁰⁵⁸ ~~1059~~ ¹⁰⁶⁰ ~~1061~~ ¹⁰⁶² ~~1063~~ ¹⁰⁶⁴ ~~1065~~ ¹⁰⁶⁶ ~~1067~~ ¹⁰⁶⁸ ~~1069~~ ¹⁰⁷⁰ ~~1071~~ ¹⁰⁷² ~~1073~~ ¹⁰⁷⁴ ~~1075~~ ¹⁰⁷⁶ ~~1077~~ ¹⁰⁷⁸ ~~1079~~ ¹⁰⁸⁰ ~~1081~~ ¹⁰⁸² ~~1083~~ ¹⁰⁸⁴ ~~1085~~ ¹⁰⁸⁶ ~~1087~~ ¹⁰⁸⁸ ~~1089~~ ¹⁰⁹⁰ ~~1091~~ ¹⁰⁹² ~~1093~~ ¹⁰⁹⁴ ~~1095~~ ¹⁰⁹⁶ ~~1097~~ ¹⁰⁹⁸ ~~1099~~ ¹¹⁰⁰ ~~1101~~ ¹¹⁰² ~~1103~~ ¹¹⁰⁴ ~~1105~~ ¹¹⁰⁶ ~~1107~~ ¹¹⁰⁸ ~~1109~~ ¹¹¹⁰ ~~1111~~ ¹¹¹² ~~1113~~ ¹¹¹⁴ ~~1115~~ ¹¹¹⁶ ~~1117~~ ¹¹¹⁸ ~~1119~~ ¹¹²⁰ ~~1121~~ ¹¹²² ~~1123~~ ¹¹²⁴ ~~1125~~ ¹¹²⁶ ~~1127~~ ¹¹²⁸ ~~1129~~ ¹¹³⁰ ~~1131~~ ¹¹³² ~~1133~~ ¹¹³⁴ ~~1135~~ ¹¹³⁶ ~~1137~~ ¹¹³⁸ ~~1139~~ ¹¹⁴⁰ ~~1141~~ ¹¹⁴² ~~1143~~ ¹¹⁴⁴ ~~1145~~ ¹¹⁴⁶ ~~1147~~ ¹¹⁴⁸ ~~1149~~ ¹¹⁵⁰ ~~1151~~ ¹¹⁵² ~~1153~~ ¹¹⁵⁴ ~~1155~~ ¹¹⁵⁶ ~~1157~~ ¹¹⁵⁸ ~~1159~~ ¹¹⁶⁰ ~~1161~~ ¹¹⁶² ~~1163~~ ¹¹⁶⁴ ~~1165~~ ¹¹⁶⁶ ~~1167~~ ¹¹⁶⁸ ~~1169~~ ¹¹⁷⁰ ~~1171~~ ¹¹⁷² ~~1173~~ ¹¹⁷⁴ ~~1175~~ ¹¹⁷⁶ ~~1177~~ ¹¹⁷⁸ ~~1179~~ ¹¹⁸⁰ ~~1181~~ ¹¹⁸² ~~1183~~ ¹¹⁸⁴ ~~1185~~ ¹¹⁸⁶ ~~1187~~ ¹¹⁸⁸ ~~1189~~ ¹¹⁹⁰ ~~1191~~ ¹¹⁹² ~~1193~~ ¹¹⁹⁴ ~~1195~~ ¹¹⁹⁶ ~~1197~~ ¹¹⁹⁸ ~~1199~~ ¹²⁰⁰ ~~1201~~ ¹²⁰² ~~1203~~ ¹²⁰⁴ ~~1205~~ ¹²⁰⁶ ~~1207~~ ¹²⁰⁸ ~~1209~~ ¹²¹⁰ ~~1211~~ ¹²¹² ~~1213~~ ¹²¹⁴ ~~1215~~ ¹²¹⁶ ~~1217~~ ¹²¹⁸ ~~1219~~ ¹²²⁰ ~~1221~~ ¹²²² ~~1223~~ ¹²²⁴ ~~1225~~ ¹²²⁶ ~~1227~~ ¹²²⁸ ~~1229~~ ¹²³⁰ ~~1231~~ ¹²³² ~~1233~~ ¹²³⁴ ~~1235~~ ¹²³⁶ ~~1237~~ ¹²³⁸ ~~1239~~ ¹²⁴⁰ ~~1241~~ ¹²⁴² ~~1243~~ ¹²⁴⁴ ~~1245~~ ¹²⁴⁶ ~~1247~~ ¹²⁴⁸ ~~1249~~ ¹²⁵⁰ ~~1251~~ ¹²⁵² ~~1253~~ ¹²⁵⁴ ~~1255~~ ¹²⁵⁶ ~~1257~~ ¹²⁵⁸ ~~1259~~ ¹²⁶⁰ ~~1261~~ ¹²⁶² ~~1263~~ ¹²⁶⁴ ~~1265~~ ¹²⁶⁶ ~~1267~~ ¹²⁶⁸ ~~1269~~ ¹²⁷⁰ ~~1271~~ ¹²⁷² ~~1273~~ ¹²⁷⁴ ~~1275~~ ¹²⁷⁶ ~~1277~~ ¹²⁷⁸ ~~1279~~ ¹²⁸⁰ ~~1281~~ ¹²⁸² ~~1283~~ ¹²⁸⁴ ~~1285~~ ¹²⁸⁶ ~~1287~~ ¹²⁸⁸ ~~1289~~ ¹²⁹⁰ ~~1291~~ ¹²⁹² ~~1293~~ ¹²⁹⁴ ~~1295~~ ¹²⁹⁶ ~~1297~~ ¹²⁹⁸ ~~1299~~ ¹³⁰⁰ ~~1301~~ ¹³⁰² ~~1303~~ ¹³⁰⁴ ~~1305~~ ¹³⁰⁶ ~~1307~~ ¹³⁰⁸ ~~1309~~ ¹³¹⁰ ~~1311~~ ¹³¹² ~~1313~~ ¹³¹⁴ ~~1315~~ ¹³¹⁶ ~~1317~~ ¹³¹⁸ ~~1319~~ ¹³²⁰ ~~1321~~ ¹³²² ~~1323~~ ¹³²⁴ ~~1325~~ ¹³²⁶ ~~1327~~ ¹³²⁸ ~~1329~~ ¹³³⁰ ~~1331~~ ¹³³² ~~1333~~ ¹³³⁴ ~~1335~~ ¹³³⁶ ~~1337~~ ¹³³⁸ ~~1339~~ ¹³⁴⁰ ~~1341~~ ¹³⁴² ~~1343~~ ¹³⁴⁴

41.

Décès de
Agathe Eugénie
Almoradin

Du vingt quatre Mai mil huit cent vingt
quatre Dix heures Du matin.

Acte de Décès de Agathe Eugénie
Almoradin, âgée de huit ans passés sans
née à Neuvres le vingt trois Janvier mil huit
cent Dix sept, fille de Claude Almoradin
Jardinier, & de sa femme Geneviève Biquard;
Décédée hier à sept heures Du Soir au
Domicile de son père.

Sur la Déclaration à moi faite
par les Sieurs Nicolas Sejaré, Vigneron, &
Isidore Beschet, Terraguiers, tous deux témoins
majeurs demeurants en cette Commune qui



Signé le
Vaire
[Signature]



présent acte après lecture
Sejaré
[Signature]

Constaté par moi Maire & Officier public de l'Etat civil sousigné

[Signature]



29. **ALMORADIN Anonyme**, Génération III

Fils de **ALMORADIN Claude Honoré** - 13 -, et de **BIGOT Geneviève Claire**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 42 ans et 34 ans.

Né le lundi 31 mai 1819 à Anet (28)

Décédé le lundi 31 mai 1819 à Anet (28)

39.
Décès de
l'Enfant Almoradin
mort-né.

Du premier Juin mil huit cent Dix neuf Dix
heures Du matin, a été présentée sans Vie
à l'Officier de l'Etat Civil son Signé par M^r
Laurent Cullery, Docteur en médecine & Accoucheur
demeurant en cette Commune un Enfant. Du Sexe
masculin sorti hier à Onze heures Du Soir Du
sein de Genevieve Bigot épouse de Claude
Almoradin Jardinier demeurant en cette Commune.
Le tout déclaré & attesté par le dit sieur
Cullery et par les Sieurs Louis Besnard
Garde Champêtre & Pierre Fortais M^r Drapeau
tous deux majeurs, Et moins qui ont signé
avec le dit sieur Cullery et nous officier de
l'Etat Civil le précédent acte après lecture
faite. Le père de l'Enfant ayant été taxé
ne le savoir de ce fait & quelle.

Fortais Besnard Cullery

ENCLOSURE



30. **ALMORADIN Etienne Simon**, Génération III

Fils de **ALMORADIN Claude Honoré** - 13 -, et de **BIGOT Geneviève Claire**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 44 ans et 36 ans.

Né le jeudi 19 juillet 1821 à Anet (28)

Décédé le jeudi 19 juillet 1821 à Anet (28)

N.º 53
Naissance
d'Etienne Simon
Almoradin

Du Vingt quatre mil huit cent Vingt un, sept
heures du matin.
Acte de Naissance De Etienne Simon
Almoradin du Sexe masculin, fils de Claude
Almoradin Jardinier natif de Pau & de Genevieve
Bigot naturel de Cherizay demeurant en cette Commune, né
hier à sept heures du soir au domicile de son père & mère
sur la Déclaration en moi faite par le sieur
Louis Bernier Gardes Champêtre & Nicolas Lejard

16

Vignerons, tous des majeurs demeurant en cette Commune &
Cémoins qui ont à l'exception du père de l'enfant déclaré
qui se déclare ne le savoir, signé le présent acte après
lecture faite.

Bernier Lejard

Constaté par moi Maire & Officier public de l'Etat civil. Soussigné
MOROMU

N^o 14
Décès de
Etienne Simon
Almoradin

Du Vingt quatre mil huit cent Vingt un, sept
heures du matin.

Acte De Décès De Etienne Simon Almoradin
Fils De Claude Almoradin Jardinier en cette Commune
& De Genevieve Bigot, âgé d'environ quatre heures
etant né en cette commune hier à sept heures du
soir au domicile de ses père & mère.

Sur la Déclaration ainsi faite par les sieurs
Louis Besnard Garde Champêtre et Nicolas Lejard
Figneuron, tous deux majeurs demeurans en cette Commune
Lévoins qui ont signé le présent acte après lecture
faite.

Bernard Lejard

Constaté par moi Maire & Officier public De l'Etat civil
présent.

ENROUMES



31. **ALMORADIN Augustin Magloire**, Génération IV

Fils de **ALMORADIN Jacques Augustin** - 19 -, et de **DEMAILLE Françoise**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 30 ans et 28 ans.

Né le lundi 26 février 1827 à Clévilliers (28), Bouard.

Professions : Berger

Marié le mardi 14 juin 1853 à Clévilliers (28) à l'âge de 26 ans, avec **LEGRAS Marie Louise Anastasie**

Née le mercredi 25 mars 1835 au Favril (28).

Professions : Domestique, Journalière

4 enfants sont nés de cette union :

- o **ALMORADIN Irenée Eugénie** - 40 -
- o **ALMORADIN Augustin Constantin Magloire** - 41 -
- o **ALMORADIN Geneviève Euphémie** - 42 -
- o **ALMORADIN Léa Juliette** - 43 -

L'an mil huit cent cinquante trois,
le mardi quatorze juin à midi.



Nous Jacques Coussaint Morize, adjoint au Maire de la Commune de Châtreaux-Neuf, remplissant en l'absence de ce dernier, les fonctions d'officier de l'état civil de la dite Commune, Canton de Châtreaux-Neuf, arrondissement de Châtreaux, Eure et Loir, étant en la Mairie, avons procédé publiquement et comme il suit au mariage de: Augustin Magloire Almoradin, berger, âgé de vingt six ans, demeurant au hameau de Bouard commune de Châtreaux, - fils majeur de Jacques Augustin Almoradin, et de Françoise Demaille, son épouse, d'une part.

N^o 3. Mariage de:
Augustin Magloire
Almoradin et de
Marie Louise
Anastasié Legras.

et de demoiselle Marie Louise Anastasié Legras, domestique, âgée de dix-huit ans passés, domiciliée de fait en la Commune de Cheury-achères et de droit en la Commune du Favril, fille mineure quant au mariage de Jean Pierre Legras et de Marie Françoise Montaudouin, son épouse, d'autre part.

à la requête et en présence des futurs époux; de Jacques Augustin Almoradin, garçon majeur, âgé de cinquante sept ans et de Françoise Demaille, journalière, âgée de cinquante trois ans, domiciliés au hameau de Bouard commune de Châtreaux, père et mère du futur.

de Jean Pierre Legras, journalier, âgé de quarante cinq ans, et de Marie Françoise Montaudouin son épouse, sans profession, âgée de quarante trois ans, domiciliés en la Commune du Favril, père et mère de la future.

Du 1^o. L'acte de naissance du futur, inscrit sur les registres de l'état civil de cette Commune acte que nous avons vérifié à l'instant même et qui constate qu'il y est né le vingt six février mil huit cent vingt sept.

2^o. L'acte de naissance de la future délivré le

vingt huit mai dernier par le Maire de la commune du Favril, légalisé le onze juin par le Président du Tribunal civil de Chartres, constatant qu'elle est née en la Commune du Favril le vingt Cinq Mars mil huit cent trente Cinq. —

3°. Le Certificat délivré par le Maire de la Commune du Favril, le cinq juin, constatant que les publications dudit mariage ont été faites en la Commune du Favril, les dimanches vingt deux et vingt neuf Mai dernier, sans qu'il _____ soit survenu d'opposition. —

4°. Le Certificat délivré par le _____ Maire de la Commune de Chevry-achères le _____ douze juin présent mois, légalisé le treize par le Président du Tribunal civil de Dreux, constatant que les publications dudit mariage ont été faites en la Commune de Chevry-achères, les dimanches vingt neuf Mai et Cinq juin, sans qu'il soit survenu d'opposition.

5°. Les publications dudit mariage qui ont été faites en notre Commune, les dimanches vingt neuf Mai et Cinq juin, dans la forme ordinaire, sans qu'il soit survenu d'opposition; —

Nous avons donné lecture aux parties et aux personnes comparantes, tant des dits actes mentionnés ci-dessus que nous avons cotés et paraphés et qui resteront annexés au présent acte, que du chapitre sui, titre Cinq du Code Civil, intitulé du mariage.

Et après que le père et la mère du futur, que le père et la mère de la future ont eu donné leur consentement audit mariage et que les futurs époux ont eu déclaré se prendre réciproquement pour mari et femme, —

Nous officier de l'état, avons prononcé au nom de la



loi que : Augustin Magloire Almoradin et Marie Louise Anastasie Segras, sont unis par le mariage à l'instant même sur notre interpellation conforme à la loi du 10 juillet 1810, les époux et les personnes qui consentent au mariage, nous ont répondu qu'il n'a point été fait de contrat de mariage.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent acte, en présence des parties, des personnes comparantes et des quatre témoins, qui sont : _____

- 1°. Léon Louis Pierre Collet, ancien maréchal âgé de vingt deux ans, beau frère de l'époux.
- 2°. Louis Hebert, propriétaire âgé de soixante huit ans, oncle maternel par alliance de l'époux, tous deux domiciliés à Gouville hameau de cette commune.
- 3°. Noël Victor Augustin Léger, maçon âgé de vingt cinq ans, demeurant à Achères, commune de Cheuvy - Achères, beau frère de l'épouse.
- 4°. Louis François Montandonin, garde-ventes, âgé de trente-un ans, domicilié au Fauril, oncle maternel de l'épouse. _____

Le père de l'épouse, les quatre témoins ont signé avec nous le présent acte. L'époux, l'épouse, la mère de l'époux, le père et la mère de l'épouse ont déclaré ne le savoir de ce requis après lecture et collation faites conformément à la loi.

Almoradin & Collet
J. Hebert Léger Montandonin
Mauriz. adj.



32. **ALMORADIN Rose Providence Célestine**, Génération IV

Fille de **ALMORADIN Jacques Augustin** - 19 -, et de **DEMAILLE Françoise**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 32 ans et 31 ans.

Née le mardi 17 novembre 1829 à Clévilliers (28), Bouard

Décédée le vendredi 3 février 1899 à Bonneval (28) à l'âge de 69 ans.

Professions : Domestique, Journalière

Mariée le mardi 14 mai 1850 à Clévilliers (28) à l'âge de 20 ans, avec **COLLET Louis Pierre Léon**

Né le lundi 11 avril 1831 à Saint-Aubin-des-Bois (28).

Professions : Maréchal, Journalier

4 enfants sont nés de cette union :

- o **COLLET Léontine Ismérie** - 44 -
- o **COLLET Jules Adolphe Victorien** - 45 -
- o **COLLET Armance Louise Augustine** - 46 -
- o **COLLET Léon Célestin Albert** - 47 -



N: 14
Naiſſance de
Eſte providence
ceſtine Almoradin.

Le dix ſept novembre mil huit cent ſingt neuf, ſon honneur

Du ſoir:
Acte de naiſſance de Eſte providence ceſtine Almoradin, de ſex
ſeſſion, fille de auguſtin Jacques Almoradin, garçon menuisier, demourant à
Bouard conſeiller de Chriſtillon leſuſſier, âgé de trente deux ans, ſtatif deſolu, canton
de Vancé, et de ſeſſion Demaille, ſon épouſe, âgée de trente ans, ſtatif de Vigny,
née de ce jour, à une heure du ſoir, au domicile du père au dit Bouard, et à nous préſente.

Sur la déclaration faite par le père de l'enfant préſent, aſſiſte des ſieurs Etienne
Lambert, Cabaretier, âgé de ſoixante quatre ans, et ſon ſeſſion Stanislas Lecarme,
marchand, âgé de trente ans, tous deux demourant à Chriſtillon leſuſſier, ſeſſion qui ont
ſigné avec le déclarant, le préſent acte, après lecture faite.

Almoradin Lambert Lecarme

Conſtaté par nous Maire et officier de l'état civil, ſon ſignee.

Poucelme
mair

N^o 2.
Mariage de:
Louis Pierre Léon Collet
et Rose Providence Célestine
Almoradin.

L'an mil huit cent cinquante, le mardi
quatorze mai à midi.

Nous Denis Lion de Germain, maire et
officier de l'état civil de la commune de Clavilliers-la-montée,
Canton Nord de Chartrais département d'Eure-et-loir
en la Moirine, avons procédé publiquement et comme il suit
au mariage de: Louis Pierre Léon Collet, âgé de
dix-neuf ans, marié maréchal, domicilié chez
ses père et mère à Chazay commune de St Aubin
deux fils mineur de Pierre Martin Collet
vigneron, et de Marie Anne Sophie Adélaïde André,
célèbre audit Chazay, d'une part;

Et de Rose Providence Célestine Almoradin,
domestique, âgée de vingt ans et demi, domiciliée à Bourard
de cette commune, fille mineure quant au mariage, de Augustin
Jacques Almoradin et de Françoise Demasle, en cette
commune, d'autre part;

En la requête et en présence des futurs époux
de Pierre Martin Collet, âgé de cinquante ans
et de Marie Anne Sophie Adélaïde André, âgée
de quarante six ans, vigneron, père et mère du futur
domiciliés à Chazay, commune de St Aubin des Bois,

de Augustin Jacques Almoradin, garçon menuisier âgé
de cinquante cinq ans et de Françoise Demasle,
journalière, âgée de cinquante six ans, et mère de la
future épouse, domiciliés au hameau de Bourard de cette
commune;

Acte 1^o: L'acte de naissance du futur époux
de l'ère le vingt huit avril dernier, par le maire de la Commune



de St Aubin des Bois, constatant qu'il est né en la dite commune
de St Aubin, le onze avril mil huit cent trente six; —

2^o L'acte de Naissance de la future épouse,
inscrit sur les registres de cette commune, lequel nous avons
vérifié à l'instant même et qui constate qu'elle est née
le dix-sept Novembre mil huit cent vingt neuf; —

3^o Le Certificat délivré par le maire de St Aubin des
Bois, le premier mois présent mois, constatant que les publica-
tions dudit mariage ont été faites en la commune de
St Aubin des Bois, les dimanches vingt un et vingt huit avril
dernier, sans qu'il soit survenu d'opposition; —

4^o Les Publications dudit mariage qui ont été faites
en cette commune, les dimanches vingt un et vingt huit avril,
dans la forme ordinaire, sans qu'il soit également survenu d'opposition.

Nous avons donné lecture aux parties et aux personnes
comparantes, tant desdits actes mentionnés ci dessus, que nous
avons cotés et paraphés et qui resteront annexés au présent registre,
que de chapitre six, titre un du Code civil, intitulé du Mariage.

C'est après que le père et la mère du futur époux, le père
et la mère de la future épouse ont eu donné leur consentement audit
mariage et que les futurs époux ont eu déclaré de prendre récipro-
quement pour mari et femme, —

Nous officier de l'Etat civil, avons prononcé au nom
de la loi que Louis Pierre Leon Collet et Rose Providence
Celestine Almoradin, sont unis par le mariage. —

C'est en foi de quoi nous avons rédigé le présent acte en
présence des parties, des personnes comparantes et des quatre
témoins, qui sont: —

1^o Pierre Julien Collet, signeton, âgé de vingt

vingt trois ans, domicilié à Chazay commune de
1^{er} Aubis-des-Bois, frère de l'époux;

2^o Pierre Martin Collet, vigneron, âgé de soixante
huit ans, secul paternel de l'époux, domicilié audis Chazay;

3^o Louis Hébert, cultivateur, âgé de soixante six ans,
domicilié à Conville, hameau de Clivilliers, oncle maternel par
alliance de l'époux;

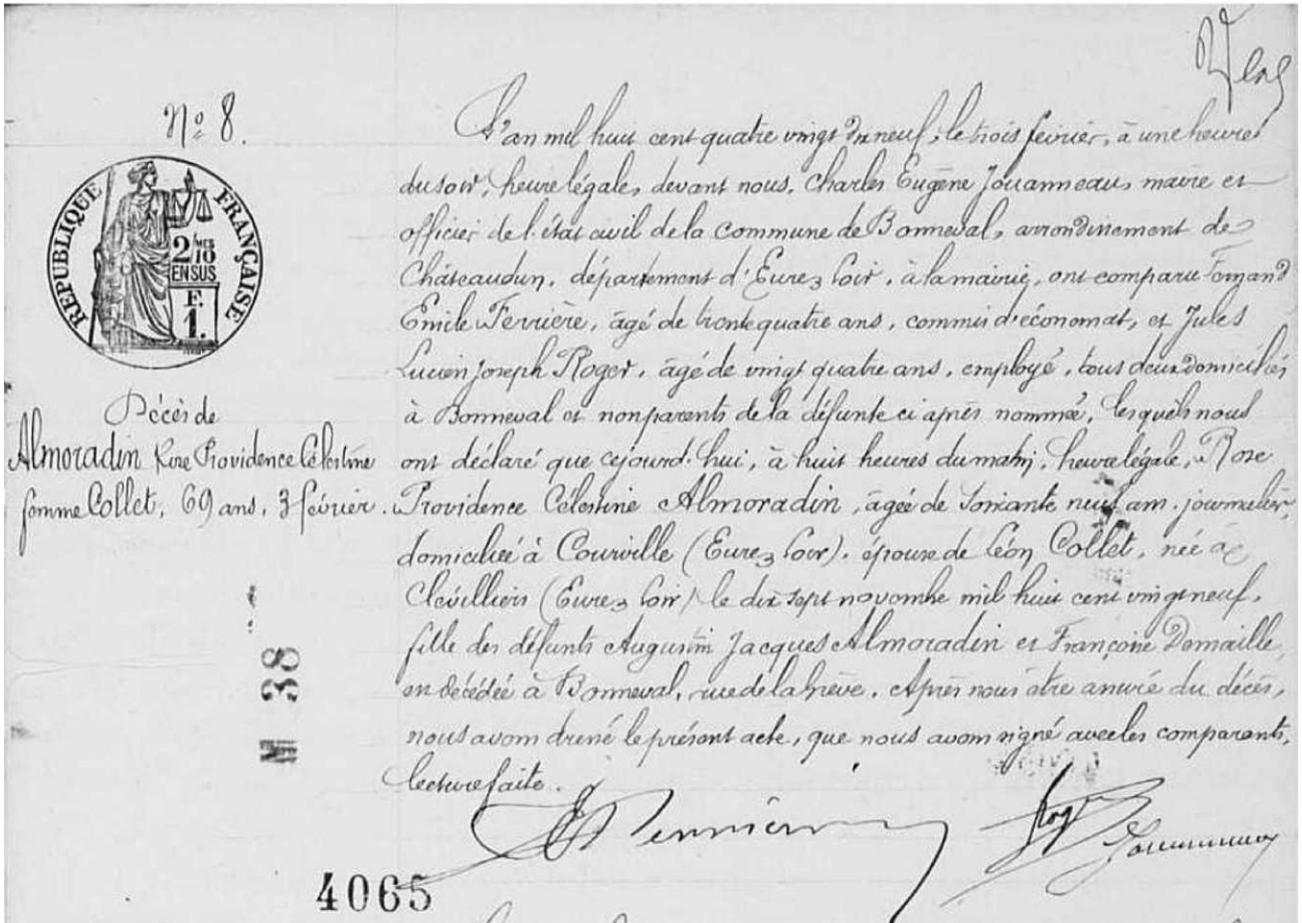
4^o Louis Alexandre Guion, charretier de labour, âgé de
trente six ans, domicilié au hameau de Bouard de Clivilliers,
parrain de l'époux;

L'époux, la mère de l'époux, le père de l'époux, ~~les deux témoins~~
ont signé avec nous le présent acte; l'épouse, le père de
l'époux; la mère de l'époux, les deux témoins Pierre Martin Collet
et Louis Alexandre Guion ont déclaré au le savoir, de ce
interpellés, après lecture et collation faites conformément
à la loi. P. Collet M. André

De ce motu die J. Collet, L. Hébert

D. J. Guion

Transcription 1



28 - Bonneval

N° 6

Transcription
acte de Décès
Rose Providence
Celestine
Almoradin
épouse
Léon Collet
69 ans.

L'an mil huit cent quatre vingt dix neuf, le cinq
du mois de Février à une heure de l'après midi
Nous Amand Frédéric Henri Tété Maire et
officier de l'état civil de la Commune de Courville
chef lieu de Canton, Arrondissement de Chartres,
Département d'Eure et Loir, avons procédé à la
Transcription de l'acte de Décès, à nous envoyé
par le Maire de Bonneval dont la teneur suit.
L'an mil huit cent quatre vingt dix neuf, le trois
février à une heure du soir, heure légale, devant
Nous Charles Eugène Jouanneau, Maire et
officier de l'état civil de la Commune de
Bonneval, arrondissement de Châteaudun
Département d'Eure et Loir, à la Mairie

est comparu Fernand Emile Ferrière, âgé de
trente quatre ans, commis d'économat, et Jules
Lucien Joseph Roger, âgé de vingt quatre ans
employé, tous deux domiciliés à Bonneval et
parents de la défunte ci après nommée, lesquels
ont déclaré que ce jour d'hui, à huit heures du ma
heure légale, Rose Providence Celestine Almoradin
âgé de soixante neuf ans, journalière, domiciliée
à Courville (Eure et Loir) épouse de Léon Collet
née à Chevrières (Eure et Loir) le dix sept
vembre mil huit cent vingt neuf, fille des défunts
Augustin Jacques Almoradin et Françoise Dema
est décédée à Bonneval, rue de la Grève, après
nous être asfuré de ce décès, nous avons dressé
le présent acte qui nous avons signé avec les
comparants, lecture faite signé aux registres
Ferrière, Roger, Jouanneau. Certifié conforme
aux Registres, et délivré sur papier libre pour
être transmis à Monsieur le Maire de Courville
(Eure et Loir), par application de l'article 86
du Code civil. Tout Copie conforme.

Le Maire de Courville,

A. Foly



33. **ALMORADIN François Léon**, Génération IV

Fils de **ALMORADIN Jacques Augustin** - 19 -, et de **DEMAILLE Françoise**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 38 ans et 36 ans.

Né le vendredi 24 avril 1835 à Clévilliers (28), Bouard.

Professions : Marchand épicier, Journalier

Marié le mercredi 7 septembre 1864 à Clévilliers (28) à l'âge de 29 ans, avec **GARNIER Victorine Alexandrine**

Née le mardi 7 mars 1843 à Meaucé (28), La Margottière.

Professions : Domestique, Journalière

4 enfants sont nés de cette union :

o **ALMORADIN Eugénie Léontine Victoria** - 48 -

o **ALMORADIN Léon Jules Octave**

Né le lundi 27 mai 1867 à Clévilliers (28), Bouard.

o **ALMORADIN Clémentine Juliette** - 49 -

o **ALMORADIN Angéline Léontine**

Née le lundi 20 mai 1872 à Clévilliers (28), Bouard.

N^o 10. Du vingt quatre Avril mil huit cent trente Cinq,
à quatre heures du soir.

Naissance Acte de Naissance de François lez Almoradin
Du sexe masculin, fils de François Auguste Almoradin
Journalier, Domicilié à Couard, blansac de Clivilliers
Almoradin le Moussier, âgé de quarante ans, né à Bu,
Canton d'Anet, et de Françoise Demaille, la femme,
âgée de trente sept ans, mariée en la Commune de
Pigny, né de ce jour à dix heures du matin au domicile
du père en cette commune, et à nous présente.

approuvé bien mérité
V. A.

Sur la Déclaration à Nous faite par les père
de l'enfant, présent, assisté de Jean Baptiste
Théophile Levaudou, Justicier, âgé de vingt
trois ans, et de Roger Simon Barlier cordier
âgé de quarante quatre ans, tous deux domiciliés
à Clivilliers le Moussier, témoins majeurs qui
ont, avec le père de l'enfant, déclaré, signé le
présent acte, ledit acte
Almoradin Barlier
Maire et Officier
de l'Etat civil.

L'an mil-huit cent soixante quatre, le ~~Mardi~~
~~Le~~ ~~Septembre~~ à ~~vingt~~ heures du ~~matin~~, Pardevant Nous
 Dufesoy Francois Jules, adjoint au Maire de la
 Commune de Clivilliers le Moutiers, Canton Nord et
 Arrondissement de Chartres, département d'Eure et Loir,
 remplissant les fonctions d'officier des Etat-Civil
 par délégation de Monsieur le Maire empêché, ont
 comparu: à la Mairie: Monsieur Almoradin
 Francois Léon, âgé de vingt neuf ans quatre mois
 marchand épicier domicilié au hameau de Bouard
 commune de Clivilliers le Moutiers; né à Clivilliers le
 Moutiers le vingt quatre avril mil huit cent trente cinq,
 fils majeur de Almoradin Jacques Augustin, âgé de
 soixante neuf ans, journalier et de Demaille Françoise
 son épouse, âgée de soixante six ans, ses père et mère
 domiciliés ensemble au sus-dit hameau de Bouard
 en cette commune et ici présents et consentant, d'un part.
 Et demoiselle Garnier Victorine Alexandrine, âgée de vingt
 un ans six mois, domestique, sans domicile fixe
 résidant actuellement au hameau de Bouard en cette
 commune; née en la commune de Meaucé, Canton de
 La Loupe, Arrondissement de Nogent le Rotrou, le
 Sept Mars mil huit cent quarante trois; fille majeure
 de feu Garnier Jean Baptiste, décédé en la sus-dite com-
 mune de Meaucé le premier Juin mil huit cent qua-
 rante cinq et de Lottereau Françoise, sa veuve âgée
 de cinquante neuf ans, journalière, domiciliée au hameau
 de la Margotière, en la sus-dite commune de Meaucé,

N° 3
 Acte de Mariage
 de Almoradin Francois
 Léon et de Garnier
 Victorine Alexandrine

Le Mercredi Sept
 approuvé deux mots
 rayés mots et le premier
 renoué bon.

L'Almoradin
 Ambardin
 L. Cotté

Six Soir
 approuvé bon le premier
 renoué et rayé deux mots
 nullo.

L'Almoradin
 Ambardin
 L. Cotté

et ici présente et consentant, d'autre part : Lesquels
 Nous ont requis de procéder à la célébration de leur ma-
 riage : Faisant droit à cette requête, Nous avons
 au Maire : Vu les publications faites sans opposition
 tant en cette Commune les dimanches Vingt-cin et
 vingt-huit Oûts, Jours qui en celle de Meaux
 dimanches Vingt-huit Oûts et quatre Septembre
 huit Oûts soixante quatre : Vu les actes de naissance
 et les autres pièces produites, de toutes lesquelles par
 paragraphes et annexes il a été par nous donné lieu
 ainsi que du Chapitre six du titre du mariage, au
 Code Napoléon. Après avoir reçu des futurs époux
 et des personnes présentes pour autoriser le Mariage
 la déclaration qu'il n'a point été passé de Contrat
 Mariage entre eux ; avons demandé aux futurs époux
 s'ils veulent se prendre pour Mari et femme
 Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmé-
 vement ; avons déclaré publiquement au Nom de la
 que Monsieur Almoradin François Léon et Madame
 Garnier Victorine Alexandrine sont unis par le Mariage
 De tout quoi, avons dressé le présent Acte en présence
 de M. M. 1.° Almoradin Augustin Magloire, âgé
 de trente six ans, berger domicilié à Bouard, frère de l'époux
 2.° Collet Léon Louis Pierre, âgé de trente trois ans, ou-
 vrier, domicilié à Saint Germain la Gâtine, Canton
 Nord de Chartres, beau frère de l'époux. 3.° Époux
 François Marin, âgé de quarante trois ans, journalier
 domicilié à La Margolère, Commune de Meaux, beau
 frère de l'épouse et 4.° Binguenaux Auguste Louis
 âgé de vingt six ans, instituteur primaire, domicilié
 Chef-lieu de cette Commune, non parents des époux,
 lesquels ont signé le présent Acte avec Nous adjoint
 au Maire après lecture et collation, à l'exception de
 l'épouse, de la mère de l'époux, de M. Almoradin Aug-
 ustin Magloire et de l'époux François Marin, lesquels
 ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés, ainsi que
 la mère de l'épouse

François Léon Almoradin
 Almoradin L. Collet
 Binguenaux
 Quépès



34. **DESORGES Jacques**, Génération IV

Fils de **DESORGES Jean Pierre**, et de **ALMORADIN Elisabeth Désirée** - 21 -.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 38 ans et 32 ans.

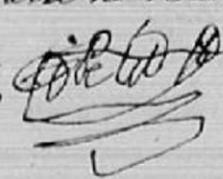
Né le vendredi 8 mai 1835 à Houdan (78)

Décédé le samedi 5 mars 1836 à Houdan (78) à l'âge de 10 mois

N^o. 13.
J. P. C. C.
Naiissance
de
Joseph
Desrosiers.

Du neuvième jour de
septembre l'an Vingt Cinq, (vingt huit) Du Mois.
Acte de NAISSANCE de Jacques Desrosiers
Du Sexe masculin, né en cette Commune, le jour d'hier, au
Puits du Bois, au domicile des Parents Mica, fils legitime
de Jean Pierre Desrosiers, Journalier, et de Genevieve Mica, et
Christine Mica de Moravain, tous de cette Commune.
Demeurant à Bourville.

Le présent acte a été dressé par nous qui joindront au présent
de la Ville de Bourville, Vu l'absence de Caducius, Remplissant
la fonction de Maire de cette Commune, et de son Procureur
de Bourville, le sieur Jean Louis Desrosiers, Sieur de la Ville
et en présence, Premièrement, des Sieurs Louis Desrosiers, ancien Maire
de Bourville, et Claude Pilet, approuvant de public, âgé de
vingt ans, tous deux domiciliés au dit Bourville, lesquels ont
été secondés par le Maire de Bourville, après lecture faite, à l'égard
de l'acte, et ont dit en le signant.

Mica  Bourville

N° 8.
Mars
Paris
le 17
1793



Du Sixième Jour de Mars, mil

Mil Cent Trente Six, six heures du soir.
Acte de décès Jacques Desroches, âgé de
six mois, Né à Valenciennes, département de Valenciennes, parvenue
à l'âge en cette Commune, le jour d'hui, le huit heures, six dix, au
domicile de son père, sçavoir Pierre Desroches, et en l'absence de
son père à Valenciennes.

Le présent acte a été dressé par nous adjoint au Maire de la ville
de Valenciennes, Va Substitut de C. Darnis, faisant l'acte de l'acte, et
fonction d'officier de l'état civil, après l'exécution faite du décès,
sur la déclaration en l'absence, légalement, les sieurs Charles Petit,
approuvés de l'acte, âgé de Valenciennes, et Louis Bonnard, ancien
bourgeois, âgé de Valenciennes, sept ans; Les deux prometteurs du dit décès
sçavoir les voisins, ont été ajoutés avec nous adjoint au Maire de la ville, après
l'acte fait.

P. Petit Bonnard *marais*



35. **MOULIN Jacques**, Génération IV

Fils de **MOULIN Pierre**, et de **ALMORADIN Marguerite Rosalie** - 24 -.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 23 ans et 25 ans.

Né le samedi 30 mars 1850 à Houdan (78)

Décédé le samedi 6 avril 1850 à Houdan (78) à l'âge de 7 jours

N^o 72.

30 Mars



Naissances
de
Jaques Moulin

Et
Du Vente Mars Mil

sous l'âge cinquante, trois heures de l'après midi
acte de Naissance de Jaques Moulin, du Sexe
Masculin, Né le jour d'hui à une heure du matin, au domicile
de ses père & mère, fils légitime de Pierre Moulin, Journalier
âgé de vingt trois ans & de Marguerite Louise Almoradier,
âgé de vingt cinq ans, domiciliés à Noudan.

Le présent acte a été dressé par nous Pierre Nicot, Juge, &
Maire de la Ville de Noudan, officier de l'état civil, sur la représentation
de l'enfant et la déclaration du père du dit enfant en présence des
Messieurs Victor Bonnard, Juge, âgé de soixante six ans & Jean
Louis Malin, bourgeois, âgé de cinquante trois ans, tous deux
domiciliés à Noudan, les quels ont signé avec nous, à l'exception
du père de l'enfant qui a déclaré se le savoir, de la présente
lecture faite par Bonnard
malin
Nicot

N^o. 18.

6 Avril

Décès
de Jacques Moulin

Du Six Avril Mil
huit cent cinquante, six heures du Matin.

acte de Décès de Jacques Moulin, âgé de huit jours
né à Noudan, élève au domicile de son père & mère. Ce surd muet
à quatre heures du Matin, fils de Jacques Moulin, Journalier
âgé de vingt trois ans, et de Marguerite Coratou Almorador
âgée de vingt cinq ans, domiciliés à Noudan.

Le présent acte a été dressé par nous Pierre Guibert Bellier, Maire
de la Ville de Noudan, officier de l'Etat civil, après vérification
faite de vive voix la déclaration de sa présence des sieurs Victor
Bonnard, employé, âgé de soixante six ans et Jean Louis
Moulin, bourgeois, âgé de cinquante trois ans, tous deux
domiciliés à Noudan, les quatre ont signé avec nous
lecture faite par Bonnard
Moulin



36. **MOULIN Louis**, Génération IV

Fils de **MOULIN Pierre**, et de **ALMORADIN Marguerite Rosalie** - 24 -.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 24 ans et 26 ans.

Né le mardi 18 février 1851 à Houdan (78)

Décédé le samedi 11 septembre 1852 à Houdan (78) à l'âge de 19 mois

N^o 19.



18 fevrier
naissance
de
Louis Moulins

Du Dix huit fevrier Mil

l'acte de naissance de Louis Moulins, de sexe
Masculin, né le jour d'hui à neuf heures du matin, au domicile des
deux pères & mère, fils légitime de Pierre Moulins, Journalier, âgé des
vingt quatre ans et de Marguerite Corat le Almoradins, âgée de
vingt six ans, domiciliés à Rouen.

Le présent acte a été dressé par Jean Pierre Nicot, Notaire, Maire des
deux villes de Rouen, officier de l'Échiquier, sur la présentation de
l'enfant et la déclaration du père dudit enfant, en présence de, témoins
Hector Bonnard, bourgeois, âgé de soixante six ans et Ferdinand Planchenaute,
bourgeois, âgé de vingt six ans, tous deux domiciliés à Rouen, les
quels ont signé avec nous, et l'enfant du père de l'enfant qui a déclaré
M. Le Savoir, date plus petite lecture faite.

Moulins Domine Planchenaute

N. 46.
12. Septembre
de Louis Moulins

Du Douze Septembre Mil

l'heure cent cinquante deux dix heures de matin.
acte de décès de Louis Moulins, agé de dix huit
mois, né à Rouen, décédé au domicile de son père & mère
le Tour d'his à long huer dufais, fils de Pierre Moulins
Jouanis, agé de vingt cinq ans, et de Marguerite Coratier de
Almogaden son épouse, agé de vingt six ans, domiciliés
à Rouen.

Le présent acte a été dressé par nous Pierre Auguste Maillier,
adjoint au Maire de la Ville de Rouen, remplissant les fonctions
d'officier de l'état civil, après vérification faite du lieu, sur la
déclaration & impriession de Louis Victor Bonnard, âgé de
vingt ans, fils de Jean & de Marie Blanchonault, Cocher
agé de vingt six ans, tous deux domiciliés à Rouen, les quel
ont signé avec nous, lecture faite. P. Bonnard
Maillier



37. **MOULIN Rosalie**, Génération IV

Fille de **MOULIN Pierre**, et de **ALMORADIN Marguerite Rosalie** - 24 -.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 26 ans et 28 ans.

Née le mardi 30 août 1853 à Houdan (78)

Mariée le samedi 31 juillet 1869 à Houdan (78) à l'âge de 15 ans, avec **DIERVILLE Arsène**

Né le lundi 28 août 1837 à Chartres (28).

Professions : Domestique

N^o. 30.

30 Nov^{bre}

Naissance

de
Grosalie Moulin

Du Trente Nov^{bre} Mil

deux cent cinquante trois, une heure de l'après-midi.
acte de Naissance de Grosalie Moulin, de sang
françois, née ce jour d'hui à quatre heures du matin, au domicile de
son père & mère, fille légitime de Pierre Moulin, Journalier, âgé de
vingt six ans, et de Marguerite Grosalie Almoradins, âgé de vingt
huit ans, domiciliés à Rouen.

Le présent acte a été dressé par nous Jean Baptiste Alain, Maire
provisoire de la Ville de Rouen, Officier de l'Etat Civil, sur la
présentation de son père & la déclaration en pareil dudit enfant, en présence
de nous Jean Baptiste Dugard, Procureur, âgé de cinquante six ans
et François Louis de Sarmagnac, Marchand, âgé de quarante
huit ans, tous deux domiciliés à Rouen, les quels ont signé avec
nous à l'exception du père de l'enfant qui a déclaré ne l'avoir
pas vu, de
le Juge de l'Etat Civil.

Sarmagnac

Alain

Alexis

N^o 13.
31 juillet
Mairie de
Chartres
Moulin Rosalie

Le trente un juillet mil huit cent soi-
xante neuf, cinq heures du soir, acte de mariage du
Sieur Derville Arsène, domestique à Bourdon et
avant à Chartres (Eure et Loir) âgé de trente un
ans, déposé à l'hospice de Chartres le trente soixit
mil huit cent trente sept fils naturel et majeur
de père et mère inconnus, d'une part Et demoiselle
Moulin Rosalie, sans profession, âgée de
quinze ans, née à Bourdon le trente trois mil
huit cent cinquante trois, fille légitime et
mineure de Monsieur Pierre, décédé à Bourdon
le vingt quatre avril mil huit cent cinquante
cinq et de Almoradin Marguerite Rosalie,
couturière, âgée de quarante quatre ans, avec la
quelle elle demeure à Bourdon, d'autre part. Nous
Alain Jean Ambroise premier conseiller, muni-
cipal de la ville de Bourdon, maire par intérim

officier de l'état civil, vu les actes de naissance de l'époux, l'acte de décès du père de l'épouse, les actes des publications du présent mariage fait en cette mairie les dimanches quatre et cinq du courant ainsi que le certificat du maire de Chartres qui atteste que des publications pour le dit mariage ont eu lieu en sa Mairie aux mêmes dates sans opposition, après avoir reçu le consentement verbal de Almoradine Marguerite Rosalie, mère de l'épouse ici présente et sa note d'interpellation la déclaration de l'époux et des personnes présentes qui autorisent le mariage qu'il n'a point été fait de contrat de mariage, avons donné lecture aux parties comparantes assistées des quatre témoins ci après nommés des pièces sus énoncées relatives à leur état et aux formalités du mariage, toutes les dites pièces en bonne forme dûment légalisées, signées et paraphées au vu de la loi tant par nous que par la partie qui les a produites pour être déposées au greffe du Tribunal ainsi que du chapitre sixième du titre du mariage sur les droits et devoirs respectifs des époux et avons reçu la déclaration du sieur Dierville Arsène qu'il prend pour épouse demoiselle Moulin Rosalie et de demoiselle Moulin Rosalie qu'elle prend pour époux sieur Dierville Arsène en conséquence nous avons déclaré au nom de la loi que Dierville Arsène et Moulin Rosalie sont unis par le mariage. Les témoins ont été Messieurs Mocillon Jacques, journalier, âgé de quarante un ans, oncle de l'époux, Labrie Auguste, directeur de l'école, âgé de trente six ans, fontaineur, Desiré, facteur rural, âgé de vingt six ans et Debeaux Eugène, propriétaire, marchand de vin, âgé de quarante trois ans, amis des époux tous quatre domiciliés à Bourdons et de tout ce que dessus fait et

23
célébré publiquement en notre maison communale
le présent acte a été dressé par nous Maire
sus dit qui avons signé avec les époux la
mère de l'épouse et les témoins à l'exception
du sieur Moulins qui a dit ne le savoir, lecture
faite J. P. Moulins Dierville
Armandin M. Lavier
Fontaine
Dohort Alain 43



38. **ALMORADIN Marie**, Génération IV

Fille de **ALMORADIN Marguerite Rosalie** - 24 -.

A sa naissance, sa mère était âgée de 35 ans.

Née le mercredi 25 janvier 1860 à Houdan (78)

Décédée le samedi 4 août 1860 à Houdan (78) à l'âge de 6 mois

N^o 3

4^e Janvier

Naissance de
Almoradin Marie
f. n.

Du vingt cinq jouries mil huit cent
soixante, six heures du matin.

Acte de naissance de Almoradin Marie de son père
sire cy devant lui à trois heures du matin, au domicile de Almoradin
Marguerite Stoualle, journalière, sa mère naturelle, fille naturelle
de la dite Almoradin Marguerite Stoualle âgée de trente cinq ans,
domiciliée à Bourdan, fille légitime de Almoradin Jacques et de Dubreux
Marguerite flore, de idem.

Le présent acte a été dressé par nous Jean Timbreise Alain, maire
de la ville de Bourdan, officier de l'état civil sur la représentation de l'enfant
et la déclaration de la dame Louise Victoire Gardembas femme Breury
domiciliée à Bourdan, sage femme, âgée de trente six ans, qui a fait l'accou-
chement, en présence des sieurs François Constant Larrouquac, mar-
chal ferrant âgé de cinquante quatre ans et Louis Bayle de felis
Leguay, bourgeois, âgé de quarante quatre ans tous deux domiciliés à
Bourdan, lesquels ont signé avec nous. Lecture faite.

J. Henry Leguay, Larrouquac
Alain

N° 37
4 Août
Actes de
Amoradin Marie

Des quatre Août, mil huit cent
soixante, quatre heures du soir.
Acte de naissance de Amoradin Marie, âgée
de six mois, née à Bondan et y demeurant, décédée
après avoir eu à trois heures du soir au domicile
de sa mère naturelle, Amoradin Marguerite
Rosalie, journalière, demeurant au dit Bondan.

Le présent acte a été dressé par nous Blanche
Louis Jules, maire de la ville de Bondan, officier de
l'état civil, après vérification faite de l'état sur la
déclaration et en présence des sœurs Larmagnac
François Constant, marichal, fevant âgé de cinquante
quatre ans et Leguay Louis Baptiste Jules, bourgeois
âgé de quarante quatre ans, tous deux domiciliés à
Bondan, lesquels ont signé avec nous. Lecture faite.

Leguay Larmagnac
Blanche



39. **HUAN Augustin Romain**, Génération IV

Fils de **HUAN Pierre Augustin**, et de **ALMORADIN Marguerite Rosalie** - 24 -.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 56 ans et 42 ans.

Né le jeudi 28 février 1867 à Houdan (78)

Décédé le dimanche 19 septembre 1897 à Bourdonné (78) à l'âge de 30 ans.

Professions : Domestique

Marié le mardi 20 novembre 1894 à Condé-sur-Vesgre (78) à l'âge de 27 ans, avec **VIGNERON Léonie Georgette**

Née le samedi 18 octobre 1873 à Condé-sur-Vesgre (78).

Professions : Domestique

4 enfants sont nés de cette union :

o **HUAN Félicie** - 50 -

o **HUAN Lucie Berthe** - 51 -

o **HUAN Fernand Eugène**

Né le mercredi 20 mai 1896 à Bourdonné (78).

o **HUAN Lucien Georges** - 52 -

108



28 février
naissance de
Suzanne Augustin
Romain

De vingt huit février mil huit cent
soixante sept dix heures du matin acte de nais-
sance de Augustin Romain, du sexe masculin,
né ce jour lui à quatre heures du matin au
domicile de ses père et mère, fils légitime de
Suzanne Augustin, âgé de cinquante six ans
et de Almoradin Marguerite Rosalie, âgée de
quarante deux ans, journaliers, domiciliés à
Boudan, Le présent acte a été dressé par nous
Blache Louis Jules, maire de la ville de Bou-
dan, officier de l'état civil, sur la présentation
de l'enfant et la déclaration du père du dit en-
fant en présence des sieurs Leguay Louis &
Baptiste, Felix Bourrelle, âgé de cinquante un ans et
Boulard Pierre Théodore, ancien instituteur, âgé de
quarante six ans, tous deux domiciliés à Boudan,
lesquels déclarant et témoins ont signé avec nous
lecture faite.

Suzanne Leguay
Boulard
J. Blache

16²¹
—
mariage de Augustin
Romain Rouan et de
Léonie Georgette Vigneron.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze,
le vingt novembre, à six heures Du Soir, par
devant Nous, Noël Ange Fosse, Maire, Of-
ficiers de l'Etat civil de la Commune de
Conde'-sur-Veure, arrondissement de Maube,
département de Seine-et-Oise, sont comparus:

Augustin Romain Rouan, domestique, né à
Houdan (Seine-et-Oise) le vingt-huit février mil
huit cent soixante-sept, demeurant à Gam-
baisville (Seine-et-Oise), fils majeur des défunts
Pierre Augustin Rouan, et Marguerite Rosalie
Almoradin, d'une part. Et demoiselle Léonie
Georgette Vigneron, domestique, née en cette
Commune le dix-huit octobre mil huit cent
soixante-treize et y domiciliée avec sa mère
fille majeure de Augustine Vigneron, journali-
ère, âgée de quarante-huit ans, d'autre part.
Lesquels nous ont requis de procéder à la cé-
lébration de leur mariage. A l'appui de leur
requisition les parties nous ont produit: 1^o la
de naissance du futur, 2^o les actes de décès
des père et mère du futur, 3^o Un certificat
constatant que les publications de ce futur
mariage ont eu lieu à la Mairie de Gambaisville
le 14^o au 15^o et 16^o novembre.

Vigneron Léonie
L. Fosse
L. Fosse
L. Fosse

les dimanche quatre et onze novembre pré-
sent mois, sans qu'il soit survenu d'opposi-
tion: 1^o l'acte de naissance de la future, 2^o
les actes de publications de ce futur mariage

faits et affichés en cette Commune les ~~17~~¹⁸ di-
manche vingt huit octobre et quatre no-
vembre dernier, également sans opposition. Le
futur époux nous a déclaré qu'il ignorait
le lieu du décès de ses grands parents paternels
et maternels. Et après avoir vu, paraphé et
fait parapher les pièces produites pour être
armées, nous en avons donné lecture ainsi
que des autres actes qui sont inscrits sur
les registres de l'Etat civil de cette Commune
aux parties comparantes, assistés des quatre
témoins ci-après nommés et qualifiés ainsi
que du Chapitre Six du titre du mariage
sur les Droits et devoirs respectifs des
époux. Le futur époux nous a présenté son
livret militaire ce qui nous a permis de
constater qu'il a satisfait à la loi sur
le recrutement. Les futurs époux de ce in-
terpellés, nous ont déclaré qu'il n'a point
été fait entre eux de contrat de mariage.
Les futurs époux nous ont à l'instant dé-
claré conjointement ensemble qu'il est né
d'eux le huit mai mil huit cent quatre-
vingt douze, en cette Commune, une enfant
du sexe féminin au nom et prénom de
Tigueron ~~Augustine~~¹⁵ Félicie, inscrit sur nos
registres sous le numéro douze et le recon-
naissent conformément à l'article 333
du code civil pour leur véritable et légitime
enfant. Ensuite nous avons reçu le consen-

sement au présent mariage de la mère de la future
 ici présente. Puis la Déclaration du Sieur Auguste
 Romain Houan qu'il prend pour sa légitime
 épouse la Demoiselle Léonie Georgette Vigneron, et celle
 de la demoiselle Léonie Georgette Vigneron qu'elle
 prend pour son légitime époux, le Sieur Auguste
 Romain Houan. En conséquence nous avons
 déclaré, au nom de la loi que le Sieur Auguste
 Romain Houan et la demoiselle Léonie Georgette
 Vigneron sont unis par le mariage. Tout ce que
 dessus fait publiquement en présence de messieurs
 Jules Pollet, cultivateur, âgé de cinquante-cinq
 ans. Victor Just Pasquier, cultivateur, âgé
 de quarante-sept ans, tous deux demeurant
 en cette Commune, amis de l'époux, témoins
 du côté du marié. Sous Désiré Lacôte, Sieur
 de long, âgé de cinquante-huit ans, demeurant
 à Bourdonnié, de ce canton, ami de l'époux,
 Louis Valentin Porcheron, meunier, âgé de
 trente-neuf ans, demeurant en cette Commune
 ami de l'époux, témoins du côté de la mère
 qui ont signé avec l'épouse et avec nous, et
 l'Officier de l'Etat civil, après lecture faite.
 L'époux et la mère de l'époux ont déclaré ne
 vouloir signer. Vigneron Léonie

approuvé quinze mots rayés
 null.

Vigneron
 Léonie
 Forneront

Lacôte
 Pollet

Pasquier

Forneront

Forneront Pollet Forneront

Lacôte Pasquier

40. **ALMORADIN Irenée Eugénie**, Génération V

Fille de **ALMORADIN Augustin Magloire** - 31 -, et de **LEGRAS Marie Louise Anastasie**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 28 ans et 20 ans.

Née le lundi 2 avril 1855 à Theuivy-Acheres (28)

Mariée le lundi 12 juillet 1880 à Clévilliers (28) à l'âge de 25 ans, avec **LECOMTE Edouard Frédéric**

Né le mardi 17 octobre 1843 à Mainvilliers (28).

Professions : Charretier de labour

1 enfant est né de cette union :

o **LECOMTE Laure Alexia** - 53 -

N^o 2

Mariage

de
Seconde Édouard Frédéric

et
Almécadin Renée Eugénie

12 juillet

L'An mil huit cent quatre-vingt, Le lundi
Douze juillet; Par devant Nous Paulin Louis Théron,
Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de
Clévilliers, C. Neutier, canton de Chartres, Nord, arrondis-
sement de Chartres (Cure. et. Vic.) sont comparus publiquement
en la maison commune, Seconde Édouard Frédéric, âgé de
trente-six ans, charretier de labour, domicilié à
Boullay, d'Achères, en cette commune, fils majeur



38

Des époux Leconte Jean Charles, âgé de soixante-huit ans et Demmerth Madeline Thérèse, âgée de soixante-huit ans, vigneron, domiciliés en la commune de Nainvilliers, ici présents et consentant d'une part ;
Et demoiselle Amoraïm Irène Eugénie, âgée de vingt-trois ans, sans profession, domiciliée avec ses père et mère, fils majeur des époux Amoraïm et Augustin (père), âgé de cinquante-quatre ans, bourgeois, et Legras Marie Louise Anastasie, âgée de quarante-six ans, sans profession, domiciliés ensemble à Bouard, hameau de cette commune ici présents et consentant d'autre part ;

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage. Vu : 1° Les actes des publications faites en cette commune les deux dimanches consécutifs vingt-sept juin et quatre juillet présent mois sans qu'il n'eût été signifié d'opposition à ce mariage ; 2° Le certificat de libre par Monsieur le Maire de la commune de Fresnoy le Gilmer constatant que pareilles publications ont été faites aux mêmes époques en la dite commune de Fresnoy le Gilmer sans qu'il soit survenu d'opposition ; 3° L'extrait de l'acte de naissance du futur époux constatant qu'il est né en la commune de Nainvilliers, le dix-sept Octobre mil huit cent quarante-trois ; 4° L'extrait de l'acte de naissance de la future épouse constatant qu'elle est née en la commune de Cheuvy, Acheris le deux Avril mil huit cent cinquantes-cinq. Faisant droit à la réquisition des futurs époux, nous leur avons demandé

Approuvé à l'unanimité
 1^{er} à l'âge de l'acte de mariage
 Irénée Almorain
 Le comte
 marié avec
 Henri
 Caillebois
 Fleurpierre

ainsi qu'aux personnes présentes pour donner autorisation
 et aux témoins s'il avoit été passé un contrat de
 mariage. Sur leur réponse affirmative nous nous
 sommes fait présenter un certificat constatant
 que ce contrat a été passé devant M^r Rossignol
 notaire à Chailles. Le 2^{ème} du courant. Nous
 avons ensuite donné lecture de toutes les pièces ci dessus mention-
 nées et us les avons inscrites l'un des deux présents registres
 ainsi que du chapitre six titre cinq du code civil
 intitulé (Du Mariage) et avons demandé au futur époux
 et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari
 et pour femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément et
 affirmativement nous avons prononcé au nom de la loi
 que Monsieur Edouard Evard Poirier et Madame Irénée
 Almorain Irénée Eugénie sont unis par le mariage.
 De tout quoi nous avons dressé le présent acte
 publiquement et en présence de : 1^{er} Le comte
 Henri, âgé de trente-neuf ans, vigneron, domicilié à Beauharnais
 commune de Chartres, frère de l'époux 2^{ème} Mariéault
 Louis Félix, âgé de vingt-cinq ans, employé à la banque,
 domicilié à Chailles, beau-frère de l'époux; 3^{ème} Fleury
 Auguste Joseph, âgé de quarante-sept ans, cultivateur,
 domicilié en la commune de Chailles, oncle maternel
 de l'époux; 4^{ème} Caillebois Tranquille Julien, âgé de vingt
 neuf ans, cultivateur, domicilié en la commune de
 Chailles, cousin de l'époux, et ont l'épouse et
 les quatre témoins signé avec nous le présent acte
 après lecture faite à l'époux de l'épouse des pères

et mères de l'époux et de l'épouse qui ont
 déclaré ne le savoir.



Irénée Almorain Le comte
 Henri marié avec
 Caillebois Fleurpierre



41. **ALMORADIN Augustin Constantin Magloire**, Génération V

Fils de **ALMORADIN Augustin Magloire** - 31 -, et de **LEGRAS Marie Louise Anastasie**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 35 ans et 26 ans.

Né le lundi 24 mars 1862 à Clévilliers (28).

Professions : Charretier

Marié le samedi 3 novembre 1888 à Clévilliers (28) à l'âge de 26 ans, avec **BANSARD Léonie Octavie Augustine**

Née le mercredi 15 avril 1863 à Clévilliers (28).

Professions : Ouvrière en robes, Couturière

1 enfant est né de cette union :

o **ALMORADIN Léonie Augustine**

Née le mardi 21 juillet 1891 à Clévilliers (28), Bouard.

N^o 11. Acte de naissance
de Augustin Constantin
Magloire Almoradin

L'an mil huit cent soixante-douze, le lundi
vingt-quatre Mars, à trois heures du jour
Par devant nous, Charles Rémy, Maire
et Officier de l'Etat-civil de la Commune
de Chevrières-le-Montier, Cant. et. Lorr.
étant en la Mairie est comparu
Almoradin Augustin, Magloire, Berger,
âge de trente-cinq ans, domicilié à Douard,
Prameau de cette Commune, lequel nous
a déclaré qu'aujourd'hui à une heure du
soir, son épouse Legras Anastasie,



journalière, âgée de vingt-sept ans, est
accouchée en leur domicile sus-indiqué
d'un enfant du sexe masculin qu'il
nous a présenté et auquel il a donné
les prénoms de Augustin Constantin Magloire
Dont acte en présence de Drouard Gabriel
âge de soixante ans, cultivateur, de
Henri Pierre, instituteur, âge de vingt-
sept ans, demeurant tous deux à Chevrières-
le-Montier, témoins non parents qui
ont signé avec nous après lecture et colla-
tion faites. Le comparant a dit ne le savoir
de ce requir.

Maire N. Charles Rémy
G. Drouard

N^o 4

Mariage de
Almoradin
Augustin Constantin
Magloire

et
Bansard
Léonie Octavie
Augustine

3 Novembre

L'An mil huit cent quatre-vingt-huit, le
samedi trois Novembre à onze heures du matin;
Pardevant Nous Hauglin Louis Arsène, Maire et
Officier de l'Etat civil de la commune de Clévilliers.
le Moutier, canton de Chartres Nord, arrondissement
de Chartres (Eure et Loir) sont comparus publiquement
en la maison commune: Almoradin Augustin Constantin
Magloire, âgé de vingt-six ans, charretier, domicilié
au hameau de Bouard, de cette commune, fils
majeur des époux Almoradin Augustin Magloire,
âgé de soixante-un ans, berger, et Legrad Anastasie,
sans profession, âgée de cinquante-trois ans.
Domiciliés au dit Bouard, ici présents et
consentant d'une part; Et de l'autre elle
Bansard Léonie Octavie Augustine, âgée de
vingt-cinq ans, ouvrière en robes, domiciliée
au hameau de Bouard, de cette commune,
fille majeure et légitime des défunts ~~Bouage~~
~~Jean Pierre~~ Pierre Hervé Bansard et Bouage
Léonie Séraphine; petite fille de défunt Bouage
Jean Pierre et de Tichon Louise Désirée
Emilienne, âgée de soixante-sept ans, sans
profession, domiciliée au dit Bouard, ici présente
et consentant d'autre part. Lesquels nous
ont requis de procéder à la célébration de

de leur mariage. N^o. 1^o. Les actes de publications
de mariage faites en cette commune les deux dimanches
consécutifs quatorze et vingt. un Octobre dernier tant
qu'il nous ait été signifié d'opposition; 2^o. L'extract
de l'acte de naissance du futur époux constatant
qu'il est né en cette commune le vingt. quatre
Mars mil huit cent soixante. deux ainsi que le
constate l'acte inscrit sur les registres de cette com-
mune et que nous avons vérifiés à cet effet; 3^o.
L'acte de naissance de la future épouse constatant
qu'elle est née en cette commune le quinze Avril
mil huit cent soixante. trois ainsi que le constate
l'acte inscrit sur les registres de cette commune et
que nous avons vérifiés à cet effet. 4^o. L'extract de
l'acte de décès du père de la future épouse constatant
qu'il est décédé en la ville de Paris le deux février
mil huit cent quatre. vingt. deux; 5^o. L'extract de
l'acte de décès de la mère de la future épouse
constatant qu'elle est décédée en la ville de
Paris le onze février mil huit cent soixante. onze.
6^o. L'acte de décès de Pocage Jean Pierre, décédé en
cette commune, le seize février mil huit cent quatre.
vingt. sept ainsi que le constate l'acte inscrit sur
les registres de cette commune et que nous avons
vérifiés à cet effet. Faisant droit à la réquisition
des parties nous leur avons demandé ainsi qu'aux
personnes présentes pour donner autorisation s'il
avait été passé un contrat de mariage. Sur
leur réponse affirmative nous nous sommes
fait présentes un certificat constatant que
ce contrat a été passé devant M. Labrier,
notaire en cette commune, à la date du deux

du courant. Nous leur avons ensuite donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et qui resteront annexées à l'un des deux présents registres après avoir été paraphés, ainsi que du chapitre six titre cinq du code civil intitulé: Du Mariage, et avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre réciproquement pour mari et pour femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous avons prononcé au nom de la loi que Monsieur Almoradin Augustin Constantin Constantin Magloire et Mademoiselle Bandard Léonie Odavie Augustine sont unis par le mariage. Et tout a été fait publiquement et en présence de: 1°. Légal Constant, âgé de cinquante-cinq ans, propriétaire, domicilié à Coulombs, oncle maternel de l'époux; 2°. Le comte Frédéric, âgé de quarante-six ans, charretier, domicilié au Boullay, d'Achères, de cette commune, beau-frère de l'époux; 3°. Jumeau Victor, âgé de quarante-cinq ans, employé de chemin de fer, domicilié à Paris oncle maternel de l'épouse; 4°. Bandard Louis Alphonse, âgé de cinquante-un ans, cultivateur, domicilié à Fresnay-le-Gilbert, oncle paternel de l'épouse; tous témoins majeurs qui ont signé avec nous le présent acte après lecture faite à l'exception du père, de la mère et du beau-frère de l'époux qui ont déclaré ne le savoir.

Bansard. Almoradin. C. J. Louise Fichon
 BANDARD Legras R. Jumeau
 Héroguez

Approuvé la
 rature de cinq mots
 nulx. et d'une lettre
 Bansard. C.
 Almoradin
 L. Fichon
 BANDARD
 R. Jumeau
 Legras
 Héroguez



42. **ALMORADIN Geneviève Euphémie**, Génération V

Fille de **ALMORADIN Augustin Magloire** - 31 -, et de **LEGRAS Marie Louise Anastasie**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 44 ans et 36 ans.

Née le samedi 9 septembre 1871 à Clévilliers (28), Bouard

Mariée le samedi 14 avril 1894 à Clévilliers (28) à l'âge de 22 ans, avec **MASSARD Rodolphe Désiré Louis**.

N^o. 8.

Naissance de
Geneviève Euphémie
Almoradin

L'an mil huit cent soixante-seize, le samedi
neuf septembre à sept heures du matin. Pardevant
nous, Vauglin Louis - Arsine, Maire et Officier
de l'Etat-civil de la commune de Clévilliers, le
Moutiers, canton de Chartres-Nord, arrondissement
de Chartres Département d'Eure et Loir étant en
la maison commune est comparu: Almoradin
Augustin Magloire, âgé de quarante-quatre ans
berger, domicilié à Bouard hameau de cette
commune, lequel nous a déclaré qu'hier soir à
dix heures Marie-Louise Anastasie Regras,
âgée de trente-six ans, son épouse, journalière,
est accouchée en son domicile sus-indiqué d'une
enfant du sexe féminin qu'il nous a présentée
et à laquelle il a dit vouloir donner les prénoms
de Geneviève Euphémie. Les dites déclarations
et présentation faites en présence de Haudecœur
Constant Eugène, âgé de quarante-deux ans,
cafetier et de Nereu Louis Auguste, âgé de trente
quatre ans, cantonnier, tous deux témoins domiciliés
en cette commune et non-parents de l'enfant, lesquels ont
signé avec nous sur les deux registres à ce destinés le présent acte après
lecture et collation; le père de l'enfant ayant déclaré ne savoir
signer de ses mains. Haudecœur Nereu
Euphémie

43. **ALMORADIN Léa Juliette**, Génération V

Fille de **ALMORADIN Augustin Magloire** - 31 -, et de **LEGRAS Marie Louise Anastasie**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 46 ans et 38 ans.

Née le mercredi 25 juin 1873 à Clévilliers (28), Bouard

Mariée le lundi 6 novembre 1893 à Clévilliers (28) à l'âge de 20 ans, avec **FOUCAULT Georges Belloni**

Né le jeudi 6 mars 1862 à Clévilliers (28)

96:9.

Naissance de
Léa. Juliette
Almoradin.

L'an mil huit cent soixante-trois, le mercredi
vingt-cinq juin à quatre heures du soir. Pardevant
nous, Vauglin Louis Arsène, maire et Officier de
l'Etat-civil de la commune de Clévilliers l'ancienne
canton de Chartres-Nord, arrondissement de
Chartres, département d'Eure-et-Loir, étant en la
maison commune, est comparu: Almoradin
Augustin-magloire, âgé de quarante-six ans,
berger, domicilié à Bouvard hameau de cette
commune, lequel nous a déclaré que ce matin
à onze heures: Marie Louise Anastasie Legras,
âgée de trente-huit ans, son épouse, journalière
est accouchée en son domicile sus-indiqué d'une

enfant du sexe féminin qu'il nous a présentée
et à laquelle il a dit vouloir donner les prénoms
Léa. Juliette. Les dites déclaration et présentations
faites en présence de Bléchet Victor Augustin
âgé de cinquante-sept ans, propriétaire et de
Drouard Philibert Léonard, âgé de trente-un
instituteur, tous deux témoins domiciliés en cette
commune et non-parents de l'enfant, lesquels
signé avec nous sur les deux registres à ce destinés
le présent acte après lecture et collation: le père
de l'enfant ayant déclaré ne savoir signer de ce jour
Bléchet Drouard

20 Foucault George Ballou et Léa Juliette Almerasin 59^{he} 1893



44. **COLLET Léontine Ismérie**, Génération V

Fille de **COLLET Louis Pierre Léon**, et de **ALMORADIN Rose Providence Célestine** - 32 -.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 19 ans et 20 ans.

Née le vendredi 27 septembre 1850 à Clévilliers (28), Bouard.

Professions : Domestique

Mariée le mardi 1er juillet 1873 à Saint-Aubin-des-Bois (28) à l'âge de 22 ans, avec **ROBLOT Eugène Julien**

Né le mercredi 26 mars 1851 à Saint-Aubin-des-Bois (28).

Professions : Maçon

N^o. 9. Naissance
de Léontine
Ismerie Collet.

L'an mil huit cent cinquante, le vingt huit
septembre, à six heures du soir.

Pardevant nous Denis Léon de St Germain
maire et officier de l'état civil de la commune
de Chavilliers-le-moutiers, Canton Nord et arrondissement
de Chartres, Eure et Loir, étant en la mairie, est comparu
Louis Pierre Léon Collet, journalier, domicilié au
hamau de Bouard de cette commune, âgé de
neuf ans cinq mois, père de l'enfant ci-après
dénommé, lequel nous a déclaré que Rose
Providence Celestine Alenradin, son épouse
domestique, âgée de vingt ans dix mois, est accouchée
hier à huit heures du soir en son domicile
d'un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté et
auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de
Léontine Ismerie.

Ce fait en présence de Gabriel Drouard, cultivateur,
âgé de quarante neuf ans passés, et de Pierre Clovis
Le long, cordonnier, âgé de quarante quatre ans, non
parents de l'enfant, tous deux domiciliés au chef-lieu de cette
commune.

En foi de quoi nous avons rédigé, en présence des
déclarans et témoin, le présent acte que nous avons inscrit
sur les deux registres à ce destinés et qui nous avons signés avec
eux après lecture et collation faites conformément à la loi.

Le Maire I. Collet G. Drouard
Le Témoin P. Clovis Le long

N^o. 3.

Roblot Eugène Julien.

et
Collet Scoltine Ismérie.

Garçon et fille. 1^{er} juillet.
22 et 22 ans.

Cousins-germains.

L'an mil huit cent soixante-seize, le premier juillet, à onze heures du matin, devant nous Mari Alexandre Albert Mauzeigez, Maire, officier de l'Etat civil de la commune de S^t-Arbustin-des-Bois, canton Nord et arrondissement de Chartres, département d'Eure-et-Loir, ont comparu publiquement en notre maison commune :

1^o Eugène-Julien Roblot, âgé de vingt-deux ans, Maçon, demeurant à Chazay, de cette commune, majeur, né en cette commune fils naturel de Marie Anne Adammie Collet, âgée de quarante-quatre ans, ouvrière en robes, domiciliée à Courville, ici présente et consentante, le vingt-six Mars mil huit cent cinquante-un, ainsi que nous l'avons constaté sur nos registres, légitimé dans l'acte de mariage de sa mère avec le sieur Françoise Julien Roblot, âgé de cinquante-deux ans, Charpentier, domicilié à Courville, ici présent et consentant, en date du vingt-quatre juillet mil huit cent soixante, dont une expédition, dûment légalisée et enregistrée nous a été délivrée et qui restera ci-annexée; 2^o Scoltine-Ismérie Collet, âgée de vingt-deux ans, née à Clévilliers-le-Moutiers le vingt-sept septembre mil huit cent cinquante, ainsi qu'il appert de l'acte de naissance, dûment légalisé, qu'elle a produit, et qui demeurera annexé au présent acte de mariage, domestique,



demeurant chez ses père et mère au dit Chazay et précédemment à Chazay commune de S^t Leger, fille légitime et majeure de Louis Pierre Lion Collet, âgé de quarante-deux ans, Marichal-ferrant, et de sa femme Célestine Almoradine, âgée de quarante-deux ans, sans profession, ici présents et consentants; les quels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites tant en cette commune qu'en celles de Courville et de S^t Leger, les Dimanches quinze et vingt-deux juin dernier, devant la principale porte de la maison commune, comme les constatent: 1^o Le registre des publications de mariages de cette commune sur lequel elles sont inscrites; 2^o Les certificats de publication et de non-opposition d'écrit par les Maire de Courville et de S^t Leger, dûment légalisés, qui restent ci-joints. Répondant à notre interpellation, les futurs époux, ainsi que les personnes présentes qui autorisent le mariage, nous ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage entre les futurs époux. Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, et faisant droit à la réquisition des parties, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du Chapitre VI du Livre du Code civil intitulé: Du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons déclaré au nom de la loi que Eugène-Julien Roblot et Léontine Ismérie Collet sont unis par le mariage. De quoi nous avons dressé acte en présence des sieurs Pierre Valentin Collet, âgé de quarante-cinq ans, journalier, domicilié à Chazay, de cette commune, oncle maternel de l'époux; François Baptiste Lemané Collet, âgé de trente-huit ans, Maçon, domicilié au bourg de S^t Aubin, de ce lieu, oncle maternel de l'époux; Pierre Martin Collet, âgé de soixant-trois ans, journalier, domicilié à Chazay, de cette commune, grand-père paternel de l'époux; Augustin Almoradin, âgé de soixante-dix-sept ans, journalier, domicilié à Chevilliers-le-Moutiers, grand-père maternel de l'épouse; lesquels, ainsi que les père et mère des époux, après qu'il leur en a été donné lecture, l'ont signé avec nous et les parties contractantes, excepté le sieur Pierre Martin Collet, l'époux, et la mère de l'époux qui ont déclaré ne savoir. /

Roblot Roblot Almoradin Collet
Collet Collet
J. Marinier
Ambroise



45. **COLLET Jules Adolphe Victorien**, Génération V

Fils de **COLLET Louis Pierre Léon**, et de **ALMORADIN Rose Providence Célestine** - 32 -.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 23 ans et 25 ans.

Né le mercredi 21 février 1855 à Clévilliers (28)

Décédé le mardi 13 octobre 1891 à Vérigny (28) à l'âge de 36 ans.

Professions : Charretier

Marié le lundi 8 novembre 1880 à Vérigny (28) à l'âge de 25 ans, avec **GIRARD Céline Désirée Ferdinande**

Née le dimanche 15 mai 1859 à Vérigny (28).

Professions : Ouvrière en robes

N^o 2. Naissance
de Jules Adolphe
Victorien Collet.

L'an Mil huit cent cinquante cinq,
le vingt un février à Cinq heures du soir.

Pardevant Nous Jean Jacques Vauglin
Maire et officier de l'Etat civil de la commune
de Chevilliers-le-Moutiers, Canton Nord et arron-
dissement de Chartres, Eure et Loir, étant en la
Mairie, est comparu: Louis Pierre Léon
Collet, ouvrier maréchal, âgé de vingt trois ans
dix mois, domicilié au chef lieu de cette commune,
père de l'enfant ci-après dénommé, lequel nous
a déclaré que: Rose Providence Célestine
Almoradin, son épouse, journalière, âgée de
vingt Cinq ans est accouchée ce matin à Cinq
heures et demie en son domicile sus-indiqué,
d'un enfant du sexe masculin qu'il nous a
présenté et auquel il a déclaré vouloir donner



les prénoms de Jules Adolphe Victorien.

Ce fait en présence Jacques Francois Lancor,
garde champêtre, âgé de soixante neuf ans, et de
Pierre Antré Michel, secrétaire de la Mairie
âgé de vingt huit ans, non parents de l'enfant et
tous deux domiciliés au chef lieu de cette commune.

En foi de quoi nous avons, en présence des
déclarant et témoins, rédigé le présent acte que nous
avons inscrit sur les deux registres à ce destinés et
que nous avons signé avec eux après lecture et collation
faites conformément à la loi.

Lancor
Jules Collet
Vauglin

Michel

1880.

N^o 1^{er}

Mariage entre Jules-
Adolphe-Victorien
Collet & Céline-
Marie-Ferdinande
Dirard. mine
le 8 Novembre.

L'an mil huit cent quatre-vingt. Le huit
Novembre à onze heures du matin.
Devant Nous Emile-Désiré Bonnet maire
& officier de l'Etat civil de la commune de
Verigny canton de Courville arrondissement
de Chartres (Eure & Loir), ont comparu publi-
quement en la maison communale, d'une part:
Jules-Adolphe-Victorien Collet âgé de vingt-
cinq ans, charretier de labour, domicilié à
Verigny, né à Clévilliers-le-Neuf, le
vingt & un février mil huit cent cinquante
cinq, ainsi qu'il atteste l'un extrait de son
acte de naissance par le Maire du dit
lieu, fils majeur de Louis-Pierre-Léon

Collet, âgé de quarante-neuf ans, marié
& à l'aise - Providence - Célestine - Amora
son épouse, âgée de cinquante ans, sans
profession particulière, domiciliés à Chazay
commune de Saint-Aubin-des-Bois, ici
présents & consentants; D'autre part
Céline - Désirée - Ferdinande Girard,
de vingt & un ans, ouvrière en robes, domiciliée
à Véryny, née au dit Véryny le quinze
Mai mil huit cent cinquante-neuf comme
il est constaté par son acte de naissance in-
crit sur les registres de l'Etat civil, que nous
avons vérifiés exprès à l'instant même.
Le futur époux est le fils légal de
majeure de Pierre - Alexandre - Alcide - Girard
âgé de quarante-trois ans, bachelier, & de
Céline - Antoinette - Monthaut, son épouse,
âgée de quarante-trois ans, sans profession
particulière, domiciliés à Véryny, ici présents
& consentants; lesquels nous ont requis &
procéder à la célébration de leur mariage
dont les publications ont été faites en cette
commune, conformément à la loi du dimanche
dix-sept & vingt-quatre Octobre, à midi
de la présente année, ainsi qu'il résulte des
registres des publications de mariages de cette
commune sur lequel nous les avons inscrites.
A l'appui de leur requête, les parties
ont produit l'expédition de l'acte de
naissance du futur époux, dûment
légalisé. Sur notre demande, le futur
époux nous a remis son congé de réforme
délivré par le Commandant du Bureau



Le recrutement à Abbéville, le deux jours
mil huit cent quatre vingt. Les futurs
époux ainsi que les personnes ici présentes
pouvoir autoriser le mariage interpellé
par nous en exécution de la Loi du dix
juillet mil huit cent cinquante, nous
ont déclaré qu'il n'a pas été fait de
contrat de mariage. Lecture des pièces
produites a été donnée, puis, après avoir
été paraphés par nous & la partie qui
les a produites, elles demeureront annexes
au présent acte. Aucune opposition
à ce mariage ne nous ayant été
signifiée, nous avons donné lecture
des dispositions du Code civil, au chapitre
six du titre du mariage sur les droits
& les devoirs respectifs des époux, par les
quels nous avons demandé au futur
époux & à la future épouse s'ils
veulent se prendre pour mari & pour
femme: chacun d'eux ayant répondu
séparément et affirmativement, nous
avons déclaré au nom de la loi que
Julien-Adolphe-Victorien Collet
& Hélène-Désirée-Ferdinande Girard
sont unis par le mariage. De quoi nous
avons dressé le présent acte en présence de:
du côté de l'époux. Pierre-Patience Collet, âgé
de cinquante-trois ans, vigneron, domicilié
à Chazay, commune de Tréville-les-Bains,
oncle. Eugène-Julien Trochet, âgé de vingt

neuf ans, maison d'habitation à L'Épauve, commune
 de Saint-Aubin-des-Bois, veuve - N^e Duet
 de l'épouse. Leonce Compagnon, âgé de quarante
 trois ans, cultivateur, domicilié à L'Épauve, ami.
 Jean-Baptiste Guérin, âgé de quarante-trois
 ans, journalier, domicilié à L'Épauve, ami.
 Tous quatre témoins majeurs. Tous acte
 que les époux, leur père & mère
 et les témoins sus-nommés ont signé
 avec nous après lecture & collation. La mère
 de l'époux a dit ne savoir signer.

Collé *Guérin*
 L. Compagnon
 Ch. Montoy
 D. C. *Guérin*
 D. a *Guérin*
Guérin
 Collé *Guérin*
Guérin
Guérin

46. **COLLET Armance Louise Augustine**, Génération V

Fille de **COLLET Louis Pierre Léon**, et de **ALMORADIN Rose Providence Célestine** - 32 -.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 29 ans et 30 ans.

Née le lundi 30 juillet 1860 à Gatelles (28)

Décédée le lundi 2 janvier 1905 à Courville-sur-Eure (28) à l'âge de 44 ans.

Professions : Couturière, Journalière

Mariée le samedi 26 juin 1886 à Courville-sur-Eure (28) à l'âge de 25 ans, avec **MASSE Léon Désiré Alexandre**

Né le vendredi 17 juin 1859 à Courville-sur-Eure (28).

Professions : Journalier, Chauffournier

4 enfants sont nés de cette union :

o **MASSE Albert Marie Léon** - 54 -

o **MASSE Béatrice Louise Ernestine** - 55 -

o **MASSE Alzaire Armand Victorien** - 56 -

o **MASSE Edmond Jules Albert**

Né le vendredi 19 novembre 1897 à Courville-sur-Eure (28).

No. 9.
Naissance de
Armande Louise Armandine
Collet.

L'an mil huit cent soixante et huit
un juillet, six heures du matin. J'assisté
noté Pierre Delouato, maire et officier de
l'état civil de la commune de Gatelles, canton de
Chateaufort, arrondissement de Dreux, l'un et
l'autre

Sous signé étant en la mairie est comparu:
Léon Louis Pierre Collet âgé de vingt neuf
ans, marié, domicilié au Chemin, hameau de
cette commune. Lequel nous a déclaré que
Nose Christine Providence Armandine, âgée
de trente ans son épouse, est accouchée dans
son domicile commun, nuit à six heures du soir
d'un enfant de sexe féminin qu'il nous a présenté
et auquel il a donné les prénoms de Armande
Louise Augustine.

Les dites déclaration et présentation faites
en présence de Pierre Lamary âgé de
quarante quatre ans marié et de Pierre
Gauthier âgé de trente six ans célibataire domiciliés
à Gatelles et amis des père et mère de l'enfant.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent
acte qui nous avons écrit sur les deux registres
à ce destinés et que le déclarant et les témoins
ont signé avec nous, lecture faite.

Lamary

Léon Collet
Gauthier

Jouanne

N^o: 8

26 juin 1886.

Mariage Entre
M^r Drouin Alexandre
M^{lle} Masse Louise
M^{lle} Armande Louise
M^{lle} Angotine Colles

L'An mil huit cent quatre vingt six le vingt
six du mois de juin à quatre heures du soir à la
Mairie de Tadoussac nous Constant Étienne Paré
maire et officier de l'état civil de la Commune de
Courville, chef lieu de Canton, Arrondissement

de Chartres. Départemens d'Eure et Loir ont publiquement
comparu Léon Désiré Alexandre Masse âgé de vingt
ans, journalier domicilié avec ses père et mère à Courville
né en cette Commune le dix sept Juin mil huit cent cinq
neuf, fils majeur des époux Alexandre Trudent Massé
âgé de cinquante et un ans et de Florence Julien née
Victoire Benoist, âgé de quarante sept ans, journalier
domiciliés ensemble à Courville Rue Basse, ici présents
et consentants au Mariage d'une part. Et Armande
Louise Augustine Collet âgé de vingt six ans couturière
domiciliée de fait à Courville avec ses père et mère et de
droit en la Commune de Bailleau l'Évêque Canton de
Chartres Nord. Départemens d'Eure et Loir, né en la paroisse
de Gâtelles, Arrondissement de Dreux, Eure et Loir le trentième

juillet mil huit cent soixante, fille majeure des époux
Léon Louis Pierre Collet âgé de cinquante cinq ans, ou
marichal, et de Rose Célestine Providence Almoradine
âgé de cinquante sept ans sans profession particulière, domiciliés ensemble au lieu dit la Gravonnette en la Commune
de Courville, précédemment en la Commune de Bailleau
l'Évêque, ici présents et consentants au mariage d'autre
part. Lesquels nous ont requis de procéder à leur mariage
dont les publications ont été faites à Courville et à Bailleau
l'Évêque les Dimanches treize et vingt Juin courant
sans opposition, ainsi que nous l'affirmons, et ainsi qu'il
l'atteste le certificat du maire de Bailleau l'Évêque
du dix trois Juin mil huit cent quatre vingt
dixsept légalisé. Sur notre interpellation les futurs
époux ainsi que leurs père et mère nous ont déclaré
qu'il n'existe aucun contrat de mariage entre les

futures époux. Egalement sur notre interpellation, le futur époux nous a fait connaître par l'exhibition de son livret militaire qu'il a satisfait à la loi sur le recrutement de l'armée pour la classe mil huit cent soixante dix neuf à laquelle il appartient, et qu'il est passé dans la réserve de l'armée active. Faisant droit à la réquisition qui nous est adressée, et après avoir donné lecture 1° de l'acte de naissance du futur époux inscrit sur les registres de l'état civil de la Commune de Courville, 2° de l'acte de naissance de la future épouse de terre en copie par le maire de Gâtelles le trois juin mil huit cent quatre vingt six dûment légalisé, 3° du Certificat de Publications et de non opposition du Maire de Bailleul l'Evêque, 4° du livret militaire concernant sa position sous le rapport du Recrutement, 5° et du Chapitre six du Code Civil titre cinq intitulé Du mariage nous avons demandé aux futurs époux s'ils voulaient se prendre réciproquement pour mari et femme, sur leur réponse séparée et affirmative, nous avons prononcé au nom de la loi que Léon Désiré Alexandre Maspe et Armande Louise Augustine Collet sont unis par le mariage. Dont acte fait et passé publiquement en l'année des dits jour et an ci dessus en présence de 1° Charles Joseph Célestin Desnard âgé de quarante sept ans, maçon domicilié à Courville oncle de l'époux 2° Alphonse Désiré Maspe âgé de vingt quatre ans domestique domicilié au hameau de Therville en la Commune de Fontaine la Guyon, frère de l'époux 3° Léon Albert Célestin Collet âgé de vingt deux ans charretier de labour domicilié à Courville, frère de l'épouse et 4° Louis André Sebaly âgé de trente

cinq ans tailleur domicilié à Couville ami de l'épouse
Après mention faite par nous de l'annex des pièces produites
au présent acte, les parties et témoins ont signé avec nous
officier de l'état civil à l'exception du père de l'épouse
de la mère de l'épouse qui ont déclaré ne le savoir de
requis après lecture et collation J. Armand Collet

Désolé Masse

J. Benoît

Besnard

Masse

Lem. Collet

Delahy

J. Collet

Masse

(P. Armand Collet)

N^o 2
2 janvier 1905

Décès

Collet

Armance Louise Augustine

N^o 2
L'an mil neuf cent cinq, le deux janvier à dix heures du matin, par devant nous, Auguste François Chabeche, maire, officier de l'état civil de la commune de Courville, chef lieu de canton, arrondissement de Chartres, département d'Eure et Loir ont comparu : Auguste Frédéric Hémercy, garde champêtre, âgé de cinquante ans et Auguste Schimmer, professeur de musique, âgé de trente ans, tous deux domiciliés à Courville et non parents de la décedée ci-après dénommée, lesquels nous ont déclaré que ce jour d'hui à trois heures du matin : Collet Armance Louise Augustine journalière, âgée de quarante quatre ans, domiciliée à Billancette née à Gatelles, (Eure et Loir) le trente juillet mil huit cent soixante, fille des époux Vion Louis Pierre Collet et Rose Célestine Providence Almoradin, épouse de Vion Céline Alexandre Madde, est décedée à l'hôpital de Courville, ainsi que nous nous en sommes assuré et les comparants ont signé avec nous le présent acte lecture faite :

Schimmer Hémercy
Chabeche



COLLET Léon Célestin Albert, Génération V

Fils de **COLLET Louis Pierre Léon**, et de **ALMORADIN Rose Providence Célestine** - 32 -.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 33 ans et 35 ans.

Né le samedi 10 décembre 1864 à Saint Germain la Gatine (28)

Décédé le mardi 3 septembre 1940 à Courville-sur-Eure (28), La Madeleine à l'âge de 75 ans.

Professions : Journalier, Charretier de labour, Chauffournier

Marié le mardi 27 avril 1886 à Courville-sur-Eure (28) à l'âge de 21 ans, avec **MASSE Marie Julienne Rose**

Née le vendredi 14 septembre 1866 à Courville-sur-Eure (28).

Professions : Journalière

6 enfants sont nés de cette union :

- o **COLLET Albertine Juliette Léontine** - 57 -
- o **COLLET Léon Georges Eugène** - 58 -
- o **COLLET Victoria Berthe Rose** - 59 -
- o **COLLET Victorien Rose Alexandre** - 60 -
- o **COLLET Eugène Charles Armand** - 61 -
- o **COLLET Léontine Juliette Eugénie** - 62 -

N^o. 2.

Naissance
de Léon Célestin
Collet.

L'an mil huit cent soixante quatre
le dix décembre à quatre heures du soir.

Devant nous, Denis Bruno Maunoury,
Maire et officier de l'Etat civil de la commune
de Saint Germain la Gâtine, arrondissement
de Chartres, Département d'Eure & Loir, étant
en la maison commune, est comparu Louis
Pierre Léon Collet, ouvrier marichal, âgé
de trente-trois ans, demeurant en cette
commune, lequel nous a déclaré que ce
jourd'hui, sur les deux heures du soir
Rose Providence Célestin Almoradin, son
épouse, âgée de trente-cinq ans, née en la



Commune de Clérilliers-le-Moutiers, est
accouchée en son domicile d'un enfant du
Sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel
il a dit vouloir donner les prénoms de
Léon Célestin.

Les dites déclaration et présentation
faites en présence de Jules Stanislas
Maunoury, Cultivateur, âgé de vingt-neuf
ans et de Lazare Dimpault, propriétaire
âgé de soixante ans, tous deux témoins
majeurs domiciliés en cette commune.

En foi de quoi nous avons rédigé le
présent acte que nous avons écrit sur les
deux registres à ce destinés que le déclarant
et les témoins ont signé avec nous, après
lecture et collation.

Collet D. Maunoury
Dimpault

Maunoury

N°3

27 avril 1886.

Mariage entre
Léon Célestine
Collet

—
Marie Julienne Rose
Masse.

L'an mil huit cent quatre vingt six, le vingt sept
Mois d'Avril à dix heures et demie du matin, à la ma
is Pardevant Nous Constant Etienne Marié maire et officier
de l'Etat civil de la Commune de Couville, chef lieu de
Canton, Arrondissement de Chartres, Département d'Eure
et Loir, ont publiquement Comparu Léon Célestine Collet
âgé de vingt un an passés journalier domicile de Couville
et de dix en la Commune de Bailleau. L'Époux
Canton de Chartres Nord, Département d'Eure et Loir.
en la Commune de Saint Germain la Gâtine, Arrondissement
de Chartres (Eure et Loir) le dix décembre mil huit cent
soixante quatre, fils majeur des époux Louis Pierre de
Collet âgé de cinquante cinq ans marié et de Rose Providence Célestine Améradin âgé de
cinquante sept ans sans profession particulière, domiciliés
ensemble au lieu dit la Gravonette, hameau de la Commune
de Couville, précédemment en la Commune de Bailleau
l'Évêque, ici présents et consentants au mariage d'une part
la Marie Julienne Rose Masse, âgée de dix neuf ans
passés, ^{journalière} domiciliée à Couville avec ses père et mère
Rue Masse, native de la Commune de Couville le quatre
septembre mil huit cent soixante six, fille mineure



époux Alexandre Eugène Masje âgé de 31 ans et de Florence Julienne Victoire Bengis âgée de
un ans, et de Florence Julienne Victoire Bengis âgée de
quarante sept ans journaliers domiciliés ensemble à Courville
Rue Basje et se présents et consentants au mariage d'autre part
lesquels nous ont requis de procéder à leur mariage dont les
publications ont été faites à Courville et à Baillieu l'évêque
les Dimanches onze et dix huit Avril dernier sans opposition
ainsi que nous l'affirmons, et ainsi que l'atteste le certificat
de publication et de non opposition délivré par le Maire
de Baillieu l'évêque le vingt un avril mil huit cent
quatre vingt six dûment légalisé par le Président du
Tribunal civil le vingt deux avril dernier. Sur notre
interpellation les futurs époux ainsi que leurs pères et mères
nous ont déclaré qu'il n'existe pas de contrat de mariage
entre les dits futurs. Également sur notre interpellation le
futur époux nous a fait connaître par l'exhibition d'un Certu

Je fais délivrer à Chartres le vingt-un Avril dernier par M^r
le Préfet d'Eure-et-Loir qu'il a satisfait à la loi sur le recru-
temens de l'armée pour la classe mil huit cent quatre
vingt quatre à laquelle il appartenait, et qu'il a été
exempté du service militaire. Faisant droit à la requisi-
tion des futurs époux, et après avoir donné lecture 1^o De l'acte
de naissance du futur époux, délivré en copie par le maire
Commis greffier du Tribunal de première instance de Chartres
le trente Mars mil huit cent quatre vingt six, 2^o De
l'acte de naissance de la future épouse, inscrit sur les re-
gistres de l'état civil de la Commune de Couville, 3^o
Du Certificat concernant le Recrutement, 4^o du Certificat
de Publications du Maire de Bailleau-l'Évêque 5^o du
Chapitre VI du Code intitulé: Du mariage. Nous avons

Demanded aux futurs époux s'ils voulaient se prendre réciproquement pour mari et femme, sur leur réponse séparée et affirmative, nous avons prononcé au nom de la Loi que Léon Célestin Collet, et Marie Julienne Rose Massé sont unis par le Mariage. Dont acte fait et passé publiquement en Maire les dix jour mois et an ci dessus en présence de 1° Jules Adolphe Victorien Collet âgé de trente ans charutier Domicilié à Vaigny frère de l'époux, 2° Louis Pascal François Rousseau âgé de soixante ans journalier Domicilié à Trucez ami de l'époux, 3° Léon Désiré Alexandre Massé âgé de vingt sept ans journalier Domicilié à Courville et 4° Alphonse Désiré Massé âgé de vingt quatre ans domestique Domicilié au hameau de Plonville Commune de Fontaine La Guyon tous ces frères de l'épouse. Après mention faite par nous de l'annexe des pièces produites au présent acte, les parties et témoins ont signé avec nous officier de l'état civil le présent acte après lecture et collation, à l'exception de la mère de l'époux, du père de l'époux, et du premier témoin de l'époux qui ont déclaré ne le savoir de ce requerré.

Collet
Rousseau

Rose Massé

Léon Collet

D. Massé & Massé. J. Szewoit

N° 71
3 Septembre 1940
Décès de
Collet
Sion Célestine

le trois septembre mil neuf cent quarante,
seize heures, est décédé, en son domicile
humble "La Madeleine" Sion Célestine Collet,
né à Saint-Germain-le-Gatine "Eure et Loir" le dix
septembre mil huit cent soixante quatre, sous
profession, fils des défunts époux Louis Pierre
Sion Collet et Rose Providence Célestine
Almoradin, épouse de Marie Julienne Rose
Masse. Dressé le jour susdit, seize heures, sur
la déclaration de Raphaël Langoy, directeur
de l'état civil de ce canton, et assisté
quarante quatre ans, domicilié à Courville-sur-
Eure, qui, lecture faite a reçu ses parents,
Rabut Bourgeois, maire de Courville-
sur-Eure. Langoy



ALMORADIN Eugénie Léontine Victoria, Génération V

Fille de **ALMORADIN François Léon** - 33 -, et de **GARNIER Victorine Alexandrine**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 29 ans et 21 ans.

Née le vendredi 17 février 1865 à Clévilliers (28), Bouard.

Professions : Domestique

Mariée le samedi 2 janvier 1886 à Saint-Prest (28) à l'âge de 20 ans, avec **BOBET Paul Eugène**

Né le samedi 25 janvier 1851 à Saint-Bomer (28), La Grève.

Professions : Journalier, Cultivateur

1 enfant est né de cette union :

- o **BOBET Victoria Marguerite** - 63 -

N^o 2
Acte de Naissance
de Almoradin
Eugénie Léontine
Victoria

L'an mil huit cent soixante cinq, le Vendredi dix-sept
Février à trois heures du soir : Pardevant Nous Chapet
Remy, Maire et officier de l'Etat-civil de la Commune de
Clévilliers le Moutiers, Canton Nord et Arrondissement de
Chartres, département d'Eure et Loir, étant en la maison
commune et comparus : Almoradin François Léon, natif
de cette Commune, âgé de vingt neuf ans neuf mois
marchand épicier domicilié à Bourard, hameau de
cette Commune : Lequel Nous a déclaré qu'aujourd'hui
à neuf heures du matin, Garnier Victorine Alexandrine,
son épouse, native de Meauce, Canton de La Loupe,
âgée de vingt et un ans onze mois, sans profession
particulière, est accouchée en sa maison en cette commune
d'un enfant du sexe féminin qui Nous a été présenté et
auquel il a dit vouloir donner les Prénoms de Eugénie
Léontine Victoria. Les dites déclarations et présentation faite
en présence des Cheilleurs Sylvain Théodule, âgé de vingt
trois ans, clerc de notaire, domicilié au chef lieu de cette
Commune, ami des parents de l'enfant, premier témoin,
et de André Jules Louis Constant, âgé de vingt sept ans,
menuisier également domicilié au chef lieu de cette Commune
et aussi ami des parents de l'enfant second témoin. En fo
dequoi Nous avons rédigé le présent Acte que Nous avons
écrit sur les deux registres à ce destinés et que le déclarant
et les témoins ont signé avec Nous après lecture et collation

Almoradin ^{André} Chapet
Cheilleurs

1886.

N^o 1

Mariage de
Paul Eugène
Bobet et de
Eugénie Léontine Victoria
Admoradin
2 janvier 1886

L'an mil huit cent quatre-vingt-six le deux
janvier à quatre heures du soir à la Mairie et par de
vant nous Jacques Eugène Mulot maire et officier de
l'état civil de la commune de Saint-Prest canton
de Chartres-Nord, Eure-et-Loir ont comparu Paul
Eugène Bobet âgé de trente-quatre ans cultivateur
en notre commune né à Saint-Bomer le vingt
cinq janvier mil huit cent cinquante-un fils ma
jeur des défunts Jean Pierre Bobet décédé à Saint
Prest le six juillet mil huit cent soixante-dix-huit et
Marie Madeleine Andréi décédée en notre com-

non présente mais
consentante ainsi
qu'il résulte également
du même acte,

Approuvé ce renvoi bon
et quatre mots rayés nuls

Bolet
Eugene
almoradin

Heurtault

G. nixes

Alcaume

Julius

M. L. L.

mune le dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-trois. Et Eugénie Leontine Victoria Almoradin de vingt ans domestique à Saint-Fres née à Orléans le Moutiers le dix-sept février mil huit cent soixante-cinq fille mineure des époux Francis Leon Almoradin non présente mais consentant ainsi qu'il résulte d'un acte reçu par M. Selong notaire à Chartres le trente-un décembre dernier et Victorine Alexandrine Garnier ~~ici présente et consentante~~ tous deux journaliers à Succ. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune les dimanches un et huit novembre dernier et à Succ les dimanches vingt-deux et vingt-neuf novembre dernier sans qu'il soit survenu d'opposition. Les futurs époux nous ont déclaré sur interpellation qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. A l'appui de leur requête les parties nous ont remis : 1° le certificat de publications et de non opposition de la mairie de Succ; 2° l'acte de naissance du futur; 3° l'acte de la naissance de la future. Faisant droit à leur requête nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées lesquelles paraphées par nous et la partie produisante demeureront annexées aux présentes puis du chapitre II titre V du Code civil. Nous leur avons



9^e
demandé ensuite s'ils entendraient se *J. S. prendre*
pour mari et pour femme. Chacun d'eux ayant répondu
séparément et affirmativement nous avons déclaré au
nom de la loi Paul Eugène Bobet et Eugénie Léontine
Victoria Almoradin unis par le mariage. Le tout a
été fait publiquement et en présence de M^{rs}: 1^o
Justin Charles Heurtault âgé de quarante ans culti-
vateur en notre commune ami de l'époux; 2^o Pierre
Roch Nicolas Guiard âgé de soixante-seize ans pro-
priétaire en notre commune ami de l'époux; 3^o Pros-
per Honoré Alleaume âgé de quarante-sept ans gar-
de moulin en notre commune ami de l'épouse; 4^o Louis
Gâtineau âgé de trente-sept ans jardinier en cette
commune ami de l'épouse. Dont acte que nous
avons signé avec les parties et les témoins après
lecture et collation.

Eugène Almoradin Bobet

Heurtault Guiard

Alleaume

Justin

Montet



49. **ALMORADIN Clémentine Juliette**, Génération V

Fille de **ALMORADIN François Léon** - 33 -, et de **GARNIER Victorine Alexandrine**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 34 ans et 26 ans.

Née le dimanche 6 février 1870 à Clévilliers (28), Bouard

Décédée le jeudi 20 septembre 1956 à Chartres (28) à l'âge de 86 ans

N^o. 3.



Naissance
de **Clémentine-Juliette**
Almoradiv

Décédée
à Cleveuilles
le 20
septembre
1956

Si ans mil huit cent cinquante six, le dimanche
dix février à quatre heures du soir. Pardevant nous,
Godefroy François Jules, Maire et Officier de
l'Etat civil de la commune de Cleveuilles - le
Moutiers, canton de Chartres-Nord, arrondissement
de Chartres département d'Eure et Loir, Janten
la maison commune, est comparue: **Almoradiv**
François-Léon, âgé de trente quatre ans, journalier,
domicilié à Bonnard hameau de cette commune,
lequel nous a déclaré que ce matin à dix heures
Victorine-Alexandrine Garnier, âgée de
vingt six ans, son épouse, sans profession, est
accouchée en son domicile sus-indiqué d'une
enfant du sexe féminin qu'il nous a présentée
et à laquelle il a dit vouloir donner les prénoms
de **Clémentine-Juliette**. Les dites déclarations
et présentation faites en présence de Haudebour
Constant Eugène, âgé de quarante-un ans, cafetier
et Drouard Théobald Léonard, âgé de vingt huit
ans, instituteur, tous deux témoins domiciliés en
cette commune et non-parents de l'enfant,
lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont
signé avec nous sur les deux registres à ce
destinés, le présent acte après lecture et collation

Almoradiv Drouard



50. **HUAN Félicie**, Génération V

Fille de **HUAN Augustin Romain** - 39 -, et de **VIGNERON Léonie Georgette**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 25 ans et 18 ans.

Née le dimanche 8 mai 1892 à Condé-sur-Vesgre (78)

Décédée le lundi 16 juillet 1962 à Paris XIIIème (75) à l'âge de 70 ans

Mariée le mardi 28 septembre 1909 à Bourdonné (78) à l'âge de 17 ans, avec **ROSELIER Désiré Joseph Marie**.

16212.

l'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le huit mai, à cinq heures du soir, par devant Nous, Noël Ange Fosse, Maire et Officier de l'Etat civil de la Commune de Conde-sur-Veigre, arrondissement de Mantes, département de Seine-et-Oise, a comparu le sieur Joseph Flèche, fabricant de balais, âgé de soixante-un ans, demeurant en cette Commune au hameau de Poulamprout, lequel nous a présenté une enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né aujourd'hui, en son domicile, à quatre heures du soir, de Léonie Georgette Vigneron, journalière, âgée de dix-huit ans, demeurant également en cette Commune, et à laquelle enfant il a donné le prénom de Felicie. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de messieurs: Emile Eugène

I
Acte de naissance de Felicie Vigneron, le huit mai mil huit cent quatre-vingt-douze, devant nous, Noël Ange Fosse, Maire et Officier de l'Etat civil de la Commune de Conde-sur-Veigre, arrondissement de Mantes, département de Seine-et-Oise, a comparu le sieur Joseph Flèche, fabricant de balais, âgé de soixante-un ans, demeurant en cette Commune au hameau de Poulamprout, lequel nous a présenté une enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né aujourd'hui, en son domicile, à quatre heures du soir, de Léonie Georgette Vigneron, journalière, âgée de dix-huit ans, demeurant également en cette Commune, et à laquelle enfant il a donné le prénom de Felicie. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de messieurs: Emile Eugène

II
Acte de mariage de Louis Valentin Porcheron, meunier, âgé de trente-six ans, sous-doyen demeurant en cette Commune, et de Marie, fille de Louis Valentin Porcheron, meunier, âgé de vingt-trois ans, demeurant à Paris, le 13 mai mil neuf cent douze, devant nous, Noël Ange Fosse, Maire et Officier de l'Etat civil de la Commune de Conde-sur-Veigre, arrondissement de Mantes, département de Seine-et-Oise, a comparu le sieur Joseph Flèche, fabricant de balais, âgé de soixante-un ans, demeurant en cette Commune au hameau de Poulamprout, lequel nous a présenté une enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né aujourd'hui, en son domicile, à quatre heures du soir, de Léonie Georgette Vigneron, journalière, âgée de dix-huit ans, demeurant également en cette Commune, et à laquelle enfant il a donné le prénom de Felicie. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de messieurs: Emile Eugène

Petit, instituteur, âgé de trente-deux ans et est de ce sexe Louis Valentin Porcheron, meunier, âgé de trente-six ans, sous-doyen demeurant en cette Commune. Et ont, les témoins, signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. Le déclarant ayant déclaré ne savoir signer.

1962
à Paris
13^o A E

Petit
Porcheron
Fosse

16213.

Reconnaissance de
Félicie Vigneron.

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le quatre juin, à deux heures Du soir, par devant Nous, Noël Ange Fosse, Maire et Officier de l'Etat civil de la Commune de Corde-sur-Veure, arrondissement de Mantes, département de Seine-et-Oise, est comparue Léonie Georgette Vigneron, journalière, demeurant en cette Commune, âgée de dix-huit ans, laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnaissait mère d'une enfant du sexe féminin, née en cette Commune le huit mai mil huit cent quatre-vingt-douze et inscrit sur nos registres sous le numéro Douze, et à laquelle enfant elle a donné les prénoms de Félicie. Cette déclaration a été faite en présence de messieurs: Emile Eugène Petit, instituteur, âgé de trente-deux ans et Jean Alexandre Maillier, journalier, âgé de cinquante-trois ans,

sous deux demeurant en cette Commune
Et ont, la déclarante et les témoins, signé avec Nous, le présent acte, après que lecture leur en a été faite.



Petit

Vigneron
Noël Ange

Maillier

le seize juillet mil neuf cent soixante deux, à quinze heures, est décédée, 47, boulevard de l' ★
Hôpital, Félicie HUAN, domiciliée à Paris, 83, rue du Bac, née à Condé -sur - Végre (Seine et
Oise), le huit mai mil huit cent quatre vingt douze, sans profession, fille de Augustin ★ ★ ★ ★
Romain HUAN, et de Léonie georgette VIGNERON, époux décédés, veuve de Désiré Joseph Marie ★ ★ ★ ★
ROSELIER. Dressé le dix sept juillet mil neuf cent soixante deux, à quinze heures dix, sur la ★ ★
déclaration de Lucien GAUTIER, quarante huit ans, employé, 47, boulevard de l' Hôpital, qui, ★ ★
lecture faite et invité à lire l' acte, a signé avec Nous, Germaine BLANCHELANDE, fonctionnaire ★
à la Mairie du treizieme arrondissement de Paris, déléguée par le Maire dans les fonctions d' ★ ★
Officier de l' Etat Civil, pour la signature des actes d' Etat Civil de l' espèce .-

Le Maire Adjoint
Officier de l'Etat-Civil

Hj

Blanchelande

Dourdy



51. **HUAN Lucie Berthe**, Génération V

Fille de **HUAN Augustin Romain** - 39 -, et de **VIGNERON Léonie Georgette**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 28 ans et 21 ans.

Née le mercredi 20 mars 1895 à Gambaiseuil (78)

Mariée le mardi 8 août 1911 à Bourdonné (78) à l'âge de 16 ans, avec **HUAN Louis Joseph**

Né le lundi 4 avril 1887 à Bourdonné (78)

52. **HUAN Lucien Georges**, Génération V

Fils de **HUAN Augustin Romain** - 39 -, et de **VIGNERON Léonie Georgette**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 30 ans et 23 ans.

Né le jeudi 2 septembre 1897 à Bourdonné (78)

Décédé le lundi 7 mars 1898 à Bourdonné (78) à l'âge de 6 mois



53. **LECOMTE Laure Alexia**, Génération VI

Fille de **LECOMTE Edouard Frédéric**, et de **ALMORADIN Irenée Eugénie** - 40 -.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 38 ans et 27 ans.

Née le dimanche 25 juin 1882 à Clévilliers (28)

Mariée le lundi 30 octobre 1899 à Clévilliers (28) à l'âge de 17 ans, avec **DEZELUS Eugène Albert Patrice**.

N^o 6.

Naissance
de
Lecomte
Laure. Alexia

25 Juin

Par acte de Naissance
du 25 Juin 1899
à Chevilliers, Lecomte
Laure Alexia
dont la naissance est constatée
dans l'acte ci-dessus, a
pour père Eugène Albert
Patricie Desjardins.
Pour mention de l'acte de 1899
Les Constatants ci-dessous

Minot

juges
L'An mil huit cent quatre-vingt-deux, le
Lundi vingt-cinq Juin, à sept heures du matin
Par devant Nous Vauglin Louis Arsène, Maire
et officier de l'Etat civil de la commune de
Chevilliers. C. A. canton de Chartres. Nord,
arrondissement de Chartres, (Eure. et. Loir) est comparu
Lecomte Edouard Frédéric, âgé de trente-huit ans,
charretier de labour, domicilié au hameau du Boullay
d'Archères, de cette commune, lequel nous a déclaré
qu'hier à neuf heures du soir Amoraïm Irénée
Eugénie, âgée de vingt-sept ans, son épouse, de
profession, est accouchée en leur domicile commun
d'un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté
et à laquelle il a eu vouloir donner les prénoms
de Laure Alexia; Les dites déclaration et présentation
ont été faites en présence de Chaper Jules Alphonse
âgé de quarante-neuf ans, cultivateur, domicilié au

présent de l'empereur et
de trois membres
déclarant ayant dix-neuf
ans.



Vauglin

dit Boullay d'Archères, de cette commune et non parent
de l'enfant et Cantin Jules, âgé de cinquante-un ans,
cultivateur, domicilié au bourg de cette commune,
et non parent de l'enfant et ont le déclarant et
les témoins signés avec Nous le présent acte après
lecture faite. Cantin
Vauglin J. Chaper



54. **MASSE Albert Marie Léon**, Génération VI

Fils de **MASSE Léon Désiré Alexandre**, et de **COLLET Armance Louise Augustine** - 46 -.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 29 ans et 28 ans.

Né le vendredi 3 août 1888 à Courville-sur-Eure (28)

Marié le samedi 18 novembre 1916 à Digny (28) à l'âge de 28 ans, avec **COLAS Marcelle Juliette Berthe**.

N° 16

3 août 1888

Acte de Naissance
de
Albert Marie Léon
Masse.

L'an mil huit cent quatre vingt huit le trois du
mois d'août à neuf heures du matin à la mairie
et Tardavant sous Chaspenier Hubert Alexandre
maire et officier de l'état civil de la Commune de
Courville, chef-lieu de Canton, Arrondissement de
Chartres, Département d'Eure et Loir a comparu
Léon Désiré Alexandre Masse âgé de vingt

Marié à Digny (Eure-et-Loire)
18 juil 1916 avec Marcelle
Juliette Berthe Colas

neuf ans, journalier domicilié à Courville rue des
fossés Saint Michel, lequel nous a déclaré que ce
jour d'hui à six heures du matin, son épouse
Armance Louise Augustine Collet âgée de vingt
huit ans couturière et domiciliée avec lui, est ac-
couché en leur domicile sus dit d'un enfant du
sex masculin qu'il nous a présenté, et auquel il
a dit vouloir donner les prénoms de: Albert
Marie Léon. Les dites déclaration et présentation
ont été faites en présence de Victor Corbière âgé de
soixante neuf ans Cantonnier Communal domicilié
à Courville rue basse Saint Nicolas et de Georges
Hemi Victor Poitou âgé de vingt trois ans Journalier
domicile aussi à Courville rue des Francs oncle de
l'enfant. témoins qui ont avec nous et le déclarant
signé le présent acte après lecture et collation :-

Corbière Poitou Chaspenier

Masse



55. **MASSE Béatrice Louise Ernestine**, Génération VI

Fille de **MASSE Léon Désiré Alexandre**, et de **COLLET Armance Louise Augustine** - 46 -.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 31 ans et 30 ans.

Née le vendredi 5 décembre 1890 à Courville-sur-Eure (28)

Mariée le samedi 20 septembre 1913 à Nanterre (92) à l'âge de 22 ans, avec **le TAILLANT Pierre**.

N° 28

5 Décembre 1890

Acte de naissance
de
Béatrice Louise
Ernestine

Masse

^{le 5}
L'an mil huit cent quatre vingt dix le cinq du
Mois de Décembre à deux heures et demie de l'après midi
à la Mairie et Pardevant Nous Hubert Alexandre
Charpentier Maire et officier de l'état civil de la Commune
de Courville, chef lieu de Canton, Arrondissement de Chartres
Département d'Eure et Loir a comparu Léon Désiré
Alexandre Masse journalier âgé de trente un ans.
domicilié à Courville rue des fossés Saint Michel

Mariée à Nantore
le 30 septembre 1913
avec M. Paul Givens
Marié

lequel nous a déclaré que ce jour d'hui à midi son épouse
Harmanse Louise Augustine Collet, journalière âgée de trente
ans, et domiciliée avec lui, est accouchée en leur domicile com-
mun d'un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté
et auquel il a dit vouloir donner les prénoms de Béatrice
Louise Ernestine. Les dites déclaration et présentation ont été
faites en présence de Léon Albert Célestin Collet journalier
âgé de vingt cinq ans domicilié à Courville rue des Pots
et Lubin Célestin Joseph Pirlou aussi journalier âgé de
vingt six ans rue de l'ancien hospice domicilié à Courville
tous deux témoins oncles de l'enfant, lesquels ont signé avec
nous officier de l'état civil le présent acte après lecture et
collation. f. Masse Collet Charpentier
Pabouy



56. **MASSE Alzaire Armand Victorien**, Génération VI

Fils de **MASSE Léon Désiré Alexandre**, et de **COLLET Armance Louise Augustine** - 46 -.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 33 ans et 32 ans.

Né le dimanche 9 avril 1893 à Courville-sur-Eure (28)

Décédé le lundi 4 janvier 1971 à Brueil-en-Vexin (78) à l'âge de 77 ans

Marié le lundi 15 avril 1918 à Montgeroult (95) à l'âge de 25 ans, avec **THIBAUDIN Victorine**.

N° 12.
9 avril 1893

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le dix
avril à neuf heures du matin à la mairie et Jardin

Acte de naissance
de
Alzair Armand
Victorien
Masse.

Marié à Montgeroult
(5 et 0) le 18 avril 1918 avec
Victorine Chibaudin

Décédé à Bruel-
en-Vexin (Eveline)
le 11 janvier 1971

Nous Armand Frédéric Henri Peli, Maire et officier de l'état
civil de la Commune de Courville, chef lieu de Canton, Arrondis-
sement de Chartres, Département d'Eure et Loir, a comparu
Léon Désiré Alexandre Masse journaliste âgé de trente quatre
ans, Domicilié à Courville, rue du Jeu de Boule Saint Michel,
lequel nous a déclaré que hier à cinq heures du soir, son épouse
Harmance Louise Augustine Collet, journalière, âgée de
trente trois ans, et Domiciliée avec lui, est accouchée en
leur Domicile commun d'un enfant du sexe masculin, qu'il
nous a présenté et auquel il a dit vouloir donner les
prénoms de: Alzair Armand Victorien. Les dites
déclaration et présentation ont été faites en présence de
Louis Julien Brétignère, Propriétaire âgé de soixante
quatre ans, Domicilié à Courville, rue Garnard, et
Constant François Clément Gardiveau, âgé de vingt sept
ans, vannier, Domicilié aussi à Courville place de la
Mairie; lesquels ont signé avec nous, officier de l'état
civil, le présent acte avec le déclarant père de l'enfant,
après lecture et collation.

C. Gardiveau
Brétignère
A. Peli



57. **COLLET Albertine Juliette Léontine**, Génération VI

Fille de **COLLET Léon Célestin Albert** - 47 -, et de **MASSE Marie Julienne Rose**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 24 ans et 22 ans.

Née le mercredi 7 août 1889 à Courville-sur-Eure (28)

Décédée le vendredi 8 décembre 1972 à Chartres (28) à l'âge de 83 ans

Mariée le vendredi 5 décembre 1913 à Lavaré (72) à l'âge de 24 ans, avec **CRUCHÉ Eugène Emile**

Né le vendredi 24 août 1888 à Lavaré (72), La Chapelle

Décédé le samedi 22 août 1914 à Ethe (85045) à l'âge de 25 ans

Mariée le samedi 28 octobre 1922 à Landelles (28) à l'âge de 33 ans, avec **THIRON Joseph Léon Victorien**.



N° 22

7 Août 1889

Acte de naissance
de
Albertine Juliette
Léontine
Colles.

Mariné à Lavare
(Berthe) le 5 Décembre
1913 avec Cruche
Auguste Brute
Marie Lavelle le 28
Octob 1922 avec Joseph
Lesi, Victorin Blain
Décédée à Chartres le
8 Décembre 1943

L'an mil huit cent quatre vingt neuf, le sept du mois
d'août à dix heures du matin à la mairie et pardevant
nous Hubert Alexandre Charpentier maire et officier de
l'état civil de la Commune de Courville, chef lieu de canton
Arrondissement de Chartres, Département d'Eure et Loir
a comparu: Léon Célestin Colles âgé de vingt quatre ans
journalier, domicilié à Courville rue des pots, lequel nous
a déclaré que ce jour huit à sept heures et demie du
matin, son épouse Marie Julienne Rose Maspe
âgée de vingt deux ans passés journalière et domi-
ciliée avec lui, est accouchée en leur domicile sus dit
d'un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté
et auquel il a dû vouloir donner les prénoms de
Albertine Juliette Léontine. Les dites déclaration
et présentation ont été faites en présence de Honoré
Victor Bordier âgé de trente cinq ans boulanger do-
micilié à Courville rue Darnard et Constant Cardiveau
âgé de vingt trois ans vannier domicilié aussi à Courville
place de la mairie, témoins qui ont signé avec
nous et le déclarant le présent acte après lecture et
collation. Colles

Bordier C. Cardiveau
Charpentier



58. **COLLET Léon Georges Eugène**, Génération VI

Fils de **COLLET Léon Célestin Albert** - 47 -, et de **MASSE Marie Julienne Rose**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 26 ans et 25 ans.

Né le samedi 26 septembre 1891 à Courville-sur-Eure (28)

Décédé le dimanche 5 novembre 1961 à Courville-sur-Eure (28) à l'âge de 70 ans

Marié le samedi 22 septembre 1917 à Pontgouin (28) à l'âge de 25 ans, avec **PINSAULT Léontine Marie Joseph**.

N° 27

Orcelles

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le vingt sept
du mois de septembre à trois heures et demie du soir



26 septembre 1991
Acte de naissance de
Léon Georges
Eugène Collet

à la mairie de Tardouan nous Hubert Alexandre Chapuis
Maire et officier de l'état civil de la commune de Courville, chef
lieu de Canton, Arrondissement de Chartres, Département
d'Eure et Loir, a comparu Léon Célestin Collet journaliste
âgé de vingt six ans passés, domicilié à Courville rue des
Pots, lequel nous a déclaré que hier à trois heures du soir
son épouse Marie Julienne Rose Masse journaliste, âgée de
vingt cinq ans, domiciliée avec lui, est accouchée en leur do-
micile sus dit d'un enfant du sexe masculin qu'il nous a
présenti et auquel il a dit vouloir donner les prénoms de
Léon Georges Eugène. Les dites déclaration et présentation
ont été faites en présence de Léon Désiré Alexandre Masse
journalier, âgé de trente deux ans, oncle de l'enfant, domi-
cilié à Courville rue des fossés. Saint Michel, et Victor
Honoré Bordier boulanger, âgé de trente neuf ans
domicilié aussi à Courville rue Tannard, lesquels té-
moins ont signé avec nous Officier de l'état Civil
et le déclarant, père de l'enfant, le présent acte, après
lecture et collation.

Marie Antoinette
(née ?) le 22 septembre
1917 avec Léon Célestin
Joseph Simault

Décédé à Courville
sur Eure
le 5 novembre
1961

Bordier Collet Masse



59. **COLLET Victoria Berthe Rose**, Génération VI

Fille de **COLLET Léon Célestin Albert** - 47 -, et de **MASSE Marie Julienne Rose**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 29 ans et 27 ans.

Née le mardi 6 février 1894 à Courville-sur-Eure (28)

Décédée le samedi 19 mai 1894 à Courville-sur-Eure (28) à l'âge de 3 mois

N^o 7
6 Février 1894

Acte de Naissance
de
Victoria Berthe
Rose
Collet.



Le An mil huit cent quatre vingt quatorze le sept
du Mois de Février à cinq heures du soir à la mairie,
Pardevant Nous Armand Frédéric Henri Teli,
Maire et Officier de l'état civil de la Commune de
Courville, chef lieu de Canton, Arrondissement de
Chartres, Département d'Eure et Loir a comparu
Léon C'estélin Collet, journalier, âgé de vingt neuf ans
domicilié à Courville, rue des Fots, lequel nous a
déclaré que hier à sept heures du matin, son épouse
Marie Julienne Rose Masse, journalière, âgée
de vingt sept ans, et domiciliée avec lui, est accouchée
en leur domicile commun, d'un enfant du sexe
féminin qu'il nous a présenté et auquel il a
dit voulu donner les prénoms de Victoria
Berthe Rose. Les dites déclaration et présentation
ont été faites en présence de Constant Gardiveau
vannier, âgé de vingt huit ans, domicilié à Cou
ville, journalier, et Désiré Masse

journalier, âgé de trente cinq ans, domicilié
aussi à Courville, rue du jeu de balle Saint Michel,
lesquels témoins ont signé avec nous, Officier de
l'état civil, le présent acte avec le déclarant, père
de l'enfant, après lecture et collation.

C. Gardiveau
D. Massé

A. Teli Collet

N° 28

19 Mai 1894

Acte de Décès
de
Victoria Berthe Rose
Colles

L'an mil huit cent quatre vingt quatorze, le dix
neuf du mois de Mai à neuf heures du matin, à la
Mairie et Gardiens nous Armand Frédéric Henri
Pelé, Maire et officier de l'état civil de la Commune de
Courville, chef-lieu de Canton, Arrondissement de Chartres
Département d'Eure et Loir ont comparu Alexandre Prudent
Masse, journalier, âgé de cinquante neuf ans, domicilié
à Courville rue Basse, et Charles Désiré Grandemain
âgé de cinquante neuf ans, garde-champêtre de la
Commune de Courville et y domicilié rue des Pôts;
le premier, grand père, et le second ami de la famille

et la décédée ci-après dénommée, lesquels nous ont déclaré
que le dix jour à minuit et demi du matin, Victoria Berthe
Rose Colles, native de la Commune de Courville, le six février
mil huit cent quatre vingt quatorze, fille des époux Léon
Célestin Colles et de Marie Julienne Rose Masse
journaliers, est décédée en leur domicile commun sis rue
des Pôts, à l'âge de trois mois passés. Sur cette déclara-
tion, et après nous être assuré de ce décès, nous avons
dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec
nous, officier de l'état civil après lecture et collation

+
à l'exception du sieur
Alexandre Prudent
Masse qui a déclaré
ne le savoir de ce qu'il
est venu annoncer

A. Pelé

A. Pelé

Grandemain



60. **COLLET Victorien Rose Alexandre**, Génération VI

Fils de **COLLET Léon Célestin Albert** - 47 -, et de **MASSE Marie Julienne Rose**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 30 ans et 28 ans.

Né le jeudi 31 janvier 1895 à Courville-sur-Eure (28)

Décédé le mercredi 15 mai 1895 à Courville-sur-Eure (28) à l'âge de 3 mois

N° 4

31 Janvier 1895

Acte de naissance
de
Victorien Rose
Alexandre
Colles

L'an mil huit cent quatre vingt quinze, le trente un
du mois de Janvier à quatre heures et demie du soir
à la Mairie. Pardevant Nous Armand Frédéric Henri
Feli Maire et officier de l'état civil de la Commune
de Courville, Chef-lieu de Canton, Arrondissement de
Chartres, Département d'Eure et Loir a comparu Léon
Celestin Colles Journalier, âgé de trente ans domicile
à Courville rue des Fots, lequel nous a déclaré que
le dix jour à deux heures du soir, son épouse Marie
Julienne Rose Masse, Journalière âgée de vingt
huit ans, et domiciliée avec lui, est accouchée en
leur domicile commun sus dit d'un enfant du sexe
masculin qu'il nous a présenté et auquel il a du
vouloir donner les prénoms de Victorien Rose
Alexandre. Les dites déclaration et présentation faites
en présence de Désiré Léon Alexandre Masse Journalier
âgé de trente six ans domicile à Courville rue des
Fossés Saint Michel et Georges Poitou Journalier, âgé
de vingt huit ans, domicile aussi à Courville rue des
Fèves, tous deux oncles de l'enfant, lesquels ont signé
avec nous, officier de l'état civil le présent acte avec
le déclarant père de l'enfant après lecture et collation

Colles F. Feli Marie Poitou

N^o 42

15 mai 1895

Acte de Décès
de
Victorien Rose
Alexandre

Collet

L'an mil huit cent quatre vingt quinze, le quinze Mai
à huit heures du matin à la Mairie. Pardevant nous Amont
Frédéric Henri Feli, maire et officier de l'état civil de la
Commune de Courville, chef-lieu de Canton, Arrondissement de
Chartres, Département d'Eure et Loir ont comparu: Maspe
Alexandre Prudent âgé de soixante ans, journalier
domicilié à Courville rue basse et Charles Désiré
Grandemain, âgé aussi de soixante ans, garde-champêtres
de la Commune de Courville et y domicilié rue des Pôles,
le premier grand père et le second oncle de la famille
du décédé dénommé ci après, lesquels nous ont déclaré que
le dix jour à quatre heures du matin Collet Victorien
Rose Alexandre, natif de la Commune de Courville
le trente un Janvier mil huit cent quatre vingt quinze
fils des époux Collet Léon, Célestin et de Maspe Marie
Julienne Rose journaliers domiciliés ensemble à Courville
rue des Pôles, est décédé en leur domicile commun à l'âge
de trois mois passés. Sur cette déclaration, et après nous
être assuré de ce décès, nous avons dressé le présent acte
que les déclarants ont signé avec nous. Officier de l'état
civil après lecture et collation, à l'exception du sieur
Maspe grand père de l'enfant qui a déclaré ne le savoir
de ce requis.

F. Feli Greuvain



61. **COLLET Eugène Charles Armand**, Génération VI

Fils de **COLLET Léon Célestin Albert** - 47 -, et de **MASSE Marie Julienne Rose**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 31 ans et 29 ans.

Né le vendredi 12 juin 1896 à Courville-sur-Eure (28)

Décédé le vendredi 10 juillet 1896 à Courville-sur-Eure (28) à l'âge de 4 semaines

N° 21

12 Juin 1896

Acte de naissance
de
Eugène Charles
Armand
Collet



L'an mil huit cent quatre vingt seize, le treize
du mois de juin à une heure et demie du soir à la
Mairie et Paroisse Nous Armand Frédéric
Henri Félé, maire et officier de l'état civil de la
Commune de Courville, chef lieu de Canton, arron-
dissement de Chartres, Département d'Eure et Loir
a comparu Léon Célestin Collet, journalier, âgé
de trente un ans, domicilié à Courville, rue

Sully, lequel nous a présenté un enfant du sexe ¹⁰
masculin né d'hier à neuf heures du soir de lui dé-
clarant et de Marie Julienne Rose Masse, son épouse
journalière, âgée de vingt neuf ans, domiciliée avec lui
et auquel enfant il a dit vouloir donner les prénoms
de Eugène Charles Armand. Les dites déclaration
et présentation ont été faites en présence de Charles
Prosper Georges, ferblantier, âgé de vingt sept ans
domicilié à Courville rue Sully et Masse Désiré
journalier, oncle de l'enfant, âgé de trente six ans,
domicilié à Courville, rue du jeu de Boules, lesquels
ont signé avec Nous Officier de l'état civil et le
déclarant, père de l'enfant, le présent acte après lecture
et collation.

Armand Frédéric Félé
Charles Collet Masse

N° 35

10 juillet 1896

Acte de Décès
de
Eugène Charles
Armand
Colles

L'an mil huit cent quatre vingt seize le dix du
mois de juillet à onze heures et demie du matin à la
Mairie. Pardevant Nous Armand Frédéric Henri
Peli, Maire et officier de l'état civil de la Commune
de Courville, chef-lieu de Canton, Arrondissement de
Chartres, Département d'Eure et Loir ont comparu
Alexandre Prudent Masse, Journalier, âgé de
soixante un ans, domicile à Courville rue de
Nantes, et Constant Cariveau, âgé de trente ans,
cafetier à Courville, place de l'hôtel de Ville, le premier
grand père et le second ami de la famille du décédé
dénommé ci-après, lesquels nous ont déclaré que
ce jour à huit heures du matin Eugène Charles
Armand Colles, natif de la commune de
Courville le douze quin mil huit cent quatre vingt
seize, fils des époux Colles Lion Célestin
et de Marie Julienne Rose Masse, est décédé

17.
en leur domicile commun sis rue Sully, à l'âge de
vingt huit jours. Sur cette déclaration, et après nous
être assuré de ce décès, nous avons dressé le présent acte
que les déclarants ont signé avec nous officier de l'état
civil après lecture et collation, ce, excepté un premier
déclarant qui a déclaré ne le savoir de ce requis. —

C. Cariveau

A. Peli



62. **COLLET Léontine Juliette Eugénie**, Génération VI

Fille de **COLLET Léon Célestin Albert** - 47 -, et de **MASSE Marie Julienne Rose**.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 34 ans et 32 ans.

Née le samedi 12 août 1899 à Courville-sur-Eure (28)

Décédée le lundi 1er mars 1982 à Courville-sur-Eure (28) à l'âge de 82 ans

Mariée le mercredi 14 avril 1920 à Saint-Georges-sur-Eure (28) à l'âge de 20 ans, avec **LORIN Ernest Marie Clément**

Né le jeudi 26 décembre 1889 à Saint-Georges-sur-Eure (28)

Décédé le lundi 1er mars 1976 à Saint-Georges-sur-Eure (28) à l'âge de 86 ans

N° 20.

Naissance
de
Colles
Liontine Juliette
Eugénie
fille légitime

Marié à saint
Georges sur Eure le
14 avril 1929, avec
Léon Ernest Marie
Clement.

Décédé à Courville
sur Eure le 1^{er} mai
1932 SM 8/3/32

L'an mil huit cent quatre vingt dix neuf, le treize du
mois d'Avril à neuf heures du matin à la Mairie
Sous la signature de nous Armand Frédéric Henri Joly, Maire
Officier de l'état civil de la Commune de Courville, chef lieu
de Canton, Arrondissement de Chartres, Département d'Eure
et Loir, est comparu Léon Célestin Colles, chauffournier
âgé de trente cinq ans, domicilié à Courville rue de l'épée
royale, lequel nous a présenté un enfant en sexe féminin
né hier à cinq heures du soir en son domicile de lui
déclarant et de Marie Julienne Rose Masse, son
épouse, âgée de trente trois ans, journalière, domiciliée
avec lui, et auquel enfant il a donné les prénoms de
de Liontine Juliette Eugénie. Les dites déclarations
et présentations ont été faites en présence de M. Masse
Désire, âgé de quarante ans aussi chauffournier
domicilié à Courville rue du jeu de Boules et de Constant
François Clement Cardeveau, âgé de trente quatre
ans, cafetier, domicilié à Courville, place de la
Mairie, non parents de l'enfant, lesquels ainsi que
le déclarant père de l'enfant, ont signé avec nous
le présent acte lecture faite.

Armand Frédéric Henri Joly
Léon Célestin Colles
Marie Julienne Rose Masse
Constant François Clement Cardeveau

N° 19.

L'an mil huit cent quatre vingt dix neuf, le treize du



63. **BOBET Victoria Marguerite**, Génération VI

Fille de **BOBET Paul Eugène**, et de **ALMORADIN Eugénie Léontine Victoria** - 48 -.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 37 ans et 23 ans.

Née le jeudi 31 mai 1888 à Saint-Prest (28), Gorget

Décédée le vendredi 4 mai 1984 à Lèves (28) à l'âge de 95 ans

56° 7.

Naissance
de Victoria Marguerite
Bobet

Le 31 Mai 1888.

Décédée à
Leves le
4 mai 1984

L'An mil huit cent quatre-vingt-huit
le premier juin, à cinq heures du soir.

Devant nous, Pierre Henri Charpentier-
Guerrier, maire et officier de l'état civil
de la commune de Saint-Prest, canton
de Chartres-nord (Eure-et-Loir) étant en la
maison commune, a comparu Paul Eugène
Bobet, âgé de trente-sept ans, cultivateur,
domicilié à Garget, commune de Saint-
Prest, lequel nous a présenté un enfant
du sexe féminin, qu'il nous a dit être
né hier, trente-et-un mai, à dix heures
du matin, dans son domicile, de lui
déclarant et de Eugénie Léontine Victoria
Almoradin, âgée de vingt-trois ans, sans
profession, son épouse, aussi domiciliée
à Garget, en cette commune, et il a
donné à cet enfant les prénoms de
Victoria Marguerite.

Ces déclarations et présentations faites en
présence de Henri Ernest Bouchard, âgé

de quarante-deux ans, menuisier, et de Paul
per René Amiot, âgé de trente-sept ans, or-
donnier, tous deux domiciliés à Saint-Prest,
lesquels, ainsi que le déclarant ont signé en
nous, aux deux registres, lecture faite. /.

J. Amiot D^e l^l

Bouchard

H. Charpentier-Guerrier



Index des personnes présentes sur le livret
Les numéros correspondent aux fiches où les personnes sont citées
Le numéro en gras correspond à la fiche principale de la personne

A

ALMORADIN Agathe Eugénie (1816-1824) - 13 - **28**
ALMORADIN Angéline Léontine (1872-) - 33
ALMORADIN Anne Geneviève Adélaïde (1771-1820) - 1 - **9**
ALMORADIN Anonyme (1812-1812) - 13 - **26**
ALMORADIN Anonyme (1813-1813) - 13 - **27**
ALMORADIN Anonyme (1819-1819) - 13 - **29**
ALMORADIN Augustin Constantin Magloire (1862-) - 31 - **41**
ALMORADIN Augustin Magloire (1827-) - 19 - **31** - 40 - 41 - 42 - 43
ALMORADIN Claude Honoré (1776-) - 1 - **13** - 25 - 26 - 27 - 28 - 29 - 30
ALMORADIN Clémentine Juliette (1870-1956) - 33 - **49**
ALMORADIN Elisabeth Désirée (1802-1885) - 4 - **21** - 34
ALMORADIN Etienne Simon (1821-1821) - 13 - **30**
ALMORADIN Eugénie Léontine Victoria (1865-) - 33 - **48** - 63
ALMORADIN François Léon (1835-) - 19 - **33** - 48 - 49
ALMORADIN Geneviève Appoline (1773-1774) - 1 - **10**
ALMORADIN Geneviève Euphémie (1871-) - 31 - **42**
ALMORADIN Irénée Eugénie (1855-) - 31 - **40** - 53
ALMORADIN Jacques (1763-1845) - 1 - **4** - 19 - 20 - 21 - 22 - 23 - 24
ALMORADIN Jacques Augustin (1797-1881) - 4 - **19** - 31 - 32 - 33
ALMORADIN Jacques Marin Athanase (1818-1829) - 4 - **23**
ALMORADIN Jean (1774-1775) - 1 - **11**
ALMORADIN Jean Pierre (1761-1781) - 1 - **2**
ALMORADIN Jean Valentin (1776-1777) - 1 - **14**
ALMORADIN Joseph Mathieu (1762-) - 1 - **3**
ALMORADIN Léa Juliette (1873-) - 31 - **43**
ALMORADIN Léon Jules Octave (1867-) - 33
ALMORADIN Léonie Augustine (1891-) - 41
ALMORADIN Marguerite Appoline (1815-) - 4 - **22**
ALMORADIN Marguerite Rosalie (1824-1870) - 4 - **24** - 35 - 36 - 37 - 38 - 39
ALMORADIN Marie (1860-1860) - 24 - **38**
ALMORADIN Marie Angélique (1784-1803) - 1 - **18**
ALMORADIN Marie Anne Zoé (1769-1769) - 1 - **8**
ALMORADIN Marie Elisabeth (1768-1779) - 1 - **7**
ALMORADIN Marie Françoise Henriette (1775-1842) - 1 - **12**
ALMORADIN Marie Françoise Henriette (1766-1769) - 1 - **6**
ALMORADIN Marie Geneviève (1809-1809) - 13 - **25**
ALMORADIN Marie Joseph (1780-1780) - 1 - **16**
ALMORADIN Marie Marguerite (1765-1778) - 1 - **5**
ALMORADIN Pierre (1731-1805) - **1** - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18
ALMORADIN Pierre Toussaint (1778-) - 1 - **15**
ALMORADIN Pierre Toussaint (1799-1801) - 4 - **20**
ALMORADIN Rose Providence Célestine (1829-1899) - 19 - **32** - 44 - 45 - 46 - 47
ALMORADIN Thérèse Antoinette (1782-1802) - 1 - **17**

B

BANSARD Léonie Octavie Augustine (1863-) - 41
BIGOT Geneviève Claire (1784-1822) - 13 - 25 - 26 - 27 - 28 - 29 - 30
BOBET Paul Eugène (1851-) - 48 - 63
BOBET Victoria Marguerite (1888-1984) - 48 - **63**

C

CLAYE Jacques Charles Antoine (1811-1892) - 22
COLAS Marcelle Juliette Berthe - 54
COLLET Albertine Juliette Léontine (1889-1972) - 47 - **57**
COLLET Armance Louise Augustine (1860-1905) - 32 - **46** - 54 - 55 - 56
COLLET Eugène Charles Armand (1896-1896) - 47 - **61**
COLLET Jules Adolphe Victorien (1855-1891) - 32 - **45**
COLLET Léon Célestin Albert (1864-1940) - 32 - **47** - 57 - 58 - 59 - 60 - 61 - 62
COLLET Léon Georges Eugène (1891-1961) - 47 - **58**
COLLET Léontine Ismérie (1850-) - 32 - **44**
COLLET Léontine Juliette Eugénie (1899-1982) - 47 - **62**
COLLET Louis Pierre Léon (1831-) - 32 - 44 - 45 - 46 - 47
COLLET Victoria Berthe Rose (1894-1894) - 47 - **59**
COLLET Victorien Rose Alexandre (1895-1895) - 47 - **60**
CRUCHÉ Eugène Emile (1888-1914) - 57

D

DEMAILLE Françoise (1798-1870) - 19 - 31 - 32 - 33
DESORGES Eugène (1837-) - 21
DESORGES Jacques (1835-1836) - 21 - **34**
DESORGES Jean Pierre (1796-1870) - 21 - 34
DESORGES Léon Louis (1839-) - 21
DESORGES Marie Florence (1833-) - 21
DEZELUS Eugène Albert Patrice - 53
DIERVILLE Arsène (1837-) - 37
DUBREUIL Marguerite Flore (1783-1854) - 4 - 22 - 23 - 24

F

FABRE Marie Geneviève (1741-1818) - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18
FERRIERE Jean Louis (1777-) - 12
FOUCAULT Georges Belloni (1862-) - 43

G

GARNIER Victorine Alexandrine (1843-) - 33 - 48 - 49
GAUTIER Thimotée Auguste Désiré (1817-1862) - 22
GAUTIER Victoire (1839-) - 22
GIRARD Céline Désirée Ferdinande (1859-) - 45

H

HUAN Augustin Romain (1867-1897) - 24 - **39** - 50 - 51 - 52
HUAN Félicie (1892-1962) - 39 - **50**
HUAN Fernand Eugène (1896-) - 39
HUAN Louis Joseph (1887-) - 51
HUAN Lucie Berthe (1895-) - 39 - **51**
HUAN Lucien Georges (1897-1898) - 39 - **52**
HUAN Pierre Augustin (1811-1880) - 24 - 39

K

KONDLOSKY Thomas (1771-) - 9

L

LECOMTE Edouard Frédéric (1843-) - 40 - 53

LECOMTE Laure Alexia (1882-) - 40 - **53**
LEGRAS Marie Louise Anastasie (1835-) - 31 - 40 - 41 - 42 - 43
LORIN Ernest Marie Clément (1889-1976) - 62

M

MASSARD Rodolphe Désiré Louis - 42
MASSE Albert Marie Léon (1888-) - 46 - **54**
MASSE Alzaire Armand Victorien (1893-1971) - 46 - **56**
MASSE Béatrice Louise Ernestine (1890-) - 46 - **55**
MASSE Edmond Jules Albert (1897-) - 46
MASSE Léon Désiré Alexandre (1859-) - 46 - 54 - 55 - 56
MASSE Marie Julienne Rose (1866-) - 47 - 57 - 58 - 59 - 60 - 61 - 62
MIDI Elisabeth (1772-1814) - 4 - 19 - 20 - 21
MOULIN Jacques (1850-1850) - 24 - **35**
MOULIN Louis (1851-1852) - 24 - **36**
MOULIN Pierre (1827-1855) - 24 - 35 - 36 - 37
MOULIN Rosalie (1853-) - 24 - **37**

P

PINSAULT Léontine Marie Joseph - 58

R

ROBLOT Eugène Julien (1851-) - 44
ROSELIER Désiré Joseph Marie - 50

T

TAILLANT (le) Pierre - 55
THIBAUDIN Victorine - 56
THIRON Joseph Léon Victorien - 57

V

VIGNERON Léonie Georgette (1873-) - 39 - 50 - 51 - 52